

Quelles filières agricoles pour l'avenir d'un territoire de polyculture élevage ?

A l'interface entre PAT et recherche-action participative

Rapport
d'étude

SEPTEMBRE 2024



Etude effectuée par : Agathe MARVILLET - Diplôme ingénieure agronome ENSAT

Sous l'encadrement de : Caroline MOUILLE, Chargée d'animation, de coordination et de communication pour le projet COTERRA (INRAE - Dynafor) et Clément CHESNAIS, Chargé de mission Climat - Air - Energie (PETR PCP)

Encadrante ENSAT : Valérie OLIVIER-SALVAGNAC, Maître de conférences (INRAE - AGIR)

Résumé

Cette étude, menée dans le cadre du projet COTERRA (Repenser les collectifs agricoles dans leurs territoires pour plus d'autonomie) et co-encadrée par le PETR Pays Comminges Pyrénées, explore la complexité des réseaux et des relations au sein des filières de commercialisation des produits issus de la polyculture-élevage dans le Nord-Comminges, une région où l'agriculture joue un rôle fondamental dans la structuration des paysages et les dynamiques territoriales. À travers une approche transdisciplinaire et participative, elle se propose de questionner la structuration des filières et les dynamiques d'autonomisation au sein de ces systèmes agricoles. L'analyse s'est attachée à comprendre comment les agriculteurs et agricultrices naviguent entre les pressions socio-économiques et environnementales, et comment ils construisent leur autonomie à travers des circuits de commercialisation diversifiés. Les résultats mettent en lumière l'importance des dynamiques collectives et des échanges de ressources matérielles, cognitives, financières et humaines dans le renforcement de la résilience économique des exploitations, tout en soulignant les compromis nécessaires entre autonomie individuelle et collective. La structuration de ces échanges, par des contrats formels ou des accords tacites, révèle également des enjeux de gouvernance et de participation, questionnant l'efficacité des modèles actuels et la place de la voix agricole dans les décisions. Enfin, cette étude souligne l'importance des politiques alimentaires territoriales comme levier pour renforcer les dynamiques locales et adapter les pratiques aux besoins du territoire. Les réflexions et pistes d'action proposées incitent à une approche systémique et collective pour envisager l'avenir des circuits de polyculture-élevage.

Abstract

This study, carried out as part of the COTERRA project (Rethinking agricultural collectives in their territories for greater autonomy) and co-led by the PETR Pays Comminges Pyrénées, explores the complexity of networks and relationships within value chains marketing mixed crop-livestock products in the Nord-Comminges, a region where agriculture plays a fundamental role in structuring landscapes and territorial dynamics. Using a transdisciplinary and participatory approach, the aim is to examine the structuring of sectors and the dynamics of autonomy within these farming systems. The analysis focused on understanding how farmers navigate between socio-economic and environmental pressures, and how they build their autonomy through diversified marketing networks. The results highlight the importance of collective dynamics and exchanges of material, cognitive, financial and human resources in strengthening the economic resilience of farms, while underlining the trade-offs required between individual and collective autonomy. The structuring of these exchanges, through formal contracts or tacit agreements, also reveals issues of governance and involvement, calling into question the efficiency of current models and the place of the agricultural voice in decision making. Finally, this report highlights the importance of local food policies as a lever for consolidating local dynamics and adapting practices to local needs. The discussions and suggestions for action put forward call for a systemic and collective approach to the future of mixed crop-livestock farming systems.

Mots clés : autonomie, filière, polyculture-élevage, territoire, Comminges

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement toutes les personnes que j'ai pu rencontrer sur le terrain, que ce soit dans le Comminges ou à Toulouse. Sans vous, ce travail n'aurait pas vu le jour. Merci de m'avoir ouvert vos portes, de m'avoir confié une partie de vos vies et de vos réflexions.

Un immense merci à Caroline Mouille pour ton soutien constant, ton accompagnement et la confiance que tu m'as accordée tout au long de ce projet.

Merci à Clément Chesnais pour ton écoute et pour m'avoir si bien accueillie et conseillée lors de ces quelques mois dans le Comminges.

Je tiens également à remercier Valérie Olivier-Salvagnac pour ses précieux conseils et son encadrement tout au long de mon stage.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude envers l'équipe de COTERRA pour leur confiance et leurs précieux conseils. J'espère que mon travail répondra à vos attentes. J'ai été ravie de pouvoir apporter un peu de ma contribution à ce beau projet, ambitieux et porteur de sens.

Merci encore à toute l'équipe du Pays pour votre hospitalité. Merci également aux élus du PETR d'avoir accepté ce partenariat très enrichissant en tous points.

Un grand merci à tous les partenaires du projet COTERRA pour leur enthousiasme et leur proactivité lors des échanges que nous avons pu avoir.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble du personnel de Dynafor pour votre accueil et votre partage de connaissances.

Un merci particulier à Mallory et Claire, mes « colocataires commingeoises », ainsi qu'à Célia, pour ton soutien chaleureux à Saint-Gaudens. Merci à Lilou de m'avoir supportée dans le bureau pendant ces quelques mois d'été et aux autres stagiaires et non-permanent-es pour tous les chouettes moments que nous avons partagés.

Enfin, je souhaite remercier ma famille pour leur soutien permanent tout au long de mes études.

Merci à mes ami-es, qui sont toujours présent-es, de près ou de loin, et qui me permettent de m'échapper ou de me remotiver quand il le faut.

Table des matières

Liste des sigles.....	8
Table des figures.....	11
Table des tableaux.....	11
Introduction	12
I- CONTEXTE.....	13
1. Quels sont les enjeux actuels de maintien des activités agricoles dans le territoire du Nord Comminges ?.....	13
a. Étudier des paysages socio-écologiques : un concept au cœur des recherches du laboratoire Dynafor.....	13
b. Le Nord-Comminges : un territoire rural, à l'interface entre plaines et montagnes	13
c. La polyculture-élevage : entre système traditionnel et enjeux actuels ?	15
2. Le projet COTERRA : comment la recherche-action participative permet de repositionner la recherche de connaissances au service des territoires ?.....	17
a. Emergence du projet COTERRA.....	17
b. Qu'est-ce que la recherche-action participative ?.....	18
c. Co-encadrement d'un stage entre Dynafor et PETR PCP : illustration de cette recherche-action participative.....	19
3. Cadre théorique de l'étude : en quoi l'étude des filières apporte-t-elle à la compréhension des systèmes agroécologiques ?.....	20
a. L'autonomie : un concept clé, au cœur des transitions agroécologiques	20
b. De l'étude des systèmes agricoles à l'approche filière.....	20
c. Comprendre les dynamiques actuelles pour envisager collectivement des futurs juste, durables et adaptés au territoire.....	21
4. Quel diagnostic pour quelles filières ?.....	22
a. Objectifs de l'étude.....	22
b. Une étude qui s'inscrit dans un agroécosystème spécifique.....	22
c. Questions de recherche et hypothèses	23
II- MATERIEL ET METHODES.....	25
1. Quelles approches pour appréhender la complexité des systèmes de commercialisation agricoles ?.....	25
a. Conception tridimensionnelle de l'autonomie	25
b. La méthode ARDI.....	26
2. Quels outils pour étudier la diversité des filières et rendre compte de leurs spécificités ?.....	27
3. Quel échantillonnage pour étudier la diversité des systèmes agricoles en polyculture-élevage ?.....	28
4. Quelles données recueillir pour qualifier l'organisation des filières et les interrelations entre acteur-rices ?.....	30

a.	Mise en place du questionnaire : quelles données récolter pour répondre à notre problématique de recherche ?	30
b.	Déroulement des entretiens	31
5.	Quelles analyses pour répondre à la problématique ?	32
a.	Analyse textuelle	32
b.	Analyse thématique qualitative	32
III-	RESULTATS	33
1.	Analyse textuelle.....	33
	Classe 1 : Production Animale	33
	Classe 2 : Politiques Agricoles et Projets	33
	Classe 3 : Logistique et Distribution	34
2.	Comment s'organisent les filières de commercialisation des produits carnés, laitiers et céréaliers dans le Nord-Comminges ?	35
a.	Les spécificités des produits issus de la polyculture-élevage imposent-ils des modalités dans la gestion de leur commercialisation ?	35
b.	Quelles typologies de filières peut-on caractériser ?	38
c.	L'enchevêtrement de diverses formes de commercialisation permet-il d'assurer une autonomie pour les agriculteur-rices ?	40
3.	Quelles sont les ressources mobilisables sur le territoire pour faire évoluer l'autonomie agricole ?	42
a.	Quelles sont les espaces d'échanges disponibles pour soutenir l'activité agricole ? 42	
b.	Contractualiser : levier ou frein à l'autonomie des fermes ?	45
4.	Quelles interactions favorisent ou non l'autonomie des systèmes agricoles ?	49
a.	Gouvernance et orientations stratégiques des opérateurs conventionnels : quelle inclusion pour la voix agricole ?	49
b.	Horizontaliser les organisations : quel impact pour les filières et l'autonomie des exploitations agricole ?	51
5.	Qu'elles sont les formes d'interactions existantes entre filières de commercialisation et territoires ?	54
a.	Le territoire comme outil de développement.....	54
b.	Quel rôle des politiques locales pour maintenir et/ou redynamiser les activités agricoles ?	56
IV-	DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES	59
1.	Limites et portée de l'étude.....	59
2.	Comment ce diagnostic s'intègre dans le projet de recherche-action participative ? 60	
a.	Quelle contribution pour le projet COTERRA et le PAT ?	60
b.	Freins et opportunités pour permettre une bonne appropriation des données par les partenaires.....	60

3. Perspectives des filières et des dynamiques d'autonomisation	62
a. Diversifications et co-produits : des ressources non négligeables pour la pérennité des filières et l'apport de débouchés supplémentaires	62
b. Quel avenir pour la polyculture-élevage dans le contexte socio-économique et environnemental actuel ?	63
Conclusion	65
Bibliographie :	66
Table des annexes	69
Annexe 1	70

Liste des sigles

5C	Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges
AB	Agriculture Biologique
ACVA	Association Cantonale de Vulgarisation
AFC	Analyse Factorielle Des Correspondances
AGIR	AGroécologie – Innovations – teRritoires
ALCESTE	Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte
AOP	Appellation d'Origine Protégée
BAGAP	Biodiversité, AGroécologie et Aménagement du Paysage
CA	Conseil d'Administration
CA31	Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne
CD31	Conseil Départemental de la Haute-Garonne
COMEX	COMité EXécutif
COTERRA	Repenser les COLlectifs agricoles dans leurs TERRitoires pour plus d'Autonomie
COTERRA¹	COncertation à l'échelle du TERRitoire pour l'AGroécologie
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DLC	Date Limite De Consommation
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Dynafor	DYNNamiques des paysages Agri-FORestiers
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EGAlim	Loi issue des États Généraux de l'Alimentation
EIP	Ecole d'Ingénieurs de Purpan
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPLEFPA	Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
FCO	Fièvre Catarrhale Ovine
FUNK	Représentations spatiales et fonctionnement écologique des paysages agri-forestiers
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GDA	Groupement de Développement Agricole
GEODE	Géographie de l'Environnement
GIEE	Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GIP-LIA	Groupement d'Intérêt Public - Lien, Innovation et Agroécologie
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
GROUVE	Gestion et gouvernance des paysages agri-forestiers
IGP	Indication Géographique Protégée
INRAE	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
LADYSS	Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des espaces
LEADER	Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale
MATIF	Marché À Terme International de France
MHE	Maladie Hémorragique Epizootique
ODG	Organisme de Défense et de Gestion
OP	Organisation de Producteurs

OTEX	Orientations Technico-économiques des EXploitations
PAC	Politique Agricole Commune
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PCP	Pays Comminges Pyrénées
PETR	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PNR	Parc Naturel Régional
PRA	Petite Région Agricole
PSS31	Produit Sur Son 31
R&D	Recherche et Développement
RAP	Recherche-Action Participative
SAU	Surface Agricole Utile
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT	Schéma de COhérence Territorial
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIQO	Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine
SMGALT	Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch
SYGESAVE	Syndicat de Gestion de la Save et de ses affluents
UCE	Unités De Contexte Elémentaires
UCI	Unités De Contexte Initiales
UMR	Unité Mixte de Recherche
VA	Valeur Ajoutée

Table des figures

Figure 1 : Carte de localisation du projet COTERRA	14
Figure 2 : Les paysages du Nord-Comminges –	14
Figure 3 : OTEX communales de la PRA des coteaux de Gascogne - Source : DRAAF Occitanie, 2022	15
Figure 4 : Matrice de diversité des acteur·rices interrogé·es lors de l'étude – Réalisation personnelle, 2024	29
Figure 5 : Unités classées du corpus (entretiens) selon la méthode ALCESTE, © Alceste Education, 2024	33
Figure 6 : Réseau de proximité d'une forme significative de la classe n°1 - © Alceste, 2024	33
Figure 7 : Réseau de proximité d'une forme significative de la classe n°2 - © Alceste, 2024	33
Figure 8 : Réseau de proximité d'une forme significative de la classe n°3 - © Alceste, 2024	34
Figure 9 : Analyse factorielle des correspondances des données issus du corpus de textes analysé © Alceste Education, 2024	34
Figure 10 : Organisation des filières de commercialisation des produits issus de la polyculture-élevage dans le Nord-Comminges	35
Figure 11 : Organisation de la filière viande dans le Nord-Comminges - Réalisation personnelle, 2024.....	36
Figure 12 : Organisation de la filière lait dans le Nord-Comminges - Réalisation personnelle, 2024	37
Figure 13 : Organisation de la filière céréales dans le Nord-Comminges - Réalisation personnelle, 2024.....	38
Figure 14 : Ressources mobilisées et espaces d'échanges entre agriculteur·rices et opérateurs agricoles dans le Nord-Comminges – Réalisation personnelle, 2024	42

Table des tableaux

Tableau 1 : Données empiriques de la grille d'entretien. – Réalisation personnelle, 2024	30
Tableau 2 : Proposition de classification des acteur·rices interrogé·es au sein des filières commingeoises	40

Introduction

Les manifestations agricoles de janvier 2024 ont rappelé à l'ensemble de la société l'importance vitale de l'agriculture dans nos territoires, mais également l'ampleur des enjeux socio-économiques et environnementaux auxquels fait face ce secteur depuis de nombreuses années. Chute de la biodiversité, sécheresses, inondations et autres défis climatiques s'accumulent, créant un contexte où les agriculteur·rices sont confrontés à une multitude de pressions et d'incertitudes. À travers ces bouleversements, nombreux sont les individus à se questionner sur **l'avenir de nos territoires, de nos paysages et de notre alimentation**.

L'agriculture joue un rôle fondamental dans la structuration et la transformation des espaces paysagers, notamment dans des régions comme le Nord Comminges. La topographie variée, entre vallées et coteaux, a favorisé le développement de systèmes agricoles diversifiés, où la polyculture et l'élevage occupent une place centrale. Aujourd'hui, certains espaces sont menacés par deux dynamiques opposées : l'intensification agricole, et l'enfrichement. Ces deux tendances, bien qu'antagonistes, reflètent un contexte commun de déprise agricole, de réorganisation des pratiques et de reconception des milieux naturels, où l'utilitaire et l'ensauvagement se confrontent.

Cette recherche se permet d'adopter une approche transdisciplinaire, mêlant savoirs scientifiques et empiriques, dans le but de comprendre les interrelations complexes qui se jouent au sein des réseaux agricoles. Etudier l'organisation des filières et interroger ceux qui les anime apparaît alors essentiel pour co-construire des connaissances et dégager des pistes d'actions concrètes et adaptées au contexte local. En intégrant des pratiques de **recherche-action participative**, cette enquête s'intègre dans un projet plus complet qui s'applique à redonner la voix aux agriculteur·rices et aux organisations agricoles du territoire pour mieux appréhender les transitions et les adapter aux contraintes locales. **La notion d'autonomie est utilisée comme une dimension centrale des dynamiques à l'œuvre, en ce sens qu'elle permet d'englober une multitude d' enjeux, de l'échelle individuelle au collectif.**

Cette étude se propose donc de **questionner la structuration des filières de commercialisation et les dynamiques d'autonomisation des systèmes agricoles de polyculture-élevage dans le Nord Comminges**. L'objectif est avant tout de comprendre les interrelations entre les acteur·rices de ces filières et d'appréhender les enjeux qui gravitent autour de ces sujets, tant sur des questions organisationnelles, que sur l'environnement socio-économiques du territoire et des structures agricoles.

Pour répondre à ces interrogations, ce rapport est structuré en plusieurs parties. Tout d'abord il s'agira de replacer l'étude dans son contexte : des enjeux de maintien de la polyculture-élevage dans le Nord-Comminges à la définition des cadres conceptuel et théorique utilisés pour cette recherche. Nous détaillerons ensuite la méthode d'enquête appliquée avant de présenter l'ensemble des résultats de l'étude. En premier lieu, nous exposerons la structuration des filières sur le territoire avant de questionner leur enchevêtrement et les espaces d'échanges créés. Les modalités de contractualisation permettront d'appréhender la manière dont ces échanges sont régulés et organisés. Nous nous interrogerons également sur la place de la voix agricole dans la gouvernance et la complexité des interactions en jeu. Enfin, nous discuterons le rôle du territoire dans ces dynamiques de filières, mais également la place des institutions publiques dans ce paysage. Toutes ces thématiques seront abordées sous un angle nouveau, en positionnant les dynamiques d'autonomisation comme dimension centrale de l'étude. Finalement, ces résultats seront discutés et replacés dans leur cadre d'action et de nouvelles perspectives de recherche seront proposées.

I- CONTEXTE

1. Quels sont les enjeux actuels de maintien des activités agricoles dans le territoire du Nord Comminges ?

a. Étudier des paysages socio-écologiques : un concept au cœur des recherches du laboratoire Dynafor

L'unité mixte de recherche (UMR) Dynafor (Dynamiques des paysages agri-forestiers), a pour objectif de générer des connaissances sur les représentations, le fonctionnement écologique, la gestion et la gouvernance des paysages agri-forestiers afin de contribuer à la mise en place de pratiques agroécologiques et sylvo-écologiques durables.

Les 2 axes scientifiques de recherche : représentations spatiales et fonctionnement écologique des paysages agri-forestiers (FUNK) et gestion et gouvernance des paysages agri-forestiers (GROUVE), visent à apporter des regards croisés sur l'objet d'étude central dans le projet d'unité qu'est le **paysage socio-écologique**. Ce concept considère des niveaux d'organisations variés, de l'unité d'exploitation à la région ou l'écosystème. La posture scientifique de Dynafor se veut interdisciplinaire et multi-partenariale, favorisant les **études à long terme** sur des territoires spécifiques.

Depuis plus de 40 ans, des chercheur·es de différentes disciplines se sont intéressé·es au territoire du **Nord-Comminges**, pour comprendre les trajectoires des exploitations agricoles, les liens entre pratiques agricoles et biodiversité, ou encore la structure et les composantes du paysage. Prenant part à ces réflexions, cette étude s'inscrit dans l'axe de recherche GROUVE qui intègre des approches en écologie et sciences sociales, et privilégie une **approche systémique** visant à mieux comprendre les dynamiques et la complexité des systèmes socio-écologiques étudiés. L'un des enjeux clés est *in fine* de **contribuer à une transition écologique vers des paysages multifonctionnels**, conciliant notamment conservation de la biodiversité et production (agricole et/ou forestière) à l'échelle des territoires. (Dynafor, 2024)

b. Le Nord-Comminges : un territoire rural, à l'interface entre plaines et montagnes

Le **Nord-Comminges** ou Bas-Comminges fait partie de la petite région agricole (PRA) des coteaux de Gascogne, située dans le **sud de la Haute Garonne**, à la frontière avec les départements voisins du Gers et des Hautes Pyrénées (DRAAF Occitanie, 2022). Bordé par la plaine de la Garonne au sud et à l'est, le plateau de Lannemezan au sud-ouest, le pays du Savès au nord et les pays du Magnoac et de l'Astarac à l'ouest, ce territoire est aujourd'hui délimité administrativement par la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges (5C). Il fait également partie du périmètre d'action du pôle d'équilibre territorial et rural Pays Comminges Pyrénées (PETR PCP). Pour des raisons pratiques et historiques, liées aux anciennes recherches de Dynafor, **notre zone d'étude s'inscrit plus particulièrement dans les 3 anciens cantons (Figure 1) d'Aurignac (« Terres d'Aurignac »), L'Isle en Dodon (« Portes du Comminges ») et Boulogne sur Gesse (« Boulonnais »)** (PETR PCP, 2019).

Territoire rural, les coteaux du Nord Comminges comptent une densité de population assez faible d'environ 25 hab/km² (Gaudin, Marsan, 2020). L'agriculture y occupe une place prépondérante, tant dans les dynamiques paysagères que pour l'économie locale. Située à une trentaine de kilomètres, Saint Gaudens constitue la « capitale » du Comminges avec ses quelques 11 613 habitants (INSEE, 2021). Sous-préfecture de la Haute Garonne, sa croissance est faible mais elle accueille toutefois de nouveaux habitants chaque année (variation annuelle moyenne de la population entre 2015 et 2021 de +0.4% selon l'INSEE). Ces flux migratoires sont largement influencés par la proximité de la métropole de Toulouse (située à environ 85km) et la présence d'axes majeurs (A64, RD817) reliant ces territoires entre eux. (PETR PCP, 2019)

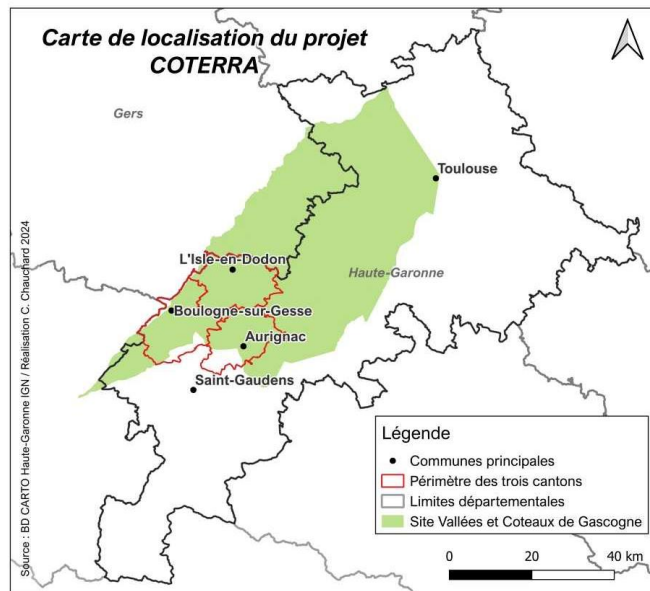


Figure 1 : Carte de localisation du projet COTERRA
 Source : BD CARTO Haute Garonne IGN / Réalisation : C. Chauchard, 2024

Le Bas-Comminges se trouve être un territoire carrefour, à l'**interface** entre les plaines gersoises et les hautes-montagnes pyrénéennes. Il correspond à une **zone intermédiaire de terrasses et coteaux**, dans laquelle on identifie 2 unités paysagères majeures.

Tout d'abord, les **collines gasconnes du Savès**, situées au nord-ouest de la zone d'étude (de Boulogne-sur-Gesse à l'Isle en Dodon) se caractérisent par une succession de collines, entrecoupées de vallons plutôt irréguliers où se succèdent prairies, petits boisements et grandes cultures.

Plus au sud et à l'est, se détachent les **collines du Comminges**, vaste ensemble paysager au relief plutôt désordonné. En effet, coteaux, terrasses et vallées alluviales se succèdent dans une **trame bocagère** constituée de prairies bordées de haies, rivières, champs cultivés, bois et ripisylves. Les pentes des coteaux sont parfois marquées et invitent les habitants à évoluer constamment entre fonds de vallons étroits et sommets collinaires offrant un large panorama face à la chaîne des Pyrénées. (CD31, 2021)

Selon l'exposition des coteaux, les habitants aiment à qualifier les versants de « paguère » (versant exposé nord) ou de « soulan » (versant exposé sud), délimitant alors les espaces au sein des vallées. Les variations de pentes déterminent également l'usage des sols, rappelant l'impact direct de l'agriculture dans l'organisation de l'espace rural et la construction de cette mosaïque paysagère (Figure 2)

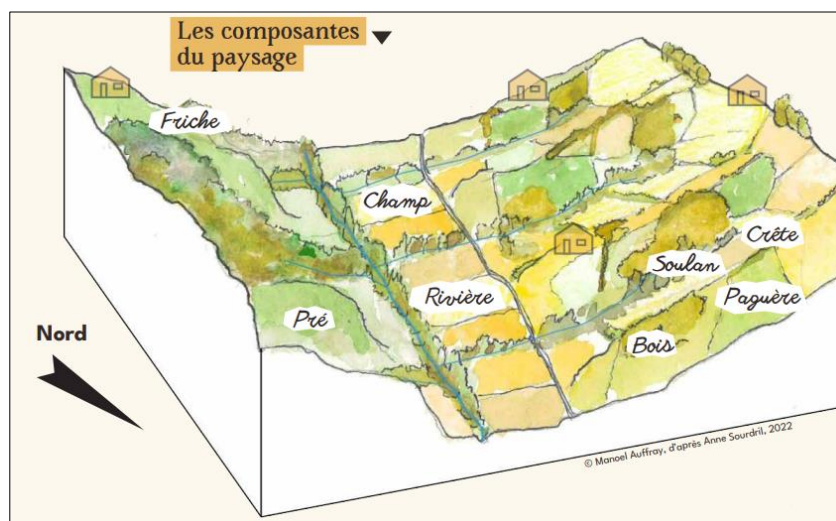


Figure 2 : Les paysages du Nord-Comminges –
 Source : Auffray, 2022 dans l'exposition « Des agricultures pour des paysages vivants » COTERRA 2024

c. La polyculture-élevage : entre système traditionnel et enjeux actuels ?

Historiquement organisées autour du traditionnel « **système à maison** » du Sud-Ouest, les fermes du Nord-Comminges étaient structurées autour d'une diversité d'ateliers de cultures (potager, verger, prairies, champs cultivés, etc.) et d'élevages (bovins, ovins, porcins, volailles), valorisant l'**autonomie et l'autosuffisance de la ferme** (Sourdril et Augustins, 2012). Les éléments paysagers étaient également largement valorisés : le bois servait de source de chauffage, de lieu de pâturage, de chasse et de cueillette. Cette **approche intégrée** a conduit à façonner un **paysage riche et varié**. (Esquerre, 2018)

Toutefois, depuis les années 1950, l'agriculture a connu des transformations majeures, faisant suite à une **révolution agricole** intense qui a marqué un tournant vers l'industrialisation et la spécialisation des fermes. Ces changements ont eu des répercussions profondes sur les systèmes de production et les paysages agricoles. Comme dans de nombreux territoires ruraux du bassin Adour-Garonne, le Nord-Comminges a subi de profondes mutations. Cette évolution a entraîné l'agrandissement des fermes, une tendance à la spécialisation, une réduction de l'élevage, ainsi que la diminution des prairies permanentes et des haies, modifiant ainsi profondément le tissu agricole et écologique de la région. (Choisis et al. 2010, Gibon et al. 2016)

Aujourd'hui encore, les mécanismes de **déprise agricole** et **d'agrandissement des fermes** sont visibles quoique moins marqués que dans d'autres zones. En 10 ans (2010-2020), le nombre d'exploitations a baissé de 12.6% dans les coteaux de Gascogne (-13,1% pour la Haute Garonne et -17.8% en Occitanie) et la surface agricole utile (SAU) moyenne a augmenté de 16,8% (Agreste, 2020). Ces évolutions sont importantes mais restent limitées comparé à d'autres territoires ruraux en France et en Europe. Les **contraintes du territoire** du Nord-Comminges ont en effet freiné l'artificialisation des systèmes de production, l'agrandissement des fermes et permis de maintenir les éléments boisés du paysage pour garder une **mosaïque bocagère riche et harmonieuse**.

Les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) restent assez équilibrées autour des **systèmes d'élevages et céréaliers** avec une prédominance en bovins viande et grandes cultures mais également des fermes en polyculture et/ou polyélevage, toujours largement présents dans les coteaux du Comminges (Figure 3).

Orientation technico-économique
COTEAUX DE GASCOGNE - 31

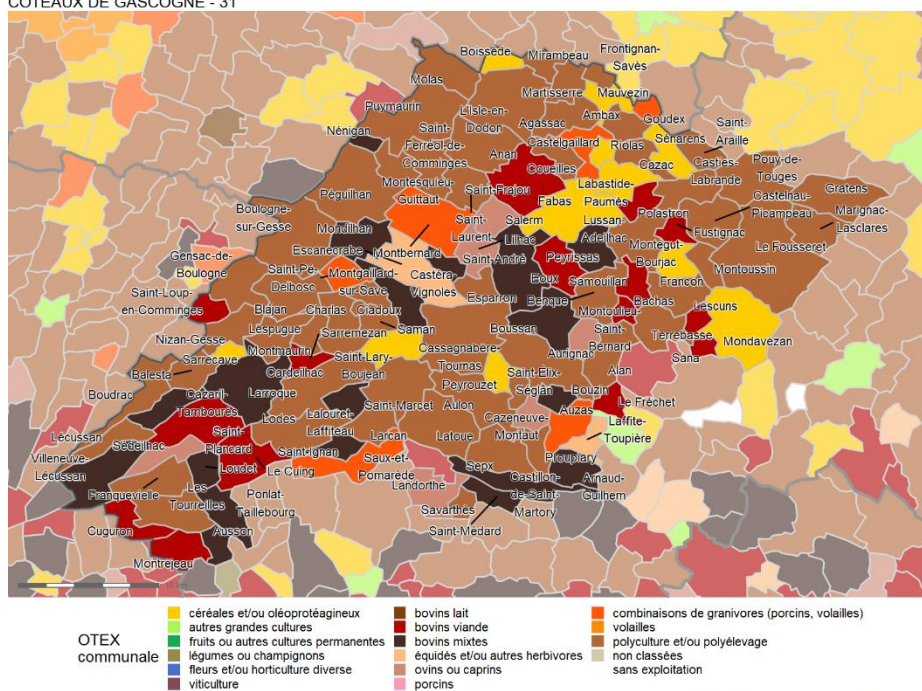


Figure 3 : OTEX communales de la PRA des coteaux de Gascogne - Source : DRAAF Occitanie, 2022

Ces systèmes de polyculture-élevage se différencient selon 2 dimensions principales : la **dimension structurelle**, qui concerne la **proportion relative des ateliers de culture et d'élevage**, et la **dimension fonctionnelle**, qui reflète le **niveau d'interaction et de couplage entre ces différentes activités**. (Salaun et Experton) En créant des synergies entre les différents ateliers, la polyculture élevage semble répondre aux enjeux actuels de l'agriculture et notamment aux questions de transitions agroécologiques si les flux de matière sont bien intégrés au sein des fermes (Martin et al. 2016).

Toutefois, au vu des nombreuses critiques que subi le monde de l'élevage aujourd'hui (Carrié et al. 2023) et des incertitudes qui subsistent quant à la transmission des exploitations agricoles, **l'avenir de ces territoires de coteaux, non spécialisés et difficilement mécanisables, posent question**. A cela s'ajoutent également les crises politiques, environnementales et sanitaires actuelles ou encore les interrogations qui subsistent quant à l'influence des politiques agricoles communes (PAC) sur l'organisation des activités agricoles (Auffray, 2024).

C'est donc dans ce contexte que le projet COTERRA a vu le jour et que notre étude s'inscrit.

2. Le projet COTERRA : comment la recherche-action participative permet de repositionner la recherche de connaissances au service des territoires ?

a. Emergence du projet COTERRA

Etudiés depuis de nombreuses années au sein de l'unité, les coteaux de Gascogne ont subi en 2018, des **événements climatiques** désastreux (orages et fortes précipitations en peu de temps), provoquant des **coulées de boues** et des **inondations** dans certaines communes du Nord-Comminges. Territoire fortement vallonné, les dégâts ont été très importants pour les aménagements publics et privés mais également en termes de perte de fertilité des sols.

Dans l'objectif d'une **concertation de l'ensemble des acteur·rices locaux** (agriculteur·rices, syndicats de rivière, conseil agricole, élus·es...) autour de ces enjeux d'érosion et de modification des pratiques agricoles, le premier projet COTERRA¹ (CONcertation à l'échelle du TERRitoire pour l'Agroécologie) voit le jour en 2019. Celui-ci vise alors à explorer dans quelle mesure les dynamiques collectives existantes sur le territoire s'emparent de ces sujets agricoles, de biodiversité, des paysages, ainsi que les verrous pour s'engager dans de telles concertations.

Après une année d'étude, les résultats révèlent des **clivages socio-économiques et culturels très forts** au sein du milieu agricole. Certain·es agriculteur·rices s'engagent effectivement dans des pratiques contribuant à une dynamique agroécologique, tandis que la majorité reste focalisée sur les défis économiques et la transmission des fermes, reléguant la lutte contre l'érosion au second plan.

Le projet souligne également le **fort sentiment d'injustice** qui règne au sein du milieu agricole quant à la responsabilité portée par les agriculteur·rices pour résoudre les problèmes environnementaux, sentiment renforcé par la **perception d'un acharnement réglementaire** pour l'écologisation de l'agriculture, perçue par beaucoup comme contre-productif et réduisant leur autonomie. Au-delà de ces obstacles au changement individuel, un défi supplémentaire réside dans la nécessité d'agir à une échelle plus large pour résoudre ce problème public. (Clément et al. 2020)

L'ensemble de ces constats souligne donc la nécessité d'une **approche systémique et transdisciplinaire** pour résoudre les problèmes d'érosion, intégrant les dimensions agricoles, sociales et environnementales. L'agroécologie est proposée comme une solution durable, mais son acceptation et sa diffusion au sein de l'ensemble des réseaux agricoles restent un défi majeur. Pour surmonter cet obstacle, dans la continuité de ces premiers résultats, le projet choisit de s'articuler autour de trois leviers majeurs : l'autonomie, les collectifs et les politiques publiques, colonne vertébrale du projet COTERRA actuel (**Repenser les COLlectifs dans leurs TERRitoires pour plus d'Autonomie**)

Ce dernier cherche donc à répondre à la fois à des enjeux d'érosion des sols, de maintien de la polyculture-élevage, spécifiques au territoire où il s'ancre, le Nord Comminges, mais également à des enjeux génériques sur la diffusion de l'agroécologie. Dans ce contexte, le projet COTERRA fait le pari de la **recherche-action participative** afin d'impulser une **dynamique collective** de transformation du territoire vers plus d'autonomie, et impliquer l'ensemble de la population locale dans les discussions.

b. Qu'est-ce que la recherche-action participative ?

La recherche-action est basée sur la participation et la coopération des habitant-es, des acteur-rices « de terrain » et des scientifiques pour produire collectivement des connaissances et des pratiques sociales. (Lepiller et al. 2021)

La dimension participative de cette recherche-action repose sur la considération et la légitimité de tous et toutes à participer à la production de connaissances mais aussi à sa finalité de transformation sociale. Venues de divers horizons, ces personnes n'ont pas tout à fait le même langage ni la même perception des enjeux, ce qui les amène à clarifier, débattre et redéfinir constamment des termes qui sont souvent considérés comme acquis par les uns et les autres. (Epistémè, 2020).

Au contraire de la recherche-action appliquée, la recherche-action participative (RAP) vient également **remettre en cause le pouvoir et le statut du chercheur** en tant que seul producteur de savoirs scientifiques légitimes. En transformant les rapports sociaux établis au sein d'un territoire, ce type de processus a donc la capacité d'agir sur les dynamiques sociales et relationnelles. (Lepiller et al. 2021)

Dans la continuité des premières concertations, de nouveaux partenaires ont été sollicités afin de prendre part au projet COTERRA. Un collectif d'une dizaine de partenaires académiques, associatifs, économiques et de collectivités territoriales a donc été mobilisé. Quelques agriculteur-rices, notamment autour des communes de Saman sont également impliqués activement dans nombre d'actions mises en place. Le consortium des partenaires compte aujourd'hui :

- **5 équipes scientifiques** : l'UMR Dynafor, l'UMR AGIR (AGroécologie – Innovations – TeRritoires), l'UMR GEODE (Géographie de l'Environnement), l'UMR BAGAP (Biodiversité, AGroécologie et Aménagement du Paysage), l'UMR LADYSS (Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des espaces)
- **1 établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** sans fiscalité propre : Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées (PETR PCP)
- **2 collectivités territoriales** : le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD31), la commune de Saman
- **2 syndicats mixtes** : le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SMGALT), le Syndicat de Gestion de la Save et de ses affluents (SYGESAVE)
- **1 organisation consulaire** : la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne (CA31)
- **2 structures de service public ou délégataires** : l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Saint-Gaudens (EPLEFPA) et le Groupement d'Intérêt Public d'Occitanie - Lien, Innovation et Agroécologie (GIP-LIA)
- **1 association** : l'Association Cantonale de Vulgarisation Agricole (ACVA) de Boulogne-sur-Gesse

Sur les quatorze partenaires, six étaient déjà impliqués dans la concertation en 2019. Cette continuité, ainsi que leur engagement dans le projet de recherche-action sur trois ans, témoignent d'une **confiance réciproque** et d'une **volonté partagée** d'aborder collectivement les problématiques d'érosion des sols et d'autonomie des systèmes agricoles en Nord Comminges. La longévité de cette collaboration permet également d'établir un discours unanime en harmonisant les compréhensions individuelles du problème, pour les transformer en réel enjeu de « commun ».

c. Co-encadrement d'un stage entre Dynafor et PETR PCP : illustration de cette recherche-action participative

Dans une recherche de transdisciplinarité, le projet COTERRA s'est vu structuré en lots de travail, co-dirigés par les différents partenaires, afin de mener à bien l'ensemble des objectifs définis :

- Lot 0 : Gouvernance du projet
- Lot 1 : Co-conception collective de systèmes agroécologiques autonomes, résilients et justes
- Lot 2 : Imaginer des futurs justes et durables pour le territoire sur un gradient de coopération sociale-écologique
- Lot 3 : Articulation des coopérations locales avec les politiques publiques
- Lot 4 : Actions territoriales pour un impact transformatif

Au travers de cette structuration, le projet COTERRA entend solliciter les acteur·rices de diverses manières, selon leurs expertises et capacités d'implication, afin de générer différents livrables et résultats, parmi lesquels on retrouve des diagnostics agroécologiques, la conception d'indicateurs sur l'autonomie, la mise en place d'un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) pour mener des ateliers et des essais chez les agriculteur·rices impliqué·es, des cartographies de représentations paysagères mais également une étude sur les types de coopération entre agriculteur·rices ou encore la création d'une exposition itinérante pour sensibiliser les citoyens.

Dans le cadre du lot 1 du projet COTERRA, il a été décidé de mener une **étude sur les filières de commercialisation en polyculture-élevage**, co-encadrée par deux structures partenaires : l'UMR Dynafor et le PETR Pays Comminges Pyrénées. Ce travail intervient dans la continuité de la dimension « diagnostic » du projet, qui vise à mieux comprendre les besoins et attentes de la population pour ajuster au mieux l'action.

En plus de la perspective du projet COTERRA, le moment est venu pour le PETR PCP de faire évoluer leur **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** au niveau 2. Initiés par le gouvernement en 2014, les PAT ont pour ambition de fédérer les différents acteur·rices d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Dans le Comminges, ce PAT est porté par le PETR PCP. En rapprochant les producteur·rices, transformateurs, distributeurs, consommateur·rices, acteur·rices de la recherche, associations, entreprises privées, chambres consulaires et collectivités territoriales, il permet de porter des projets en commun à l'échelle du territoire du PETR PCP mais également de développer des relations entre des zones urbaines et rurales dans le but d'accélérer la transition agricole et alimentaire. Le PAT du PETR PCP a été adopté en 2019 et labellisé « niveau 1 » émergent en 2021 par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Après 3 ans de développement et de montage de projets, le bilan a permis de définir des nouveaux axes de travail pour passer au PAT « niveau 2 » à l'automne 2024 (PETR PCP, 2024). L'idée de s'engager dans le projet COTERRA était donc une opportunité très intéressante pour le PETR PCP pour redéfinir au mieux les nouveaux axes du PAT, en lien avec les résultats de l'étude, mais également renforcer leur posture sur les questions agricoles et alimentaires dans le Comminges.

Par ailleurs, ce co-encadrement incarne parfaitement l'approche de la recherche-action participative, qui vise à **co-concevoir des solutions** collectivement. Dynafor apporte une vision globale du projet, en s'appuyant sur les problématiques et les concepts théoriques, tandis que le PETR PCP apporte une expertise technique et une connaissance approfondie du terrain, soutenue par un réseau local étendu. Cette collaboration étroite entre une structure de recherche et une organisation territoriale illustre concrètement la mise en œuvre de la recherche-action participative, où **les savoirs théoriques et pratiques se croisent** pour produire des connaissances adaptées et pertinentes au niveau local.

3. Cadre théorique de l'étude : en quoi l'étude des filières apporte-t-elle à la compréhension des systèmes agroécologiques ?

a. L'autonomie : un concept clé, au cœur des transitions agroécologiques

Le projet COTERRA met au centre des réflexions la question de la **transition agroécologique**. Cette notion, aujourd'hui largement reprise dans le débat public, pose cependant question quant à sa définition et ses limites de compréhension. Elle recouvre en effet une diversité de pratiques et s'est vue utilisée dans des contextes très divers (Mauguin et al. 2024). Certains scientifiques tendent donc à utiliser d'autres concepts, comme celui de l'autonomie, pour étudier ces changements systémiques mais également rallier des agriculteur-rices à des pratiques « proto-agroécologiques » (Van der Ploeg et al. 2019 ; Lucas, 2018).

L'enjeu d'autonomisation des exploitations agricoles est un principe fondamental de l'agroécologie qui est d'ailleurs explicitement énoncé dans les objectifs de la politique nationale française en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche maritime (Ministère de l'Agriculture, loi n°2014-1170). Face aux diverses approches de l'autonomie en agriculture, Van der Ploeg est l'un des premiers à avoir défini ce principe comme une **valeur centrale du nouveau modèle agricole et paysan**. Il place ainsi la défense de l'autonomie comme une **recherche stratégique** des agriculteur-rices visant à mieux (re-)concevoir ainsi qu'à contrôler les processus productifs et de travail au sein des organisations agricoles, vis-à-vis de relations de dépendance à un système économique et politique générateur d'inégalités (Van der Ploeg, 2008).

Ces processus d'autonomisation peuvent se rattacher à des notions d'indépendance et des velléités d'autosuffisance, mais doivent ici être vus au-delà d'une vision individualiste et s'intégrer dans des **processus collectifs plus larges**. L'indépendance est en effet un concept qui ne s'oppose pas à l'interdépendance (Forney, 2020). L'autonomie peut donc être vue comme un outil d'accomplissement personnel qui n'exclut pas la collaboration ou la coopération, mais également comme une **dimension dynamique et active** (Stock et al. 2014). L'autonomie n'est pas synonyme de repli sur soi ou d'individualisme mais se traduit au contraire par la **consolidation d'alliances de proximité**. (Lucas et Gasselien, 2018). La notion d'autonomisation collective peut donc être utilisée pour traduire par exemple des formes d'interdépendances choisies (Forney. 2020).

Il est par ailleurs nécessaire de garder à l'esprit les différences entre autonomie « néolibérale » qui se veut fondée sur l'esprit d'entreprise individuel et la conception néolibérale de la valeur, et la notion d'autonomie « réelle », tournée vers la collaboration et la poursuite d'objectifs sociaux et environnementaux, reprenant les principes mêmes de la transition agroécologique. (Stock et al. 2014)

Ainsi, au travers de cette étude, nous questionnerons les processus d'autonomisation initiés à différentes échelles, influencés par, ou influençant l'organisation des systèmes agricoles de polyculture-élevage du Nord-Comminges, dans l'objectif de guider la conception de systèmes agroécologiques autonomes, résilients et justes (Lot 1).

b. De l'étude des systèmes agricoles à l'approche filière

Pour acquérir davantage d'autonomie, Van der Ploeg met en avant 6 mécanismes, parmi lesquels on peut retrouver la mise en place de formes locales de coopération entre agriculteur-rices, la diversification des productions et des marchés, la réduction de l'utilisation d'intrants et la revitalisation des sols, une meilleure prise en compte de l'expérimentation et de l'observation dans l'amélioration de l'efficacité technique des processus de production, ou encore la pluriactivité. Ces notions font apparaître des

acteur-rices très divers dans la chaîne agro-alimentaire, de l'approvisionnement en facteurs de production à la distribution, en passant par production et la transformation. L'approche systémique est donc tout à fait adaptée pour étudier ces différents phénomènes et inclure l'ensemble des personnes influentes.

Dans la sphère agricole, l'échelle des « filières » ou « chaîne de valeur » (value chain) est très largement utilisée pour appréhender les dynamiques à l'œuvre et notamment ces questions de transition et d'autonomisation. Une filière représente un **système d'opérateurs interdépendants organisés autour de la fabrication et la distribution de produits**, dans notre cas, agricoles, et remplissant des fonctions complémentaires (Gillerot et al. 2023). Les filières agricoles ou alimentaires sont souvent décrites selon l'expression « de la fourche à la fourchette » dans le sens où le réseau d'acteur-rices considéré s'étend des producteurs aux consommateurs en passant éventuellement par des intermédiaires. Les relations entre opérateurs peuvent se traduire selon divers schémas entre acteurs privés spécifiques ou sectoriels, mais également entre acteurs publics et privés.

L'utilisation des filières comme cadre d'étude, permet d'appréhender une vision systémique des échanges agricoles dans un cadre défini. C'est aujourd'hui une **échelle de considération privilégiée** pour les opérateurs et les politiques publiques dans l'objectif de co-construire des pratiques plus durables (Magrini, 2022) et adaptées au territoire considéré, qui permet d'avoir une **vue d'ensemble** sur les organisations et les rapports de force qui peuvent exister.

Dans cette étude, nous nous focaliserons sur les filières de commercialisation dans le sens où nous considérons principalement les exploitations agricoles et les opérateurs directement en aval de la production, sans rentrer dans le détail des commerçants et des consommateurs.

c. Comprendre les dynamiques actuelles pour envisager collectivement des futurs juste, durables et adaptés au territoire

L'étude des filières d'avenir dans un contexte de transition agroécologique, impose une compréhension fine des dynamiques actuelles entre les différents opérateurs agricoles pour interroger des scénarios futurs. L'autonomie des systèmes et des collectifs sous-entend une meilleure capacité d'adaptation au milieu mais également l'idée de gagner en liberté pour les individus et/ou les collectifs vis-à-vis d'autres influences externes. L'implication des différents protagonistes, des agriculteur-rices aux industriels, en passant par les petites entreprises ou associations, permet d'envisager une co-conception collective des conditions de cette liberté en influençant plus directement le système, du fait de leur posture au sein des filières.

Il s'agira donc d'intégrer à l'étude de la structuration des filières, la question de l'autonomie pour avoir une vision plus transversale des dynamiques à l'œuvre et appréhender leur organisation, en lien avec leur histoire sur le territoire ou dans des réseaux plus larges.

C'est donc à la question de recherche suivante que nous tentons d'apporter des éléments de réponse : **Quelles articulations s'opèrent entre la structuration des filières de commercialisation et les dynamiques d'autonomisation des systèmes agricoles de polyculture-élevage dans le Nord Comminges ?**

4. Quel diagnostic pour quelles filières ?

a. Objectifs de l'étude

Pour répondre à notre problématique, ce rapport propose un **diagnostic des filières de commercialisation** des produits agricoles sur le territoire du Nord-Comminges.

Il s'agit de comprendre les **interrelations** entre les acteur·rices des **filières agricoles** mais également de faire un **état des lieux** de la situation agri-alimentaire du territoire et d'analyser les facteurs qui interviennent dans les processus de transformation et de commercialisation des productions agricoles, tout en questionnant les processus d'autonomisation à l'œuvre.

Les principaux objectifs sont donc de :

- **Cartographier** et caractériser les filières de commercialisation présentes dans le Nord-Comminges ainsi que les filières amont d'approvisionnement qui y sont liées
- **Analyser** les rapports qu'entretiennent les agriculteur·rices du territoire avec ces filières et leur place dans le schéma de développement du territoire
- Mener une **réflexion prospective** sur les filières locales en potentiel de développement et le rôle des politiques publiques dans cette transition agroécologique

Ce diagnostic se doit d'avoir une approche multisectorielle pour appréhender les enjeux qui gravitent autour de ces sujets, tant sur des questions techniques ou de logistiques que sur l'environnement socio-économique des organisations agricoles.

NB : On étudie les relations avec les producteurs pour analyser leur autonomie dans le système de commercialisation. Il existe par ailleurs d'autres facteurs qui peuvent influencer les choix commerciaux des agriculteur·rices, au-delà de la perspective d'autonomie : typologie de consommateurs, dépendances aux aides (notamment liée aux choix de production), mais nous décidons de ne pas se focaliser dessus afin de laisser tout l'espace à notre question.

b. Une étude qui s'inscrit dans un agroécosystème spécifique

Nous nous focaliserons sur les filières principales (OTEX) présentes sur le territoire, à savoir les cultures céréalières et l'élevage laitier et allaitant (bovin, ovin, caprin porcin, volailles). Les filières d'approvisionnement seront également explorées notamment pour questionner le système d'intégration. Certaines filières en développement telles que les cultures de diversification ou les co-produits de l'élevage comme la laine seront abordées avec une approche plus exploratoire. La production maraîchère, déjà bien étudiée dans le cadre des dynamiques du PAT du PETR Pays Comminges Pyrénées (PETR PCP, 2020) ne sera pas abordée dans le cadre de cette étude.

Pour étudier la place de ces filières sur le **territoire**, il est nécessaire de bien définir ce cadre géographique. La notion de territoire peut être cependant très complexe à définir, dans le sens où plusieurs cadres théoriques d'organisation administrative, et/ou de territoire géologique, patrimonial, hydrologique, climatique... sont utilisés par les divers acteur·rices des filières. Ce terme polysémique relève donc d'une construction sociale, qu'il reste possible de comme un « **périmètre théorique de concernement d'acteurs liés au devenir des activités agricoles d'une zone géographique** » (Madelrieux et al. 2017).

L'étude se concentrera sur les dynamiques des filières dont les productions agricoles sont essentiellement originaires du Nord-Comminges, et plus précisément des 3 anciens cantons d'Aurignac, Boulogne sur Gesse et L'Isle en Dodon. **Cette délimitation de départ ne doit toutefois pas réduire la zone à un système clos**. En effet, cela doit ouvrir des possibilités pour analyser la place des activités agricoles et du territoire considéré dans des réseaux plus larges, écologiques, socio-économiques, à différentes échelles (Madelrieux et al. 2017) telles que les communautés de communes, départements et régions voisins pour

cartographier au mieux les flux et structures de commercialisation influencés notamment par l'attraction de certains bassins de consommation.

c. Questions de recherche et hypothèses

Cette étude se propose d'explorer comment les structurations des filières de commercialisation interagissent avec les dynamiques d'autonomisation des systèmes agricoles de polyculture-élevage dans le Nord Comminges. L'objectif étant d'approfondir la compréhension des systèmes agroécologiques locaux et de développer des stratégies de développement durable adaptées aux spécificités territoriales.

La structuration des filières et les relations entre acteur·rices ont été étudiés de diverses manières dans la littérature scientifique.

Les travaux de Madelrieux et al. (2017) abordent la **reterritorialisation** comme un **levier majeur pour la transition agroécologique** qui incite à repenser les liens entre activités humaines et propriétés des écosystèmes pour construire une durabilité forte de ces organisations. La création de filières courtes et l'émergence de labels responsables entendent aussi répondre à cette reterritorialisation des activités agricoles. Mises en place en réponse aux limites des organisations agricoles traditionnelles, elles **modifient les rapports de force dans les filières** en relocalisant les activités et les bénéfices. (Frayssignes et al., 2021). On observe alors une transformation des systèmes coopératifs selon 2 tendances : certains recherchent une logique purement marchande tandis que d'autres entendent renforcer les dimensions sociales et solidaires de ces réseaux (Pouzenc et al. 2008). Amirault (2020) suggère également que **le développement de filières responsables renforce la coordination entre les membres, tout comme la contractualisation.**

Cette thématique semble assez peu étudiée dans la littérature, toutefois, Magrini et al. (2023) affirment que les relations contractuelles dans les filières agricoles, influencent la coordination et la gestion des ressources. **Les contrats de production, par exemple, peuvent renforcer la construction d'une vision commune et une identité collective,** contribuant ainsi à l'autonomie des acteur·rices impliqués·es (Magrini et al., 2023). Cette notion fait écho à la complexité des relations de pouvoir qui sont en place dans les filières agricoles et impactent les échanges de ressources entre acteur·rices. Pour illustrer ces mécanismes, Williams et al. (2023) proposent une typologie des réseaux d'acteurs (contrôle agro-industriel, chaînes de valeur multifonctionnelles, réseaux alimentaires civiques), associés à des niveaux divergents d'autonomie des agriculteur·rices.

La **résilience des systèmes agricoles** est un autre thème central dans les publications scientifiques. Les critères d'autonomie du territoire, de diversité et de connectivité, apparaissent comme essentiels pour la durabilité des systèmes agricoles. (Les greniers d'abondance, 2020) Les **collectifs agricoles** jouent également un rôle clé dans la résilience des systèmes agraires en **facilitant l'accès aux ressources** (Gillerot et al., 2023). Ces organisations collectives reposent sur des schémas verticaux, horizontaux (OP, groupements d'achat etc.) ou multipartites (Magrini et al. 2023) et permettent de mutualiser les ressources tout en renforçant les capacités d'adaptation des fermes. La gestion collective implique par ailleurs une vision élargie du métier d'agriculteur·rice et soulève des questions sur **l'articulation des métiers de production et de commercialisation**, suggérant une nouvelle forme d'entrepreneuriat dans les fermes (Pouzenc et al., 2008).

En s'appuyant sur cet état de l'art et les questions qui motivent cette étude, nous formulons ces 5 **hypothèses de recherche** auxquelles nous allons tenter de répondre dans la suite de ce rapport :

H1 : L'enchevêtrement de différentes formes de commercialisation permet de préserver l'autonomie des agriculteur·rices et évite la dépendance

H2 : Les organisations collectives favorisent l'accès aux ressources et sont donc un levier important d'autonomisation

H3 : La contractualisation renforce la construction d'une vision commune et participe à des dynamiques d'autonomisation collectives.

H4 : La nature et la qualité des relations entre agriculteur·rices et structures commerciales agro-alimentaires impactent l'autonomie individuelle des fermes.

H5 : La représentation du territoire joue un rôle majeur dans la valorisation des produits agricoles.

II- MATERIEL ET METHODES

1. Quelles approches pour appréhender la complexité des systèmes de commercialisation agricoles ?

La problématique de recherche et les hypothèses qui en découlent reposent sur de 2 **concepts clés : l'autonomie et les filières**. Les cadres théorique et conceptuel décrits dans cette première partie ont amené des éclairages quant à leur définition et leur utilisation dans différents contextes. Toutefois, il est difficile d'identifier une méthode unique sur laquelle s'appuyer pour caractériser chacune de ces dimensions. Nous proposons donc d'adopter une **double approche méthodologique pour appréhender la complexité des systèmes et des concepts utilisés**.

a. Conception tridimensionnelle de l'autonomie

La revue bibliographique a fait émerger un concept théorique de l'autonomie, se rapprochant d'une volonté des agriculteur-rices à (re-)concevoir et contrôler l'ensemble de la production au sein des organisations agricoles. Pour en étudier toutes les subtilités, nous proposons d'utiliser une méthode d'analyse plus empirique, qui se propose de concevoir l'autonomie agricole selon 3 dimensions :

- **Autonomie de l'agroécosystème** : définie par sa capacité à maintenir l'élevage, à produire de manière autonome l'alimentation animale, et à préserver la fertilité des sols. Il s'agit de vérifier si les pratiques agricoles sont complémentaires et permettent un fonctionnement optimal de l'écosystème, tout en évaluant ses limites. Elle s'appuie sur des indicateurs liés par exemple à l'autonomie fourragère, énergétique ou semencière.
- **Autonomie économique** : mesurée par la viabilité financière de la ferme et son indépendance vis-à-vis des aides, du poids des intrants... Il s'agit de questionner par exemple si les activités de la ferme génèrent une valeur ajoutée suffisante pour assurer son bon fonctionnement et une rémunération décente pour l'agriculteur-rice, sans dépendre excessivement des subventions publiques. Ici, les besoins de l'agriculteur-rice sont laissés à sa libre appréciation et l'activité économique n'est considéré que comme support à l'exploitation.
- **Autonomie sociale** : évaluée selon la pérennité de la main-d'œuvre, la charge de travail, la qualité de vie et l'indépendance décisionnelle de l'agriculteur-rice. Il s'agit de comprendre comment l'agriculteur-rice gère le travail nécessaire au fonctionnement du système, en évaluant sa propension à engendrer précarité, solitude ou difficultés psychologiques. L'objectif est de déterminer si l'organisation du travail humain dans l'exploitation est durable et soutenable à long terme. Ici aussi l'individu est laissé juge de son niveau d'épanouissement.

Ces 3 volets de l'autonomie agricole, sont considérés comme interdépendants et complémentaires. Par exemple, les difficultés économiques rencontrées par certain-es agriculteur-rices stimulent en partie leur réflexion agronomique et ont un impact direct sur leur bien-être. De plus, d'autres thématiques, relevant de l'état environnemental du territoire entrent également en compte dans les réflexions menées. On retrouve par exemple la question de la gestion des ressources (eau, biodiversité, énergie, érosion...) ou encore l'autonomie des ateliers (semences, gestion de la flore, des adventices...).

Cette approche tridimensionnelle s'appuie notamment sur des travaux en cours qui tentent de définir des indicateurs de l'autonomie, en réponse à un premier diagnostic agroécologique, mené auprès de 8 agriculteur-rices du Nord-Comminges (COTERRA, 2024b)

Les indicateurs sont également classés selon leur dimension spatiale et organisationnelle, de l'individuel au territorial en passant par le collectif. Cette conceptualisation permet d'approcher la complexité des enjeux et l'intérêt de considérer une multiplicité d'acteur-rices, sur l'ensemble des filières.

Il faut cependant rester prudent quant à cette méthode d'analyse puisque l'étude dont sont issus ces résultats émane de savoirs locaux, à la suite d'entretiens réalisés dans le territoire du Nord Comminges, et décrit un panorama issu du point de vue des acteur-rices interrogé-es. **Notre étude s'inscrit dans la continuité de ces travaux donc nous considérons cette définition « empirique » comme base de réflexion à notre sujet principal.** Cette première approche tridimensionnelle servira de support à l'analyse des dynamiques d'autonomisation dans les filières.

b. La méthode ARDI

Par ailleurs, nous choisissons d'utiliser un autre point de vue pour étudier la complexité des interrelations entre acteur-rices, qui se focalise sur les **propriétés des organisations collectives des filières de commercialisation.**

Théorisée par Etienne en 2009, la **méthode ARDI** vise à apporter une solution d'accompagnement pour impliquer les acteur-rices des territoires pour définir un projet de développement territorial. Celle-ci vise donc à **co-construire une représentation partagée** des enjeux et aide à **imaginer une gestion plus ouverte, dynamique et résiliente** en rassemblant différents partenaires. Cette méthode a été testée dans divers scénarios, notamment pour atteindre des objectifs environnementaux et/ou sociaux, liés à l'érosion des sols ou questionnant la capacité d'autonomie des individus locaux. Basée sur une compréhension partagée des éléments clés du fonctionnement du territoire selon l'enjeu ou la question posée, cette approche étudie les **Acteur-rices** clés, les **Ressources** mobilisées, les **Dynamiques** d'évolution et les **Interactions** entre ces éléments (Etienne, 2009).

Cette approche méthodologique apparaît tout à fait adaptée à notre problématique, dans le sens où nous nous positionnons à l'interface entre le monde scientifique de la recherche et celui plus opérationnel des institutions publiques territoriales.

Nous analyserons donc l'organisation des filières de polyculture-élevage, en nous intéressant à la fois aux **acteur-rices impliqués et aux ressources**, actuelles ou potentielles, mobilisées sur le territoire pour favoriser l'autonomisation. De plus, pour comprendre les interactions et dynamiques en jeu, nous examinerons **les orientations stratégiques des opérateurs, leur gouvernance, les modalités de contractualisation, ainsi que les influences et relations de pouvoir générées par ces structures.** Enfin, il est essentiel de prendre en compte les **interactions entre ces filières et le territoire** auquel elles sont rattachées, dans une optique de développement territorial, en particulier dans le cadre de la mise à jour du PAT.

2. Quels outils pour étudier la diversité des filières et rendre compte de leurs spécificités ?

Le but de notre étude est de concevoir une cartographie exhaustive des filières de polyculture-élevage dans le Comminges, mais également de récolter des discours et des impressions plus détaillées lors d'entretiens avec des acteur·rices du territoire afin de nourrir l'étude et apporter un regard « de terrain » sur la situation. Pour étudier la diversité et les spécificités des filières, nous utilisons une **approche qualitative**. Ces méthodes ne sont pas pensées pour être représentatives d'une population de référence mais plutôt pour **rendre compte de la diversité des situations** et des diverses possibilités d'organisation de cette population. Il s'agit donc d'interroger des personnes très différentes pour identifier l'ensemble des discours et pratiques envisageables, pour comprendre et restituer les logiques internes de ces réseaux. (Lepiller et al. 2021)

Le dispositif que nous privilégions pour cette recherche est l'**entretien semi-directif**. Largement utilisé dans les dispositifs de recherche en sciences humaines et sociale, ce type d'entretien repose sur un questionnaire structuré mais avec des questions ouvertes ou thématiques. Avec cette approche, l'enquêté·e est d'abord placé·e en tant qu'informateur·rice et détenteur·rice d'un savoir précieux sur la thématique d'intérêt. Au-delà des informations récoltées, l'entretien vise à rendre compte de l'expérience de la personne et de sa vision du territoire et du monde, dans une logique compréhensive (Pin, 2023). Alors que nous choisissons d'intégrer des individus porteurs d'enjeux et de valeurs différents pour rendre compte de la diversité des filières, les entretiens semi-directifs permettent justement de produire des données illustrant la singularité des relations que ces acteur·rices ont vis-à-vis des autres individus, groupes d'individus, institutions... et plus largement des phénomènes sociaux établis sur le territoire d'étude. (Pin, 2023).

Les résultats de ce type d'enquête doivent être recoupés avec des données recueillies au moyen d'autres techniques qualitatives classiques comme le traitement de sources écrites (Pin, 2023). C'est en ce sens qu'une **recherche bibliographique** précédant la période de « terrain » a permis de disposer de premiers éléments de contexte et de compréhension des enjeux du territoire. Ces lectures informatives (documents scientifiques, actualités locales, journaux, etc.) se sont poursuivies durant toute la période de stage, selon les thématiques et les questionnements rencontrés. C'est la raison pour laquelle nous choisissons d'intégrer tout au long du rapport des nouvelles informations théoriques et bibliographiques pour illustrer nos propos.

L'observation ou **enquête de terrain** est aussi une approche nécessaire à une meilleure compréhension des dynamiques et des interrelations entre acteur·rices. Beaud et Weber (2010) affirment effectivement qu'une observation sans entretiens risque de rester aveugle aux points de vue indigènes tandis qu'un entretien sans observations risque de rester prisonnier d'un discours décontextualisé. Cette phase d'immersion sur le terrain d'étude limite donc l'impression « d'extractivité » de la recherche.

Ainsi, grâce au co-encadrement avec le PETR, instance présente au cœur du territoire d'étude (Saint-Gaudens), j'ai été accueillie pendant 2 mois dans leurs locaux pour travailler au plus près des acteur·rices impliqué·es. Cette **immersion** m'a permis de contribuer à la dynamique locale à travers ma participation à des événements professionnels, mes achats, mes choix d'activités... tout en recueillant des informations de contexte, d'historique etc. essentielles à la compréhension plus large de certaines dynamiques. L'intégration dans l'espace professionnel des enquêté·es constitue finalement un levier de confiance, utile lors des entretiens afin d'aborder des sujets un peu plus sensibles.

3. Quel échantillonnage pour étudier la diversité des systèmes agricoles en polyculture-élevage ?

La structuration de l'échantillon se doit de représenter une diversité d'opérateurs, tant dans leurs débouchés et leur place dans la filière que dans leur taille, leur forme d'organisation et leur stratégie de développement. La constitution de cet échantillon raisonné consiste à choisir un sous-ensemble spécifique de la population, en ciblant des individus ayant des attributs ou des connaissances particulières, offrant ainsi une vue approfondie et contextuellement pertinente sur le sujet étudié. Nous avons sélectionné 4 dimensions, permettant de caractériser les participants sur une « matrice de diversité » : le type d'acteur-riche interrogé-e, sa place dans la filière, le type de filière considéré et la catégorie de produit agricole élaboré.

Nous avons préalablement identifié 6 typologies d'acteur-riche :

- Agriculteur-riche (A)
- Coopératives, entreprises agroalimentaires (C)
- Intermédiaires (logistique, unités de transformation, grossistes, chevillards, etc.) (I)
- Magasins, relais de producteurs (épiceries, magasins de producteurs, grandes et moyennes surfaces (GMS), etc.) (M)
- Plateformes de commercialisation (P)
- Ressources, structures d'accompagnement (associations, CA, CD...) (R)

Ce premier niveau de caractérisation décrit la **forme d'organisation** des opérateurs interrogés mais ne tient pas compte des autres critères de diversité. Pour des raisons de simplification, ces catégories servent à coder les individus interrogés, permettant de préserver leur anonymat tout en conservant des informations pertinentes les concernant. Ce code sera suivi d'un numéro correspondant à l'ordre des entretiens passés dans la catégorie correspondante. (Par exemple : I01 a été le 1^{er} intermédiaire interrogé et R03, la 3^{ème} personne ressource).

La **dimension liée aux productions agricoles**, prend en compte les débouchés principaux de chaque opérateur. Les systèmes de polyculture élevage ont la particularité de présenter simultanément une ou plusieurs cultures et une ou plusieurs productions animales. Ainsi, nous choisissons de classer chaque individu interrogé en fonction de son **atelier principal**. S'il n'y a pas de production dominante, il sera classé dans la catégorie « mixte ».

La **dimension liée à l'emplacement des personnes au sein des filières**, a pour objectif de mieux comprendre l'ensemble des missions portées par les acteur-riche-s. Elle se décompose en 5 positions stratégiques : la production, la transformation, la logistique, la commercialisation et le rôle d'accompagnement, d'appui aux filières (vision plus systémique).

Enfin, pour appréhender les **typologies de filières** représentées, nous définissons une échelle liée au nombre d'intermédiaires impliqués dans les circuits de commercialisation et intégrant des données en matière de territorialisation des ventes : vente directe et circuits courts, filières territoriales, filières longues. Ces termes utilisés renvoient aux notions définies dans la partie III-2-b. Dans le cas d'une diversité de circuits de commercialisation, les débouchés principaux (en matière de volumes) seront présentés.

Afin de constituer cet échantillon diversifié d'acteur-riche-s à interroger, nous nous focalisons, dans un premier temps sur des **personnes « ressources »** engagées sur le territoire en tant qu'élus institutionnels dans diverses instances : mairies, communautés de communes, PETR... Cette phase d'exploration nous permet de faire une première cartographie du territoire, d'identifier d'autres individus correspondants aux typologies définies précédemment et d'obtenir leurs contacts.

En parallèle, il s'agit de contacter par mail et/ou par téléphone des agriculteur-riche-s ou les référents des opérateurs agricoles identifiés. Au fur et à mesure des réponses, les

personnes interrogées sont placées sur la matrice de diversité (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) pour cibler les typologies d'acteur-rices à enquêter prioritairement pour obtenir la diversité recherchée. La recherche de coordonnées se poursuit lors des entretiens mais également via des recherches d'annuaires en ligne ou encore lors de journées et réunions professionnelles.

Au cours des 2 mois d'enquête de terrain, 18 personnes représentant chacune 1 structure différente ont été interrogées. De plus, la période d'immersion sur le terrain et notamment la participation à 8 événements a permis de rencontrer et d'échanger avec une plus grande variété d'acteur-rices. Finalement, la construction de l'échantillonnage reflète plutôt bien la diversité recherchée, au travers des 4 dimensions définies précédemment :

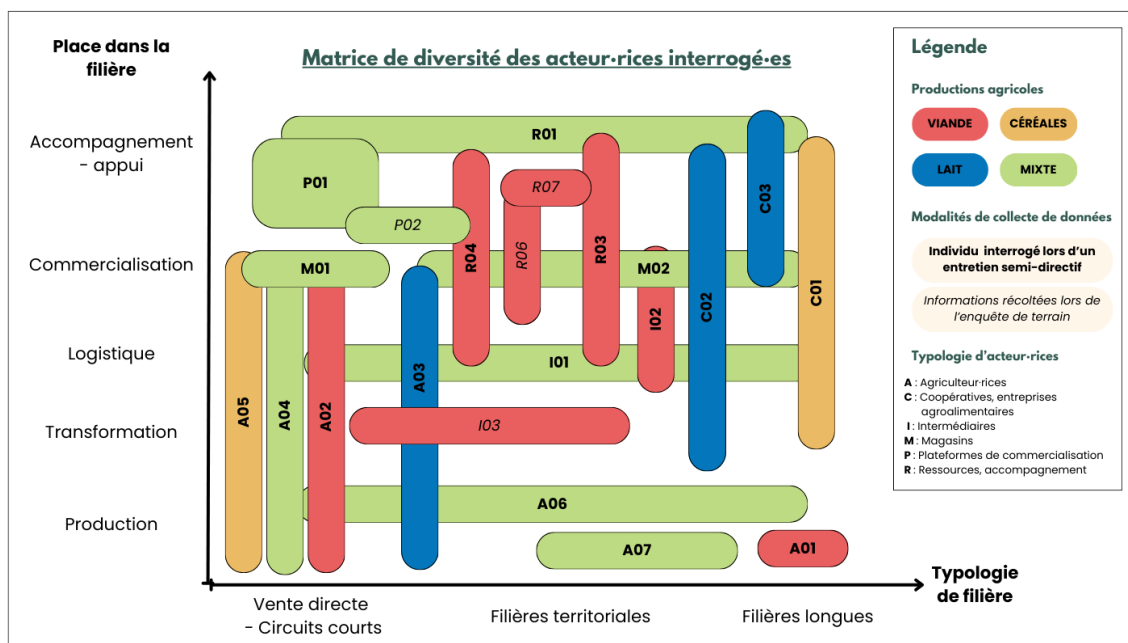


Figure 4 : Matrice de diversité des acteur-rices interrogé-es lors de l'étude – Réalisation personnelle, 2024

4. Quelles données recueillir pour qualifier l'organisation des filières et les interrelations entre acteur·rices ?

a. Mise en place du questionnaire : quelles données récolter pour répondre à notre problématique de recherche ?

La construction de la **grille d'entretien** apparaît comme essentielle pour identifier les informations pertinentes pour répondre à notre problématique de recherche et aux différentes hypothèses posées. Il apparaît nécessaire de déterminer les données empiriques à récolter en s'appuyant sur notre cadre méthodologique et plus particulièrement les différentes modalités de compréhension des filières (ARDI). Il s'agit alors de renseigner chacune de ces 5 thématiques :

Tableau 1 : Données empiriques de la grille d'entretien. – Réalisation personnelle, 2024

Thématiques	Données à récolter
1 Organisation, acteurs	Nom, localisation, main d'œuvre, histoire, activités, fournisseurs, zone géographique d'achat / de vente, clients, structures partenaires, filiales, marques, gouvernance
2 Ressources mobilisées	Produits agricoles achetés / transformés / vendus (type, volumes, valeur, qualité, exigences du circuit, évolutions, innovation), appui technique (sujets, qualité du conseil, retours), approvisionnement, équipements, partage de documents via les réseaux, co-produits, main d'oeuvre
3 Finalités, objectifs, dynamiques	Historique, SIQO, cahier des charges (doc complet et/ou points clés), saisonnalité, stratégie commerciale, marché cible, connaissance de la « concurrence », positionnement par rapport aux produits similaires, formation du prix, évolutions, innovations, implication des producteurs, appui technique, intégration
4 Relations, influences, interactions intra et inter-filières	Historique, structures associées, saisonnalité, relations avec les fournisseurs / adhérents (type, fréquence...), contractualisation (contrats, durée d'engagement, détails, avantages, inconvénients...), formation du prix, gouvernance(S), implication des producteurs, stratégie de communication, processus consultation VS décisions
5 Interactions filières-territoires	Main d'œuvre, historique, structures associées, emprise géographique, volumes et valeurs des productions, signes de qualité liés au territoire, données économiques, dynamisme (innovation, évolutions, diversification...), place dans le schéma territorial, attentes des pp locales, levier ?

La conception du questionnaire a donc débuté par l'identification de ces données. Ces éléments ont ensuite été réorganisés par thématiques pour structurer les échanges de manière logique. **L'entretien débute par des questions simples pour appréhender le contexte** telles que l'organisation générale de la ferme ou de la structure. **Il se poursuit en explorant les différentes dynamiques et objectifs de la structure** et en interrogeant les aspects techniques, économiques et politiques. Enfin, **la conclusion du questionnaire propose des questions ouvertes sur les grandes thématiques de l'étude** (avenir de la polyculture élevage, rôle des politiques publiques, notion d'autonomie etc.). (Annexe 1)

Malgré la diversité des profils des participants, **la grille d'entretien sera identique pour tous** afin d'avoir une base de travail cohérente. Celle-ci comprend différentes propositions conçues pour s'adapter à chaque interlocuteur. De plus, cette méthode est scientifiquement plus rigoureuse, car elle **permet d'analyser les réponses de manière uniforme, sans introduire de biais liés aux sujets abordés** ou non. Par ailleurs, l'absence de réponse à certaines questions pourra elle-même être considérée comme un élément pertinent d'analyse.

b. Déroulement des entretiens

Les entretiens se déroulent principalement sur le lieu de travail des participants, selon leur disponibilité. Pour des raisons pratiques, certains se sont déroulés dans mon bureau au PETR PCP et 2 autres en visio-conférence. Clément Chesnais (ancien chargé de mission PAT au PETR PCP) et co-encadrant de mon stage était présent lors de 2 entretiens, pour des raisons politiques liées au statut des personnes interrogées, sans que cela n'entrave les discussions.

Avant chaque session, le consentement des participants est obtenu, conformément aux formalités exigées par le projet de recherche. Les discussions sont enregistrées, sauf demande contraire, et certains passages peuvent être coupés à la demande des intéressé-es. Seuls 2 individus n'ont pas souhaité être enregistrés et 3 autres personnes ont mentionné des passages confidentiels.

Chaque entretien débute par une présentation du projet de recherche et de mon stage. Une question sur la structure ou la ferme lance la discussion, suivie par des questions basées sur les thématiques de la grille d'entretien. Ce questionnaire n'est pas toujours suivi linéairement afin de permettre une discussion plus fluide. Cependant, je m'assure tout au long de l'entretien que l'ensemble des sujets ont au moins été abordés une fois. Pour conclure, les questions ouvertes apportent une certaine **liberté d'expression** à la personne interrogée, en fonction des sujets abordés précédemment et de la confiance établie au fil de l'entretien.

Après chaque session, une fiche résumée est rédigée, comprenant mon ressenti, les points marquants et des pistes d'analyse. Les enregistrements sont ensuite retranscrits à l'aide du logiciel *Whisper* puis corrigés, tandis que les sessions non enregistrées font l'objet de notes détaillées. Tous les fichiers audio et documents sont ensuite déposés sur SYGADE, le portail des entretiens de l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) pour permettre une sécurisation des fichiers et la possibilité d'une consultation ultérieure par les responsables du projet COTERRA.

5. Quelles analyses pour répondre à la problématique ?

a. Analyse textuelle

Identifiant les thèmes, les motifs, les relations entre les mots et les tendances générales, les analyses textuelles permettent d'extraire des informations statistiques significatives pour comprendre en profondeur le contenu et la structure d'un texte.

Le logiciel **ALCESTE** (Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte), spécialisé dans ce type d'analyse, se distingue par sa méthode de « classification hiérarchique descendante », qui inverse l'approche traditionnelle en fractionnant progressivement le texte pour extraire des classes de mots représentatives (Delavigne, 2003). L'ensemble du corpus étudié est d'abord fractionné en unités de contexte initiales (UCI), représentant par exemple les différents entretiens puis en unités de contexte élémentaires (UCE), plus spécifiques. Chaque entretien est introduit par un « code », construit par l'utilisateur, permettant d'appréhender ces unités de contexte. Pour cette étude, nous avons utilisé les mêmes informations que pour la construction de la matrice de diversité (voir II-3), à savoir la catégorie d'acteur (A, C, I, M, P, R), leur identifiant et les productions agricoles principales (Viande, Lait, Céréales, Mixte). Pour homogénéiser le corpus de texte, nous ne pouvons intégrer les prises de notes. Seuls 16 des 18 entretiens sont donc analysés.

Contrairement aux méthodes de « classification hiérarchique ascendante » qui se basent sur la cooccurrence des mots, Alceste utilise une analyse statistique distributionnelle pour classer les unités de contexte en fonction de la distribution des « mots-pleins », identifiés après avoir éliminé les « mots-outils » et réduit les formes par lemmatisation (Bart, 2011). Cette méthode, indépendante du sens des mots, permet de regrouper les unités de contexte ayant des mots communs et de constituer des classes de vocabulaire sur la base de leurs cooccurrences. Le logiciel propose également une analyse factorielle des correspondances (AFC) pour rendre compte des relations d'attraction et d'éloignement des différents corpus, classes, formes, etc. (Bart, 2011)

Finalement, **ALCESTE met en évidence les principaux « mondes lexicaux » du corpus**, c'est-à-dire les ensembles de mots les plus fortement associés à chaque classe, offrant ainsi une représentation claire et structurée des relations lexicales dans le texte analysé (Delavigne, 2003). Cette approche facilite l'étude et l'interprétation des corpus textuels en révélant les polarités et les contrastes dans l'usage du vocabulaire, ce qui est particulièrement utile pour les recherches nécessitant une compréhension détaillée et nuancée des données textuelles (Bart, 2011).

b. Analyse thématique qualitative

Avant de travailler sur l'analyse thématique, une première étape de lecture des entretiens permet d'identifier l'ensemble des acteur·rices mentionné·es et leurs relations dans le but de créer une cartographie des filières du territoire. Certaines données quantitatives sont aussi relevées pour enrichir les données sur les flux de ressources.

Ensuite, nous procédons à une **analyse de contenu thématique**. Cette méthode d'analyse consiste à repérer des thèmes généraux récurrents qui apparaissent dans des discours ou des textes pour obtenir une synthèse des propos. (Paillé et Mucchielli, 2016) Les thèmes identifiés doivent correspondre aux objectifs et aux questions de l'étude et représenter le contenu des entretiens. Pour cela, nous avons établi une grille d'analyse regroupant les thèmes et sous-thèmes correspondant aux 5 grandes questions de recherche définies dans la partie I-4-c. Chaque thème identifié dans les retranscriptions des entretiens est surligné, et l'idée principale est résumée dans la grille d'analyse. Une fois tous les entretiens analysés, nous extrayons les données pour chaque thématique et les comparons afin d'identifier des récurrences ou des variations dans les réponses apportées pour dégager les résultats de l'étude. Pour compléter ces analyses, nous avons également inclus quelques éléments issus de **l'observation de terrain** contenant des données ethnographiques de compréhension du territoire et des relations entre acteur·rices.

III-RESULTATS

1. Analyse textuelle

L'analyse du corpus intitulé "alceste" a permis de classer 61 % des unités textuelles, avec un niveau de pertinence moyen, tandis que 39 % des unités ont été rejetées de l'analyse. Les unités classées ont été réparties en trois classes distinctes, chacune représentant des thématiques spécifiques identifiées par le vocabulaire significatif. (Figure 5)

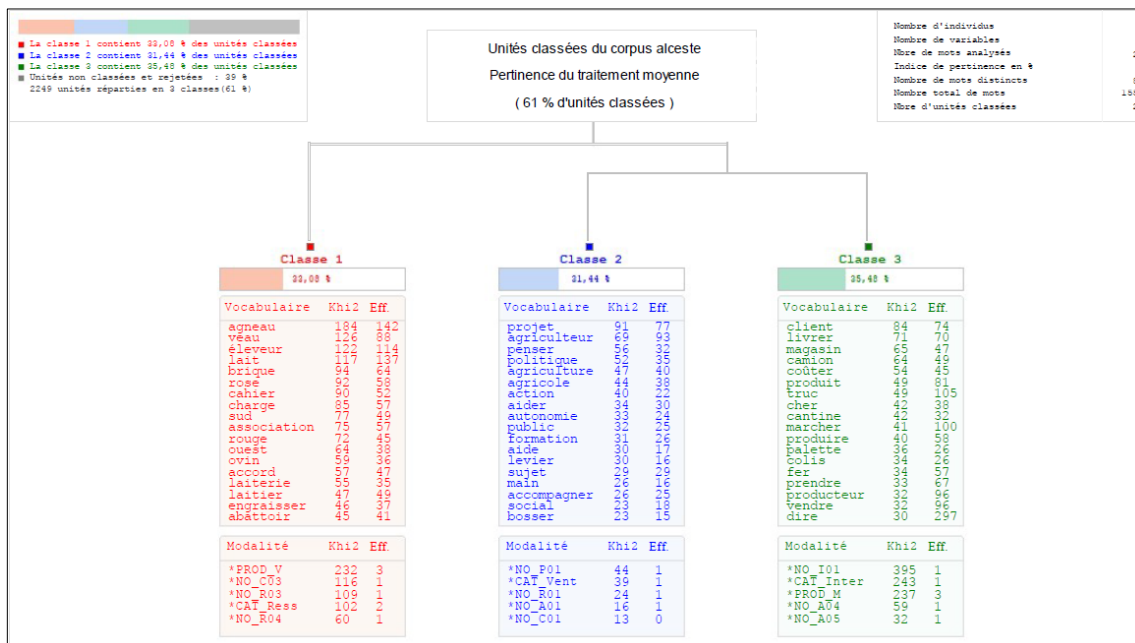


Figure 5 : Unités classées du corpus (entretiens) selon la méthode ALCESTE, © Alceste Education, 2024

Classe 1 : Production Animale

Mots significatifs : agneau, veau, éleveur, lait, brique, rose

Cette classe se distingue par un vocabulaire fortement lié à la production animale, en particulier l'élevage de bovins et d'ovins, et aux produits laitiers. Elle reflète des discussions centrées sur les pratiques d'élevage, la transformation laitière, et la gestion des produits animaux.

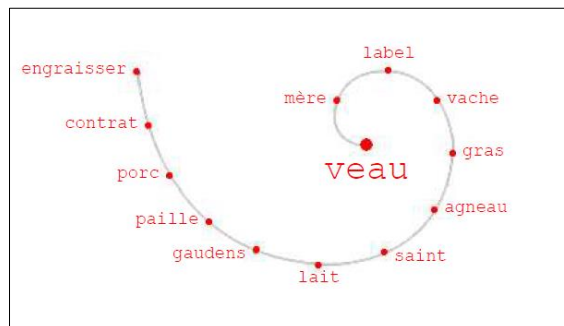


Figure 6 : Réseau de proximité d'une forme significative de la classe n°1 - © Alceste, 2024

Classe 2 : Politiques Agricoles et Projets

Mots significatifs : projet, agriculteur, penser, politique, agriculture, agricole

Cette classe regroupe des unités textuelles orientées vers les politiques agricoles, les projets de développement rural, et les réflexions sur l'avenir de l'agriculture. Elle met en évidence les préoccupations liées à la gestion agricole, les politiques publiques, et les initiatives pour soutenir les agriculteurs.

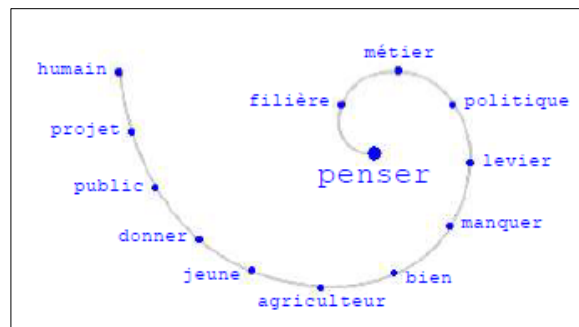
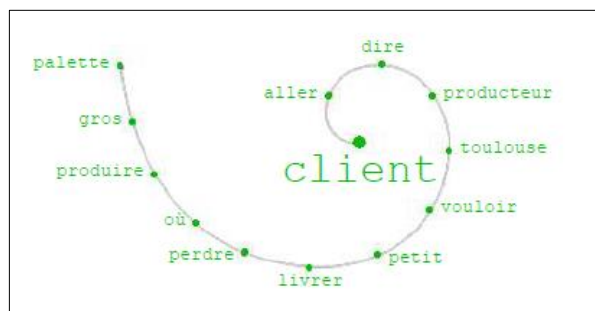


Figure 7 : Réseau de proximité d'une forme significative de la classe n°2 - © Alceste, 2024

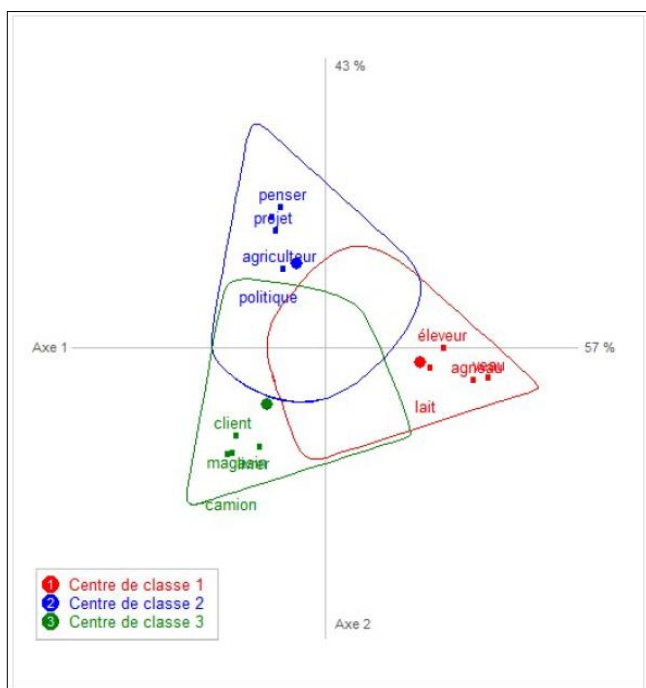
Classe 3 : Logistique et Distribution

Mots significatifs : client, livrer, magasin, camion, coûter, produit

Cette classe est caractérisée par des discussions autour de la logistique, la distribution des produits agricoles, et les interactions avec les clients. Elle couvre des thèmes liés aux coûts de transport, à la chaîne d'approvisionnement, et à la vente au détail des produits agricoles.



L'analyse ALCESTE révèle trois grandes thématiques au sein du corpus, chacune reflétant différents aspects de l'agriculture et de sa gestion. La répartition des classes indique une attention équilibrée (Figure 9) entre la production animale, les politiques agricoles, et la logistique. Cette segmentation permet d'identifier les points de focus majeurs des acteurs agricoles et les dynamiques en jeu dans leurs activités quotidiennes.



Les trois classes identifiées — production animale, politiques agricoles et logistique/distribution — reflètent les principaux axes d'étude en mettant en évidence les interactions complexes entre les pratiques d'élevage, les stratégies politiques, et la gestion de la distribution des produits agricoles.

Cependant, l'analyse montre également une représentation limitée du « monde lexical » lié aux cultures, notamment aux céréales. Cela suggère le fait que les filières de production végétale sont plus souvent orientées au service des systèmes d'élevage et non pas en tant que produit final à valoriser. Il est donc pertinent de se demander si l'autonomisation des exploitations dépend principalement de la capacité des systèmes de polyculture à soutenir l'élevage, plutôt que d'une diversification agricole plus équilibrée ?

Cette première analyse textuelle rend compte des thématiques principales de l'étude et nous conduit à approfondir notre raisonnement en utilisant une analyse thématique plus approfondie, afin d'examiner en détail les articulations entre filières de commercialisation et autonomie des systèmes agricoles dans le Nord Comminges.

2. Comment s'organisent les filières de commercialisation des produits carnés, laitiers et céréaliers dans le Nord-Comminges ?

a. Les spécificités des produits issus de la polyculture-élevage imposent-ils des modalités dans la gestion de leur commercialisation ?

Comme présenté dans le contexte théorique (I-1.c), la polyculture-élevage se caractérise par la présence d'au moins une production animale et une production végétale sur une même ferme. Dans ce contexte, les fermes du Nord-Comminges se distinguent principalement par leur source de revenu dominante : certaines s'appuient majoritairement sur les productions céréalières, tandis que d'autres se concentrent sur les productions animales, réparties principalement entre les filières lait et viande. Chacune de ces filières possède des particularités de commercialisation liées au contexte local (disponibilité des infrastructures, etc.) ou à la typologie de produits (réglementation, conservation des produits, etc.) et que nous allons explorer.

La Figure 10 apporte un éclairage quant à la structuration des réseaux de commercialisation dans le Nord-Comminges. Cette cartographie ne se veut pas exhaustive mais permet de visualiser l'organisation globale des filières sur le territoire.

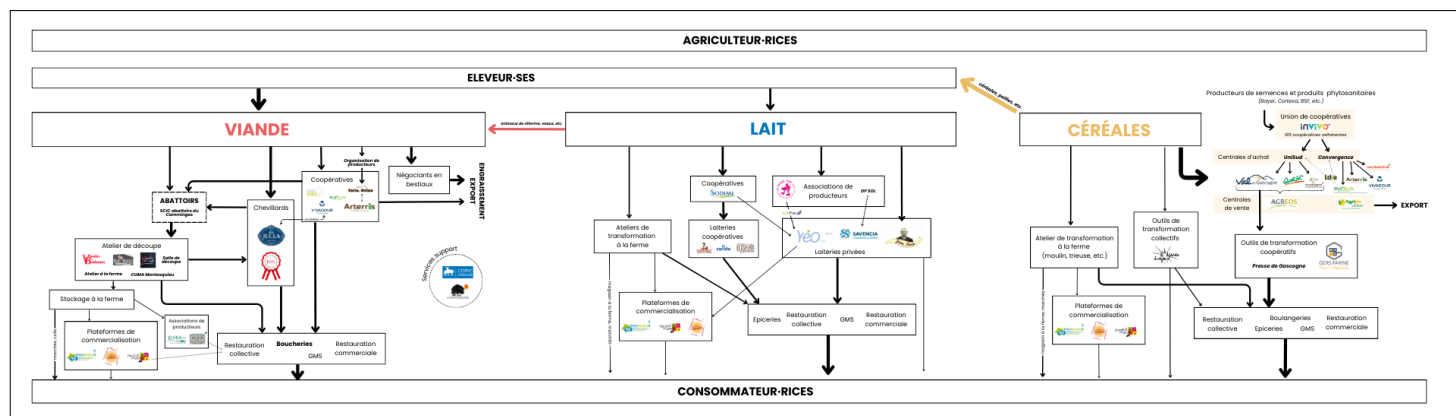


Figure 10 : Organisation des filières de commercialisation des produits issus de la polyculture-élevage dans le Nord-Comminges
Réalisation personnelle, 2024

Pour les **filières d'élevage**, l'**abattoir joue un rôle central en tant que point de convergence pour tous les acteur-rices** (Figure 11), indépendamment de leur taille ou de leurs débouchés. La présence d'un abattoir et des services associés sur le territoire est essentielle pour inciter à conserver davantage d'animaux finis sur le territoire, c'est-à-dire des animaux conformés, prêts à abattre.

En effet, si tous les animaux étaient exportés avant leur mise à mort, la nécessité d'avoir un abattoir disparaîtrait, mais cela entraînerait aussi la perte de la valeur ajoutée pour les éleveur-ses. À l'inverse, **pour structurer une filière organisée localement, il est crucial de disposer d'un abattoir et des services associés** (salle de découpe, ateliers de transformation, bouchers, salaisonniers...). Cela permet une meilleure valorisation des produits carnés, qui ne sont plus vendus uniquement sous leur forme primaire, tout en conservant la valeur ajoutée sur le territoire. C'est d'ailleurs l'objectif porté par la 5C pour rénover et maintenir les abattoirs du Comminges.

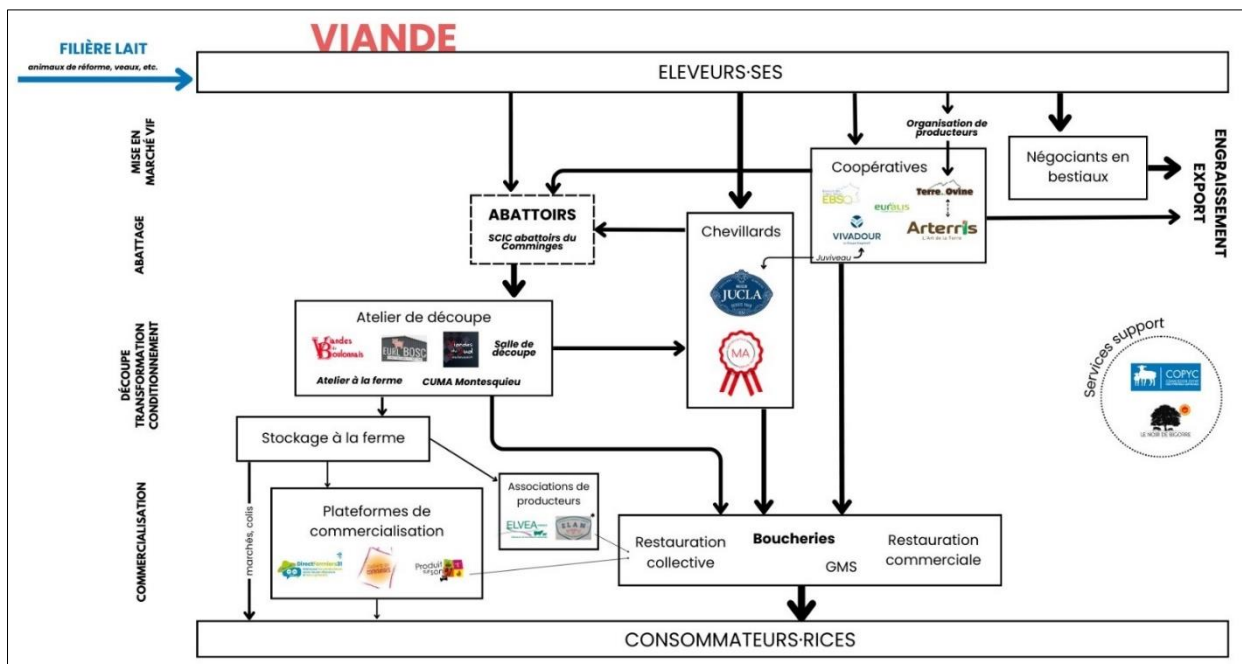


Figure 11 : Organisation de la filière viande dans le Nord-Comminges - Réalisation personnelle, 2024

Toutefois, ces infrastructures nécessitent des volumes conséquents d'animaux finis pour être économiquement viables. Certain-es acteur-rices soulignent le coût élevé de ces outils, que ce soit pour leur fonctionnement, leur mise aux normes (agrément CE) ou leur certification dans le cadre de filières de qualité, et ce, quelle que soit leur taille. Il est donc déterminant de conserver des élevages sur le territoire et de développer des filières de commercialisation d'animaux finis afin de rentabiliser ces structures, elles-mêmes indispensables à la pérennité des exploitations agricoles.

Cette question est d'autant plus cruciale que les réseaux de commercialisation varient souvent selon l'âge des animaux. Historiquement, et aujourd'hui encore, de gros volumes de broutards sont exportés pour être engraisés en Italie, ou des génisses en Espagne, notamment puisque les coûts des céréales utilisées pour l'engraissement y sont moindres, et donc la rentabilité meilleure pour les structures d'engraissement. Cette pratique divise les volumes disponibles localement et accroît la dépendance vis-à-vis de certains acheteurs ou services

Cette question est d'autant plus prégnante que les réseaux de commercialisation varient souvent selon l'âge des animaux. Historiquement, et aujourd'hui encore, de gros volumes de broutards sont exportés pour être engraisés en Italie, ou des génisses en Espagne, (lié notamment aux coûts des céréales pour l'engraissement), ce qui divise les volumes disponibles localement et accroît la dépendance vis-à-vis de certains acheteurs ou services.

De plus, l'abattage des animaux pour la valorisation locale pose la question de la **répartition des carcasses**. Certain-es éleveur-es en vente directe proposent un assortiment de morceaux en « caissettes », mais cela ne correspond pas toujours aux attentes des consommateurs. La restauration collective ou commerciale, quant à elle, peut aussi avoir des demandes spécifiques en termes de volume ou de typologie de produits (uniquement des steaks, des cuisses, des côtelettes, etc.). Il est donc nécessaire de disposer d'un volume de production suffisant et d'une diversité de clients pour permettre une répartition adéquate, un travail souvent assuré par les chevillards ou les coopératives.

Enfin, la question de la **saisonnalité**, particulièrement marquée dans la filière ovine, est également un facteur important à considérer dans la compréhension et la structuration des filières. En effet, ces animaux ont la faculté biologique de caler leur cycle de reproduction en fonction de la longueur du jour ou plus exactement de la nuit et donc dépendant des saisons.

Les produits animaux, qu'ils soient carnés ou laitiers, présentent également la contrainte particulière d'être des **produits frais** avec une date limite de consommation (DLC) courte. Cela impose des exigences strictes en termes de logistique, notamment pour le stockage, le transport, la livraison et la conservation. Certains magasins doivent par exemple anticiper leurs besoins en effectuant des précommandes, surtout pour ceux disposant de peu d'espace de stockage ou fonctionnant avec des flux tendus. Les éleveur·ses sont donc contraint·es de livrer très fréquemment notamment pour les œufs frais ou encore les produits laitiers.

Dans la **filière laitière** (Figure 12) la question de la collecte est centrale pour tous·tes les éleveur·ses, y compris ceux qui transforment une partie de leur production à la ferme. Dans le Comminges, zone non spécialisée sur une production agricole spécifique, les fermes laitières peuvent être très dispersées, avec de longues distances à parcourir et des parcours de collecte complexes. **Cette collecte demande donc une importante logistique et peut devenir très coûteuse au vu de la récurrence et de l'éloignement des fermes.** Certaines petites associations de producteurs ont décidé de se réappropriier cette étape pour leurs membres, à l'échelle d'une zone géographique restreinte, afin de gérer au mieux la traçabilité de leurs produits. D'autres, en revanche, préfèrent confier la collecte aux laiteries privées ou aux coopératives, pour bénéficier de leur expertise sur ces questions de logistique et des économies d'échelles engendrées par la massification des volumes collectés. La présence de ces grosses structures commerciales dans le Nord-Comminges permet un « *bon maillage territorial* » et assure à certain·es éleveur·ses isolé·es une collecte régulière, notamment grâce au statut de coopérateur, qui impose à la coopérative de trouver un débouché pour ses adhérents.

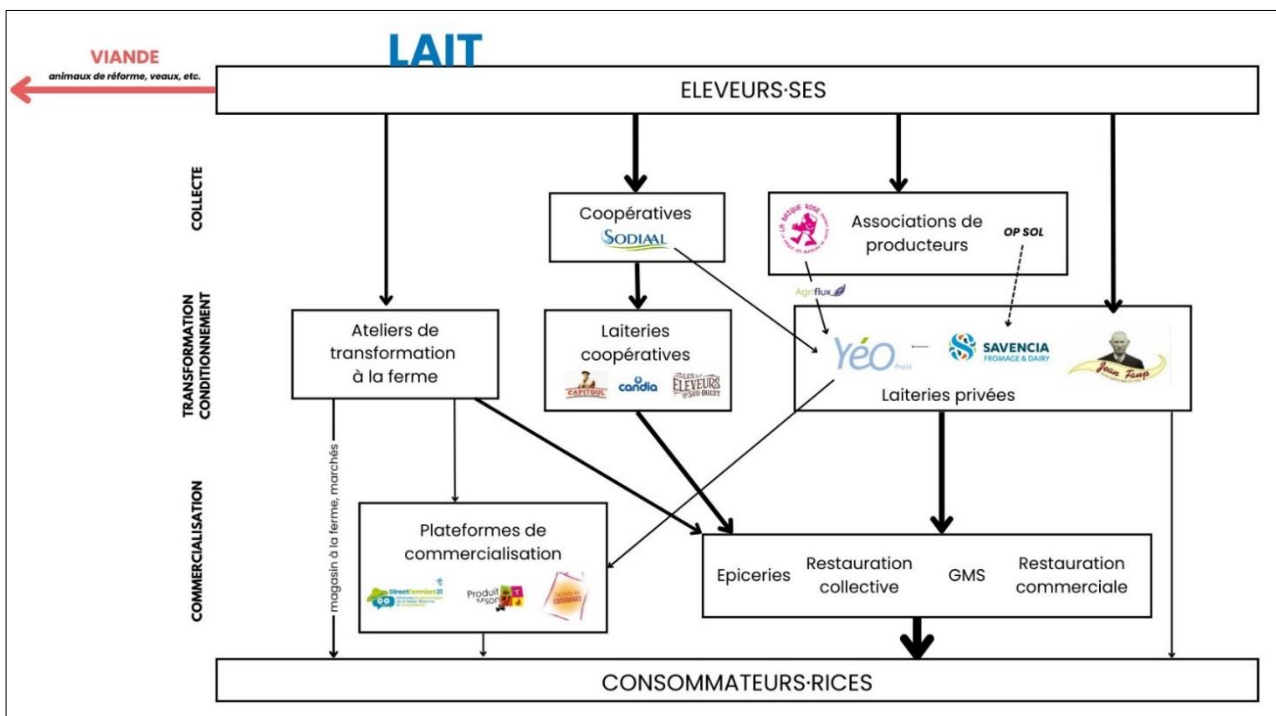


Figure 12 : Organisation de la filière lait dans le Nord-Comminges - Réalisation personnelle, 2024

Enfin, pour la **filière céréales** (Figure 13), on distingue un gros flux de matière non quantifiable qui reste dans les fermes ou s'échange entre voisins. En effet, les céréales produites sont **majoritairement auto-consommées dans les systèmes de polyculture-élevage, essentiellement pour l'alimentation animale** (mais aussi les pailles). S'il existe quelques systèmes spécialisés dans la production céréalière dans les plaines du Nord Comminges, la productivité y reste en deçà d'autre régions comme le Gers ou la Beauce (aux alentours de 60qx/ha pour le blé, contre 90/100qx/ha dans certains départements), du fait des

contraintes climatiques, topographiques, des types de sol, etc., limitant irrémédiablement la compétitivité du territoire. Les entreprises ou coopératives céréalières avec lesquelles travaillent les agriculteur-rices du Nord-Comminges sont donc basées principalement en dehors du Comminges, et sont contraintes de massifier les volumes (groupement d'achat, union de vente...) ou de travailler sur des filières de qualité (blés améliorants...) pour être concurrentielles sur les marchés nationaux et internationaux.

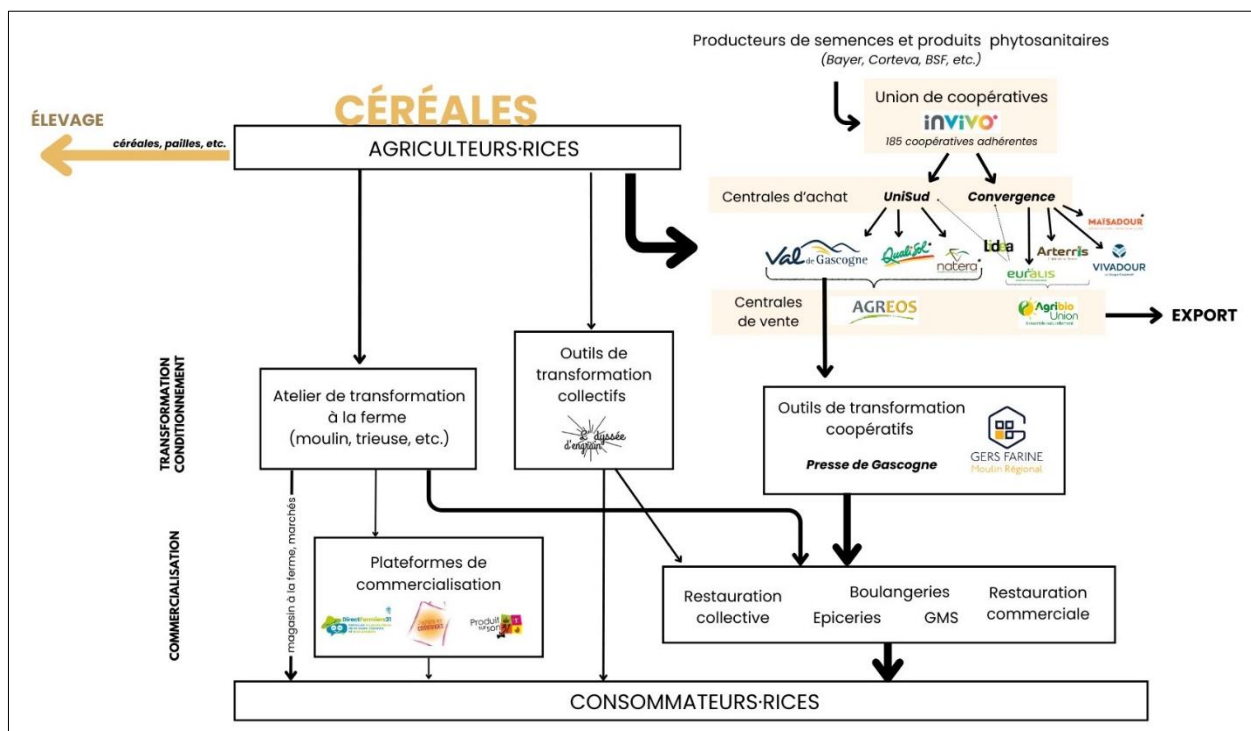


Figure 13 : Organisation de la filière céréales dans le Nord-Comminges - Réalisation personnelle, 2024

b. Quelles typologies de filières peut-on caractériser ?

Au-delà de l'approche « produits », nous identifions plusieurs typologies de filières sur le territoire. L'enquête de terrain a révélé une **grande diversité de perceptions et d'appréciations** concernant la **dimension des filières** (nombres d'intermédiaires) et leur définition spatiale dans le Nord-Comminges.

Tout d'abord, certain-es considèrent qu'une filière ne peut être considérée en tant que telle que lorsqu'elle inclue des opérateurs intermédiaires avant d'atteindre le consommateur : « dans le sens, pas direct ». Pour d'autres, la vente directe est considérée comme un type de filière particulier où les produits sont directement vendus « du producteur au consommateur ». Cette définition est, par ailleurs, souvent associée à des produits locaux et à une relation de proximité.

Les « filières courtes » sont caractérisées par un nombre réduit d'intermédiaires et font appel généralement à une question de distance (<50km, <70 km...). Certain-es parlent aussi de « filière semi-directe » pour désigner une organisation avec un seul intermédiaire. Dans cet horizon de nuances, les notions de « filière courte territorialisée » ou « filière courte collective » ont aussi été abordées pour désigner des filières en dehors du système classique, ancrées localement. Elles font aussi référence à ce que certain-es nomment des « coopératives à taille humaine », localisées sur un territoire restreint.

Associées à des labels ou des certifications, on trouve également dans les discours les « filières de qualité », orientées vers des standards de production spécifiques, avec éventuels cahiers des charges. On peut distinguer ceux qui mettent en marché collectivement leurs

produits labellisés ou à l'inverse les mises en marchés individuelles comme les démarches fermières.

Ce premier aperçu illustre la diversité des perceptions des filières par les différents individus interrogés. Pour mieux comprendre cette complexité, il est utile de l'éclairer des définitions théoriques des filières.

Selon l'INSEE (2016), la filière désigne « l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini ». De manière similaire, A. Gillerot (2023) définit une filière comme « un système d'acteurs interdépendants remplissant des fonctions complémentaires pour assurer la fabrication d'un produit ou d'un groupe de produits et leur distribution aux utilisateurs finaux ».

Par ailleurs, en fonction du nombre d'intermédiaires impliqués, les filières se distinguent en plusieurs catégories :

- **Circuit court** : Ce mode de vente implique **au maximum un intermédiaire**. La notion de circuit court valorise la limitation du nombre d'intermédiaires, sans nécessairement inclure une dimension de proximité physique ou de distance parcourue.
- **Vente directe** : Ici, il n'y a **aucun intermédiaire** entre le producteur et le consommateur.
- **Circuit long** : Par définition, ce type de circuit implique **plus d'un intermédiaire**.

Dans une autre typologie, la **filière territoriale** est définie comme une **organisation partenariale ancrée dans un territoire spécifique**. Elle regroupe des entreprises agricoles, agroalimentaires, et de services, avec pour objectif de **relocaliser** l'ensemble des étapes nécessaires à la production et à la transformation de produits alimentaires. Les filières territoriales cherchent à mutualiser les ressources locales, à fixer la valeur ajoutée sur le territoire, à maintenir l'emploi et les activités en milieu rural, et à répondre aux attentes des consommateurs. Elles mettent en avant l'origine géographique et sociale des matières premières, tout en conservant la possibilité de commercialiser les produits au-delà du territoire, en fonction des volumes produits et de la densité de la population locale (Chiffolleau et Brit, 2021).

Afin d'identifier les réseaux existants dans le Comminges, nous nous sommes appuyés sur le guide de reterritorialisation du RMT Alimentation locale (Chiffolleau et Brit, 2021), qui catégorise les structures de commercialisation selon 3 dimensions :

- Pratiques **techniques**, relatives à la production agricole :
 - Industrielles : production intensive, variétés modernes, transformation industrielle, etc.
 - Paysannes : systèmes agroécologiques, variétés locales, races rustiques, production artisanale, etc.
- Pratiques **marchandes**, relatives aux réseaux de commercialisation : nombre d'intermédiaires, localisation, etc.
- Pratiques **sociales**, relatives à l'échelle d'action individuelle ou collective

Le Tableau 2 nous permet donc de distinguer les types de filières dans lesquelles s'inscrivent les structures étudiées dans le Nord-Comminges selon ces critères.

Cette classification apporte un nouvel éclairage quant à la diversité des réseaux de commercialisation dans le Nord Comminges, en intégrant une **approche plus transversale** qui ne distingue pas les filières par produit mais plutôt selon la **proximité des échanges et les méthodes de production**. Ces typologies de filières restent ici très empiriques c'est pourquoi nous préférons utiliser les catégories définies au début de cette partie (vente directe, circuit court, filière territoriale, circuit long) pour caractériser les réseaux dans la suite de cette analyse pour simplifier la compréhension des dynamiques.

Tableau 2 : Proposition de classification des acteur·rices interrogé·es au sein des filières commingeoises

	Pratiques techniques		Pratiques marchandes		Pratiques sociales		Typologies de filières
	Industrielle	Paysanne	Circuits longs	Circuits courts	Action Individuelle	Action Collective	
C01	+		+			+	Filières industrielles longues collectives
C02	+		+			+	
C03	+		+			+	
R03	+		+			+	
R04	+	+		+		+	Filières semi-industrielles territoriales collectives
R06	+	+	+	+		+	
R08	+	+		+		+	
A06	+	+	+	+		+	
A05		+		+		+	Filières paysannes collectives
M01		+		+		+	
I01	+	+	+	+	+		Filières semi-industrielles individuelles
I02	+		+	+	+		
M02	+	+	+	+	+		
A01	+		+		+		
P01		+		+	+		Commercialisation individuelle en local
A02		+		+	+		
A03		+		+	+		
A04		+		+	+		

c. L'enchevêtrement de diverses formes de commercialisation permet-il d'assurer une autonomie pour les agriculteur·rices ?

L'organisation des filières de commercialisation du Nord Comminges révèle une complexité et une diversité de circuits, bien emparés par les acteur·rices agricoles. Même si cela nécessite souvent un travail supplémentaire et une logistique plus complexe, nombre d'exploitations et d'opérateurs agricoles utilisent ces circuits pour différencier les produits (viande, lait, cultures de vente, cultures fourragères...) mais également pour diversifier leurs débouchés et sécuriser les ventes. Ainsi, alors que les circuits courts et la vente directe permettent aux agriculteur·rices d'améliorer leurs marges et augmenter leur rémunération, ces débouchés ne suffisent souvent pas à écouler la totalité des volumes produits. La présence de structures plus importantes leur permet donc d'écouler les surplus, notamment en lait ou en céréales. La diversité des débouchés se retrouve également dans les filières longues qui travaillent sur des segmentations de produits différents en fonction des usines (fromage, crème, lait de consommation, farine, huile, vente de la matière brute, etc.).

Sur le plan territorial, **l'existence de multiples débouchés est perçue comme une force pour les agriculteur·rices**. De nombreux individus interrogés soulignent l'importance de cette diversité et insistent sur la complémentarité des filières.

« Il ne faut pas qu'on oppose les démarches. Au contraire, il faut qu'on les mutualise et qu'elles se renforcent les unes aux autres. [...] Il faut bien qu'on résonne filières. Il ne faut pas qu'on résonne produit par produit et niche par niche. »

En effet, **la coexistence de différentes filières permet de maintenir un maillage territorial solide pour toutes les formes de production, tout en répondant aux besoins alimentaires à diverses échelles**, tant dans le Comminges que pour la métropole toulousaine, qui nécessite des volumes importants de produits agricoles.

Au-delà des typologies qui différencieraient les échelles des filières, **l'implantation locale – notamment des opérateurs de filières longues – semble être un facteur de l'importance accordée à cette filière**. Une organisation de producteurs peut ainsi établir des contrats avec une laiterie ayant une portée nationale voire internationale mais implantée localement sur le territoire. Ce type de collaboration renforce la filière locale en soutenant les

services et les emplois qui en dépendent, tout en permettant d'écouler de grandes quantités de produits vers les marchés urbains. Ainsi, cette approche favorise une autonomie élargie, à la fois collective, territoriale et régionale.

« Une coopérative, c'est une filière locale. Alors à une autre échelle que le gars qui transforme directement. Mais c'est comme ça qu'on fournit Toulouse ! »

Pour éviter une agriculture « à deux vitesses », il est essentiel de percevoir les différents circuits de commercialisation comme complémentaires plutôt que concurrents. Cette approche permet de renforcer la filière dans son ensemble.

« Mutualisons les choses. Parce que sinon, ça veut dire qu'on a une agriculture à deux vitesses, une consommation à deux vitesses, des agriculteurs à deux vitesses. Il y a les premiums et puis les autres. »

Par exemple, les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) travaillent avec tous les agriculteur·rices, qu'ils optent pour la vente directe ou qu'ils soient membres de coopératives. Cela montre que, **quelle que soit la voie choisie pour écouler leurs produits, les agriculteur·rices peuvent mutualiser leurs ressources et bénéficier d'une solidarité collective, renforçant ainsi la résilience et la diversité économique du territoire.**

À l'échelle du territoire, cette pluralité de débouchés contribue à la résilience des filières agricoles. Elle offre aux agriculteur·rices la flexibilité de choisir ou de changer de circuit en fonction de leurs envies et des conditions du marché. De plus, elle garantit des volumes suffisants pour répondre aux besoins locaux, métropolitains, et même nationaux ou internationaux, tout en préservant la singularité des productions locales et en évitant une uniformisation des fermes. Toutefois, cette diversité n'est pas toujours garantie, et la concentration sur quelques gros opérateurs peut menacer l'autonomie territoriale.

Finalement, à l'échelle individuelle ou collective, l'enchevêtrement de diverses formes de commercialisation permet de préserver l'autonomie des agriculteur·rices (Hypothèse 1) en diversifiant leurs débouchés, renforçant ainsi leur résilience économique et réduisant leur dépendance à un seul marché ou à une seule structure. Toutefois, le travail engendré par la diversification des débouchés peut affecter leur autonomie sociale, notamment en matière de surcharge de travail ou de manque de main d'œuvre.

Dans cette partie, nous avons mis en lumière les flux de produits agricoles entre les différentes structures, identifiant trois principaux débouchés : la filière laitière, la filière viande, et la filière céréalière. Toutefois, ce premier aperçu ne suffit pas à saisir pleinement la complexité des échanges qui accompagnent ces flux de matières, puisque les ressources échangées varient en nature, en quantité, et en qualité en fonction des types de relations et des organisations impliquées. Nous avons alors adopté une nouvelle approche pour analyser la filière polyculture-élevage du Nord-Comminges, en plaçant l'agriculteur·rice au cœur des échanges. Cette perspective vise à **examiner comment les interactions avec les autres opérateurs agricoles influencent la nature des ressources mobilisées, et quels en sont les impacts sur les dynamiques d'autonomisation des fermes.**

3. Quelles sont les ressources mobilisables sur le territoire pour faire évoluer l'autonomie agricole ?

a. Quelles sont les espaces d'échanges disponibles pour soutenir l'activité agricole ?

Au cours des entretiens et de l'enquête de terrain, nous avons identifié **7 types de ressources mobilisées, au sein de 3 grands espaces d'échanges** (voir Figure 14). Les ressources sont les suivantes :

- Cognitives (formations, expérimentations, contenu technique, accompagnement, etc.)
- Matière agricole (céréales, fourrages, animaux, lait, etc.)
- Facteurs de production agricole (intrants, semences, minéraux, etc.)
- Matérielles (équipement, bâtiment, véhicule, etc.)
- Commerciales (SIQO, marque, accord de collecte, plateforme, communication, etc.)
- Financières (subventions, cotisations, achat, vente, prêt, etc.)
- Humaines (salariés, bénévoles, remplacement, etc.)

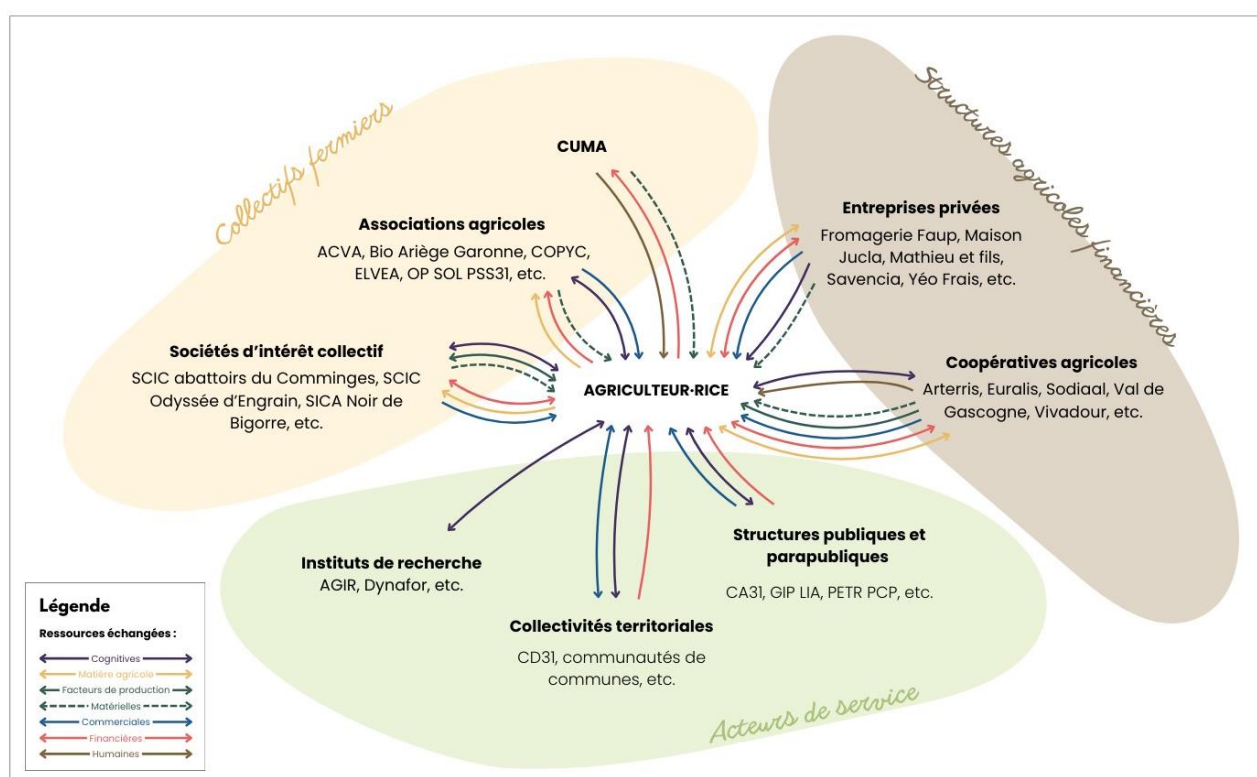


Figure 14 : Ressources mobilisées et espaces d'échanges entre agriculteur-rices et opérateurs agricoles dans le Nord-Comminges – Réalisation personnelle, 2024

Le premier espace correspond à ce que l'on peut nommer des « **acteurs de service** », c'est-à-dire des organisations qui fournissent un **soutien cognitif, commercial et financier** aux exploitations agricoles sans viser directement le profit ou les bénéfices. On y retrouve des institutions telles que les organismes de recherche (INRAE et Dynafor avec le projet COTERRA, l'École d'Ingénieurs de Purpan (EIP) en partenariat avec l'Odyssée d'Engrain...), des collectivités territoriales (CD31, communautés de communes...) ainsi que d'autres structures publiques ou parapubliques (CA31, GIP-LIA, PETR PCP...). Ces acteurs de service apportent un appui indispensable aux agriculteur-rices et jouent un rôle crucial dans l'apport de connaissances techniques, de compétences opérationnelles et comportementales.

Leur intervention prend la forme de subventions dans le cadre de projets locaux ou européens (PAT, LEADER...), de formations, d'accompagnement pour l'accès à des marchés via des plateformes comme « Direct Fermiers 31 », « J'achète en Comminges », « Produit Sur

Son 31 (PSS31) », ou encore de soutien pour la participation à des salons et foires. Ces initiatives offrent la plupart du temps un accompagnement gratuit aux agriculteur·rices, soulignant ainsi la **dimension de service public** de ces initiatives qui contribuent donc à la dynamisation des fermes locales, tout en renforçant les capacités des agriculteur·rices à innover et devenir plus autonomes.

La deuxième catégorie regroupe les « **structures agricoles financières** », qui incarnent un rôle central dans le **commerce des matières agricoles (achat, vente)** ainsi que des **facteurs de production, du matériel et du conseil technique**. Ces échanges incluent à la fois des entreprises privées et des coopératives, et mobilisent une très grande diversité de ressources.

Les relations avec ces opérateurs influencent fortement l'accès aux facteurs de production agricole (comme les semences et les intrants), ainsi qu'à certains débouchés commerciaux. Nous avons par exemple rencontré une coopérative qui travaille sur le développement de variétés spécifiques de blés pour la meunerie ou de tournesols avec des caractéristiques technologiques particulières, correspondant à des marchés ciblés. **Au-delà de l'innovation rendue possible par leur service de recherche et développement (R&D), cette relation crée une dépendance des agriculteur·rices envers ces structures**, particulièrement pour les semences, y compris dans les systèmes de polyculture-élevage non spécialisés céréaliers.

« Honnêtement, aujourd'hui, être son propre semencier, je n'y crois pas. Ils vous font payer la semence, elle coûte, mais ils font de la sélection quand même. Aujourd'hui la sélection de la semence, la rusticité, la pérennité, la maturité des choses fait que tu ne peux pas... On ne peut pas vivre comme dans les années 50, à tout re-semer, il va naître un grain sur deux. »

Certain·es producteur·rices possèdent des machines de tri pour sélectionner leurs semences fermières mais ne s'en servent principalement que pour les couverts végétaux, qui ne nécessitent pas un rendement précis.

« On a pas mal de semences fermières pour tout ce qui est couverts [végétaux], on a l'avantage d'avoir un trieur. On se fait notre semence beaucoup. Mais, le blé, on en garde une petite partie mais après on rachète la semence. Le maïs, on achète à la coopérative, tournesol aussi. »

D'autres préfèrent consacrer plus de temps aux reste des activités de la ferme plutôt que de s'attarder sur la sélection des semences même s'il cela implique des dépenses supplémentaires.

« J'achète toutes les semences, finalement. Ça me coûte cher, c'est vrai, mais... [...] Entre le temps que ça prendrait, peut-être l'organisation, le fait d'aller trier, le coût, je ne sais pas. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ? »

En ce qui concerne le service de conseil technique, la qualité du conseil et l'implication des interlocuteurs des agriculteur·rices sont variables. Certain·es agriculteur·rices soulignent des lacunes techniques parmi les conseillers du territoire, en raison d'un turnover élevé et d'un manque d'implication pédagogique sur le terrain, lié notamment à la déconnexion de ces structures au territoire. D'autres évoquent la multitude de services que peuvent apporter ces coopératives, notamment grâce à des documents techniques disponibles en ligne ou la mise en place de formations.

« C'est des services qu'on a : la mise à disposition d'un tank, son entretien, les conseillers laitiers qui viennent nous accompagner sur les sujets d'abord de qualité du lait, mais après éventuellement le développement de l'exploitation, des conseils, [...], des formations pour mettre en valeur les postes de salariés qu'on propose, apprendre à recruter et puis à manager. »

Les services de conseil peuvent être plus spécialisés et de meilleure qualité pour ceux qui optent pour des « *contrats premium* », c'est-à-dire « *des contrats à valeur ajoutée* » qui permettent aux agriculteur·rices de bénéficier d'accompagnement sur des techniques culturales particulières comme l'agriculture régénératrice ou de précision, et d'apporter une meilleure VA à leurs productions. Ce conseil n'est cependant réservé qu'à un nombre limité d'exploitations et peut créer des disparités entre coopérateurs. D'autres structures optent pour

des programmes de développement financés par une partie de la production mais bénéficiant à l'ensemble des adhérents :

« On a développé une marque locale, [...] Donc on propose au consommateur de payer un peu plus cher le produit. [...] C'est-à-dire qu'il y a 5 centimes par litre qui vont alimenter une cagnotte qui est destinée directement aux éleveurs. [...] Et cet argent, il faut qu'il soit réutilisé sur 3 thèmes majeurs : le bien-être de l'éleveur, [...] le bien-être animal [...] ou la biodiversité. »

La troisième catégorie d'échanges concerne les « **collectifs fermiers** », qui s'organisent autour d'une ou plusieurs activités, notamment du **soutien cognitif**, des **accords pour l'achat de facteurs de production ou de matériel**, la **gestion commerciale** et les **questions de ressources humaines**. Pour financer leurs activités, ces structures nécessitent généralement une adhésion, qui permet de couvrir les coûts des salariés, animateurs, etc. au service de la structure et des agriculteur·rices impliqué·es. Parmi ces collectifs, on trouve notamment les ACVA, GDA (Groupement de Développement Agricole), SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), CUMA, OP (Organisation de Producteurs), ODG (Organisme de Défense et de Gestion) et autres associations.

Les relations au sein de ces collectifs se distinguent par un **fort aspect empirique**, des **liens moraux solides**, et une **tendance à l'expérimentation collective**. Les typologies d'échanges sont très différentes en fonction des organisations. Par exemple, au sein de certaines OP, il n'existe pas d'échanges commerciaux directs entre l'organisation et les éleveur·ses. Elles agissent seulement comme un relai administratif et un porte-voix, les représentant auprès d'autres acteur·rices du secteur. D'autres associations, qui ont vocation à être plus indépendantes et autonomes vis-à-vis des opérateurs privés, ont choisi de se réapproprier la collecte, le transport des produits agricoles, et la rémunération, tout en soustrayant la partie transformation. Certains collectifs ont également choisi de s'emparer de la sélection des semences pour créer leur propre réseau et réduire leur dépendance aux marchés traditionnels. Ces structures permettent aux agriculteur·rices de mutualiser leurs efforts et d'accéder à des ressources qui seraient inaccessibles individuellement. Par exemple, les SCIC et CUMA permettent de mutualiser l'achat de matériel agricole coûteux, réduisant ainsi la dépendance aux prêts ou à l'endettement individuel et donc améliorer l'autonomie économique des fermes.

Les animateurs au sein de ces organismes jouent un rôle polyvalent, souvent comparé à celui d'un « *couteau suisse* », en adaptant leur approche selon leur expérience ou leur formation. Cela se traduit par des relations qui peuvent être plus axées sur des aspects techniques (suivi des animaux...) ou relationnels (partenariat avec la restauration collective...), avec une vision globale du territoire ou centrée sur les produits agricoles. Certaines associations s'appuient sur des programmes de développement ruraux (GIEE...) pour accompagner des collectifs de producteur·rices à mettre en place ou consolider des pratiques agroécologiques et autonomisantes dans leurs fermes. En revanche certaines OP ne peuvent assurer ces compétences en raison des faibles moyens financiers, influencés par la baisse du nombre d'éleveur·ses adhérent·es, les contraignant à se tourner vers d'autres entités pour un support technique et logistique.

Les cotisations des membres constituent une source d'autofinancement essentielle, particulièrement pour le développement de projets et surtout, dans le cas des ODG, pour le financement des certifications, qui peut représenter près de 50 % du budget annuel de ces organisations. Les relations avec ces organismes de conseil ou de gestion des appellations d'origine jouent un rôle clé dans l'accès aux ressources commerciales, comme les labels (SIQO) et les marques territoriales, qui peuvent offrir des débouchés plus stables et valorisés aux produits agricoles.

Par ailleurs, d'autres **échanges entre pairs**, mobilisent des ressources matérielles, cognitives, commerciales, humaines... et favorisent le partage de savoir-faire et l'expérimentation. Ces relations interpersonnelles et souvent informelles renforcent l'autonomie des agriculteur·rices en leur permettant d'acquérir de l'expérience, des conseils

techniques et autres compétences sans dépendre uniquement de structures extérieures. Flexibles et moins coûteuses, ces relations sont essentielles dans le monde agricole.

Ainsi, la **qualité des relations entre les différents acteurs agricoles détermine la nature et l'accès aux ressources sur un territoire**, qu'elles soient cognitives, matérielles, financières ou humaines. La **dimension collective** semble essentielle lorsque l'on questionne les échanges et les flux de matière. En effet, les organisations collectives, et les réseaux entre agriculteur·rices sont des structures qui favorisent un **accès plus équitable et autonome à certaines ressources**, en mutualisant les équipements par exemple. Elles peuvent également offrir des avantages commerciaux substantiels, comme des accords de collecte, des achats ou ventes groupés, qui assurent une meilleure sécurité pour les agriculteur·rices tout en leur permettant de maintenir une certaine liberté collective dans la gestion de leurs productions. Ces dynamiques relationnelles, lorsqu'elles sont bien gérées, renforcent non seulement l'autonomie économique des agriculteur·rices, mais aussi leur capacité à innover et à s'adapter aux défis contemporains.

Ces observations valident donc notre 2^{ème} hypothèse selon laquelle « *Les organisations collectives favorisent l'accès aux ressources (commerciales, cognitives, sociales, matérielles) et sont donc un levier important d'autonomisation* ». Toutefois, l'adhésion à des démarches collectives nécessite un engagement des membres pour suivre un certain nombre de règles, de normes... adoptées collectivement. Les producteur·rices sont donc contraints de faire des compromis, et notamment accepter de transférer une part de leur indépendance décisionnelle individuelle au profit du collectif. Certain·es agriculteur·rices préfèrent donc gérer leurs activités de manière indépendante ou avec des réseaux collectifs beaucoup plus restreints pour renforcer une part de leur autonomie personnelle.

« Il faut se débrouiller un peu tout seul pour trouver des solutions. Mais d'un autre côté on est libre et plus tranquille je pense. »

Finalement, **cette question des flux de ressources interroge la manière dont ces échanges sont structurés, que ce soit par le biais de contrats formels ou d'accords tacites**. C'est ce que nous allons approfondir dans cette nouvelle partie.

b. Contractualiser : levier ou frein à l'autonomie des fermes ?

En agriculture, les contrats jouent un rôle crucial dans la régulation des échanges de ressources, qu'il s'agisse de produits animaux ou végétaux. La contractualisation peut prendre diverses formes : contrat de vente, contrat d'approvisionnement, contrat de production, contrat d'intégration, contrat de filière, contrat de marché... Dans le cadre de la loi EGAlim, (issue des États Généraux de l'Alimentation) la contractualisation écrite est obligatoire avec les premiers acheteurs, notamment pour les filières bovines laitières et certaines filières allaitantes, mais de nombreuses dérogations existent (Cour des Comptes, 2024).

Notre enquête de terrain n'a fait mention qu'à très peu de reprises de **contrats en intégration**. Seul un agriculteur a mentionné cette pratique qu'il a aujourd'hui délaissé au profit d'autres systèmes de production car selon lui : « *Tout est contrôlé, on ne décide rien* ». Ce type de contrat est perçu comme **limitant fortement la liberté des agriculteur·rices**, car toute l'organisation de la production est contrôlée par l'entreprise contractante, de la fourniture en facteurs de production à l'enlèvement des animaux, laissant donc peu de marge pour des décisions autonomes. Ils sont souvent utilisés par les coopératives ou autres opérateurs privés dans le cadre de la production de volailles ou de porcs. Les cycles de production brefs et les volumes conséquents d'animaux produits imposent des efforts de coordination importants pour adapter l'offre et la demande. Ces contrats sont donc logiquement peu présents dans les fermes étudiées du Nord-Comminges (voir I-1.c) et seront donc peu analysés.

Dans le cadre de la commercialisation, on retrouve majoritairement la mise en place de **contrats de vente**, c'est-à-dire des contrats qui accordent les parties (coopératives, épiceries, GMS, OP, laiteries...) sur des prix et quantités sans mettre en avant les conditions de production des biens échangés (Magrini et al. 2023), supposant donc un **choix d'approvisionnement libre**.

Certains contrats incluent une **exclusivité des ventes à un opérateur précis**, lui garantissant un certain volume fourni. Cependant, il ne s'agit pas d'un contrat d'intégration strict, car les éleveur-ses conservent par exemple la liberté d'acheter leur alimentation à d'autres fournisseurs que l'opérateur contractant. Ils peuvent également décider du moment de la vente de leurs animaux, en fonction de leurs contraintes, en s'appuyant sur un barème tarifaire, lié par exemple à la saisonnalité pour les ovins.

« On a un contrat de vente de 90% des agneaux, qu'on a à vendre. Et après, au fur et à mesure des agnelages, on appelle. Mais ça, c'est laissé au choix, c'est-à-dire qu'il y a une grille tarifaire, il y a la courbe du prix. Et c'est à l'éleveur, en fonction de ses contraintes et de ses choix, de voir quand est-ce qu'il va vouloir faire agneler, et donc quand est-ce qu'il va vouloir vendre des agneaux. »

Cette flexibilité dans la vente est également visible dans la filière céréalière. Par exemple, selon un responsable commercial, les producteur-rices de céréales signent des contrats basés sur des hectares de production (convertis ensuite en volumes) mais ont la liberté de choisir le moment de la vente en fonction des cotations du marché à terme international de France (MATIF).

« On a une appli[cation] pour que les agriculteurs mettent en marché leurs céréales. [...] C'est en lien avec le marché en direct. [...] Ils peuvent mettre un objectif de prix. Si le prix leur va bien, ils valident. Et à l'instant T, on a une couverture sur le MATIF, et on leur envoie un mail du contrat de couverture. »

Dans la filière laitière, les contrats font l'objet de volumes de lait, négociés en amont entre les parties, mais également de critères de qualité strictes notamment dans le cadre de filières fromagères ou autres produits à forte VA. Ce type de contractualisation peut être rapproché des contrats de productions, qui définissent des conditions de production en sus de la commercialisation (Magrini et al. 2023). Certain-es agriculteur-rices évoquent également des « *contrats de régularité* » des livraisons (collecte toutes les 48h ou 72h), sans exiger d'exclusivité, offrant ainsi une certaine **flexibilité** aux producteur-rices selon la gestion de leur troupeau ou s'ils possèdent un petit atelier de transformation à la ferme. Des volumes minimums sont cependant exigés à chaque enlèvement notamment vis-à-vis de contrats cadres négociés collectivement entre des OP et des laiteries privées.

Les engagements mentionnés ci-dessus, font l'objet de contrats de 5 ans renouvelables chaque année tacitement, assortis d'un préavis de 12 mois en cas de souhait de rupture, dans les filières laitières ou encore pour les productions de volailles. En filière céréalière ou allaitante, les contrats reposent généralement sur des contrats de 3 ans. Ces durées ont logiquement été établies selon les nouvelles mesures réglementaires établis par les **lois EGAlim** dans l'objectif d'améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire (Cours des comptes, 2024).

Ces exemples montrent que, bien que les contrats soient variés en termes de durée, de conditions et de flexibilité, ils **structurent les échanges** de manière à **sécuriser l'engagement collectif pour l'entreprise** mais aussi pour les autres agriculteur-rices qui **sécurisent leur marché** tout en gardant une certaine liberté dans la gestion de leurs activités agricoles.

« L'idée étant de rester cohérent c'est à dire que quand on s'engage sur un volume collectif, il ne faut pas que la moitié des gens veulent partir plus tôt parce que ça fait tomber le contrat collectif. »

L'engagement contractuel inclut donc des droits et des devoirs pour chacune des parties, soulignant l'importance de la coopération et du respect des accords établis.

La contractualisation peut donc être un bon levier à l'autonomie des exploitations puisqu'elle offre une certaine sécurité financière, en particulier grâce à la prévisibilité des revenus. Les négociations de contrats collectifs permettent également d'obtenir des conditions plus avantageuses, notamment en termes de prix ou de volumes, et de se positionner en force face aux grandes entreprises, mais également de soutenir des filières en souffrance. Ces dynamiques viennent renforcer la construction d'une vision commune et participent à des dynamiques d'autonomisation collectives (Hypothèse 3).

Cependant notre hypothèse n'est pas complètement validée puisque l'engagement contractuel est aussi perçu par nombre d'individus comme un frein à la flexibilité et à l'adaptation rapide aux opportunités locales. Si les objectifs des contrats ne sont pas en adéquation avec les besoins ou les aspirations des agriculteur-rices, cela peut compromettre la construction d'une vision commune. Par exemple les contrats de longue durée peuvent bloquer les agriculteur-rices, qui doivent bien anticiper toute volonté de rupture.

« Quitter la coopérative X, c'est compliqué. [...] Ils ont des contrats qui font qu'ils les tiennent. Donc c'est difficile. »

Cela limite leur capacité d'adaptation aux évolutions du marché ou à de nouvelles opportunités.

« Le contrat c'est bien et ce n'est pas bien. [...] Si on n'a pas un contrat qui est très bien ficelé sur l'évolution tarifaire qu'on peut proposer... Je pense par exemple au Covid et à l'Ukraine, j'ai dû augmenter de 10% [...] pour continuer à être dans le souffle. Je pense que s'il y avait eu un contrat avec des gros, la clause ne serait pas passée, j'aurais perdu ces clients-là. »

Ainsi, **d'autres formes d'accords, informels ou moraux, sans engagement rigide, sont largement établis entre les partenaires commerciaux**, notamment dans le cadre des circuits courts ou de filières territoriales. Historiques et majoritairement présents dans le monde agricole, ces engagement moraux ont encore toute leur place aujourd'hui dans les structurations locales. Un paysan a par exemple établi un accord oral avec des boulangers où les qualités des produits et les prix sont négociés directement en fonction des volontés des clients et des capacités du fermier.

« Il y a un partenariat moral qui se fait avec eux. Ça veut dire qu'on peut modifier un peu la farine en fonction de ce qu'ils veulent. On peut semer d'autres blés en fonction de ce qu'ils veulent. [...] On fixe un prix entre nous. Un prix qui nous convient à nous deux. »

Cela offre une certaine liberté tout en établissant une relation de confiance durable. Les relations de confiance et la proximité avec les clients, même sans contrats formels, sont valorisées car elles permettent une plus grande autonomie dans la gestion des volumes et des modalités de vente, tout en maintenant une stabilité économique.

« Il faut être flexible et s'adapter, plutôt que d'essayer de figer les choses sur du papier, [...] de toute façon ça ne marche pas si ça n'a pas envie de marcher. »

Les contrats moraux ou les partenariats sans engagement rigide montrent que, même sans formalisation stricte, une vision commune fondée sur la confiance et le respect mutuel peut émerger au sein de relations plus locales.

Finalement, la contractualisation est perçue à la fois comme un frein et un levier pour l'autonomie des fermes, selon le type de contrat, la relation avec le partenaire contractuel, et les objectifs des agriculteur-rices. Les contrats peuvent sécuriser les revenus et offrir des garanties importantes, mais ils peuvent aussi imposer des contraintes fortes qui limitent la liberté des exploitants. Les agriculteur-rices semblent chercher un équilibre entre ces deux aspects, en privilégiant parfois des partenariats plus souples ou en s'associant pour mieux négocier les conditions contractuelles.

Notre hypothèse (H3) semble donc valide dans un contexte où la contractualisation est utilisée comme un outil de collaboration et de renforcement mutuel, plutôt que comme un instrument de contrôle strict. Les dynamiques d'autonomisation collective se réalisent principalement lorsque les contrats respectent l'équilibre entre sécurité et flexibilité, et lorsque les agriculteur·rices restent acteur·rices de leur destin collectif à travers des négociations équilibrées.

La contractualisation, en tant qu'outil d'incitation et de coordination, s'intègre dans différents modes de gouvernance (de type marché, intégration ou hybrides) et influence les choix stratégiques des agriculteur·rices (Magrini, 2021). **La manière dont les opérateurs agricoles sont gouvernés et l'intégration de la voix des agriculteur·rices dans les processus décisionnels ont un impact direct sur l'autonomie des exploitations.** Comme le souligne Jansen et al. (2021), **l'autonomie est principalement un concept politique lié à la gouvernance, à la prise de décision et à l'autodétermination.** Dans ce contexte, il est essentiel d'examiner **la nature et la qualité des relations entre producteur·rices et structures commerciales agro-alimentaires,** car nous supposons que **ces relations influencent significativement l'autonomie des fermes** (Hypothèse 4). Il devient alors crucial d'examiner les types de gouvernance et les orientations stratégiques des acteur·rices du système pour comprendre leurs impacts sur les dynamiques d'autonomisation.

4. Quelles interactions favorisent ou non l'autonomie des systèmes agricoles ?

a. Gouvernance et orientations stratégiques des opérateurs conventionnels : quelle inclusion pour la voix agricole ?

La gouvernance de la commercialisation agricole est intrinsèquement liée aux formes sociétales qui régissent les entreprises. Si nombre de ces entreprises sont issues de regroupements d'agriculteur-rices plus ou moins structurés et historiques, toutes ne garantissent pas la même importance décisionnelle aux intentions de leurs membres. Or, ces intentions peuvent relever de changements stratégiques ou structurels, influencer seulement la commercialisation ou impacter aussi les choix productifs, et cela à différentes échelles.

Tout d'abord, certaines structures comme les **sociétés coopératives**, reposent sur un **conseil d'administration** (CA), gouverné par des individus **élus**, qui se réunissent régulièrement pour décider des orientations à prendre et **voter les décisions collectivement**.

Organisations historiques du paysage agricole français, les coopératives sont fondées sur le principe de la participation active des agriculteur-rices dans la gouvernance selon le principe de « *un homme, une voix* » et ce, peu importe la taille de la ferme.

« Que vous produisiez 100 000 L de lait avec 20 vaches, ou 4 000 000 L de lait avec 300 vaches, ou 400 vaches, vous avez une voix. »

Ce principe permet à chacun de donner son avis lors des conseils d'administration, mais également de s'engager dans les conseils de section, de région, pour représenter sa profession et ses idées, en lien avec le comité exécutif de la structure (COMEX). Des formations sont mises en place pour aider les personnes engagées à « *être le plus efficace possible dans [leur] rôle d'administrateur* ».

Cependant, lorsque les coopératives prennent de l'ampleur, la complexité des décisions et la distance entre les échelons de décision risquent de réduire l'efficacité de la participation.

« C'est des groupes qui sont tellement importants aujourd'hui. [...] Il y a plus de 35 directeurs [...], plus de 50 filiales. »

Les agriculteur-rices semblent alors se sentir de plus en plus déconnecté-es des décisions prises à des niveaux supérieurs, ce qui les mène à une perte d'autonomie décisionnelle et économique.

« Quand les trucs deviennent trop gros, si vous n'êtes pas formé à gérer ce genre d'outils, ça peut être un homme une voix, vous votez, vous ne savez pas ce que vous votez. »

Dans les coopératives de dimensions nationales ou internationales, les décisions stratégiques sont parfois influencées par des élus issus de vastes territoires plus spécialisés et plus peuplés, invisibilisant *de facto* les territoires isolés comme le Nord-Comminges, dont les dynamiques et structures d'exploitations diffèrent. Se posent alors des questions concernant la représentativité, la considération et l'impact réels de la participation des agriculteur-rices dans ces contextes - et ce d'autant plus que la plupart des décisions économiques prises au niveau local sont influencées par des dynamiques supranationales. Ainsi, les réorganisations internes et les accords et fusion avec d'autres coopératives sont des décisions souvent subies par les agriculteur-rices, sans qu'ils puissent s'y opposer s'ils veulent continuer à vendre leurs productions.

« Une coopérative, elle est influée sur le cours mondial des choses. Donc nous, au fond du Comminges, tes 50 hectares de blé. Autant te dire que... ils n'en parlent même pas au café. »

Enfin, les tensions entre éleveur-ses et céréalier-es font également partie des problèmes soulevés en matière de débouchés et de politiques commerciales. Les céréaliers préféreront par exemple se tourner vers l'alimentation humaine qui apporte une meilleure valorisation, tandis que les éleveur-ses chercheront à produire ou acheter des aliments destinés à leurs animaux pour gagner en autonomie alimentaire. Ces derniers sont d'ailleurs présents sur les territoires de coteaux, moins fertiles et accessibles que les plaines du Nord

Comminges ou de Gascogne, rendant les discussions au sein des coopératives parfois tendues et inégales entre coopérateurs.

« Le problème qu'il y a dans ces fusions... [...] celui qui gagne, c'est celui qui a de l'argent. Bizarrement, ce n'est pas le Comminges qui a de l'argent. [...] Donc, il y a des grosses tensions. [...] Parce que c'est vraiment des éleveurs qui rencontrent des céréaliers, et avec une friction très forte. »

Ces éléments viennent donc légitimement questionner **l'effectivité de la participation des agriculteur·rices dans les instances de gouvernance** de ces structures. Comme décrit succinctement dans la Figure 13, représentant la structure des filières céréalières du Nord-Comminges, ces grandes coopératives se regroupent entre elles pour créer des unions d'achat et/ou de vente, et donc beaucoup moins contrôlables par les adhérents. Il apparaît donc nécessaire de savoir si les adhérent·es de la coopérative sont au courant de tous ces marchés négociés en interne ou s'ils ne restent pas prisonniers d'un système qui s'auto-déclare plus proche de leurs attentes ?

En comparaison, les entreprises agroalimentaires privées, fonctionnant sous un statut de société, n'ont pas pour ambition d'impliquer les agriculteur·rices dans la définition de leurs orientations stratégiques et leurs objectifs économiques.

Pour tenter d'exercer une certaine influence, les agriculteur·rices se regroupent en OP pour négocier les conditions des contrats et défendre leurs intérêts. Certaines de ces associations ont démontré leur capacité à influencer les politiques d'entreprise, en particulier sur des questions environnementales. Par exemple, lors de la négociation des conditions d'adhésion des agriculteur·rices à une nouvelle structure privée, une OP commingeoise a valorisé les initiatives mises en place pour réduire l'empreinte carbone des exploitations agricoles, dans le but de les intégrer et de les valoriser dans la politique commerciale de l'entreprise. Toutefois, pour que ces actions aient un impact réel, elles nécessitent une organisation collective solide et une vision partagée, afin de renforcer la position des agriculteur·rices dans les négociations et de préserver leur autonomie décisionnelle et économique, même face au pouvoir considérable des grands groupes.

Toutefois, là encore, il est légitime de s'interroger sur l'étendue réelle de leur pouvoir, notamment en ce qui concerne la détermination des prix et les conditions de vente, influencées ici aussi par des mécanismes supranationaux :

« Les contrats, donnent une formule de prix, mais sont basés quand même sur des éléments extérieurs, pour partie. Pour faciliter, 40% de la formule de prix, c'est des indicateurs extérieurs à la production pure de l'éleveur qui font le prix, [...] par rapport à l'évolution mondiale. [...] Si le marché demain se retourne et que tout pète au niveau mondial, ça aura un impact quand même sur la formule. A nous, d'aller négocier avec nos opérateurs, de plus ou moins s'en détacher, mais comme [...] on est sur des opérateurs qui ne sont pas franco-français, qui sont souvent européens, voire mondiaux pour certains... donc on a une certaine contrainte. »

Dans certains secteurs particuliers comme l'élevage, les agriculteur·rices se retrouvent contraints de travailler avec 1 ou 2 opérateurs (voir Figure 11) pour commercialiser leurs produits. Cette situation place les agriculteur·rices dans une position de dépendance vis-à-vis de quelques décideurs qui orientent les marchés dominants, limitant donc leur pouvoir de décision.

"Au fur et à mesure, de 20, ils sont passés à 10, de 10, à 5. Après, il n'y en a plus que 2 [...], ils ont fait ce qu'ils ont voulu. [...] Quand il y en a qui ont des monopoles, et bien après, tout descend."

Les éleveur·ses doivent accepter les prix et les débouchés imposés par les maquignons, sans possibilité de valorisation. Par exemple, les veaux laitiers élevés en agriculture biologique (AB) sont vendus au même prix que les veaux conventionnels, faute de demande. Cette situation reflète une dépendance totale aux orientations et débouchés définis par certains intermédiaires

Finalement, le pouvoir de tous ces acteurs conventionnels dans la chaîne de valeur est source de frustration. Les agriculteur·rices se sentent dépossédé·es de leur capacité à décider et subissent leurs décisions.

b. Horizontaliser les organisations : quel impact pour les filières et l'autonomie des exploitations agricole ?

Dans ce contexte, certain·es agriculteur·rices se regroupent pour **créer des espaces de discussion aux parties équitables**. Quelques associations d'éleveur·ses ont vu le jour, avec pour ambition de **retrouver du sens et créer une alternative collective** aux systèmes coopératifs traditionnels. Ces structures n'ont pas pour ambition de travailler sur l'amélioration des conditions de production agricole, mais plutôt de reprendre le contrôle sur les orientations stratégiques en matière de débouchés et de commercialisation, dans l'objectif de garder la valeur ajoutée des produits sur le territoire et relocaliser les filières dans le Comminges. Toutefois, ces démarches collectives doivent encore s'appuyer sur des opérateurs privés pour déléguer certaines tâches comme la collecte, la transformation, le transport... mais utilisent leur force collective pour mieux négocier avec eux et reprendre le contrôle, par exemple sur la définition des prix.

« L'idée, c'est de dire qu'il faut qu'on arrive à avoir une rémunération qui soit plus juste. [...] Elle est discutée, elle est discutée avec notre partenaire, mais elle est de moins en moins subie, on va dire. »

Un autre type de sociétés coopératives (SCIC, SICA, etc.), centrées sur des projets locaux et plus engagés (écologiquement et socialement) se sont également développés. Elles offrent un modèle où tous les acteur·rices, du producteur au distributeur, sont réellement impliqués dans la gouvernance pour inclure au mieux la voix agricole et créer un vrai projet commun.

« Nous avons appris à partager, la gouvernance et la richesse. [...] Les éleveurs et les non-éleveurs ont le même poids. Et ça, c'est inscrit dans le marbre. »

Les agriculteur·rices participent à la définition des orientations stratégiques avec une implication directe dans la R&D et donc dans la valorisation des produits, au regard de leurs propres besoins. Ce type de gouvernance plus personnelle et horizontale renforce l'autonomie des agriculteur·rices en les intégrant directement dans la chaîne de valeur mais inclut également tous les partenaires pour avoir un impact plus global sur la filière dans son ensemble, sans créer de hiérarchie de décision.

« On voulait que tous les acteurs autour de la SCIC puissent être coopérateurs et puissent participer à la décision, on ne voulait pas que ça nous appartienne qu'à nous [NDLR : les paysans]. Du coup les [magasins] sont partenaires, certains assos qui nous ont aidés à financer au départ sont partenaires, les paysans bien sûr sont partenaires, les salariés... »

Finalement ces **structures alternatives et innovantes** exercent une influence discursive sur le territoire en **promouvant des modèles qui valorisent le local, le durable, ou le social**, par opposition aux modèles conventionnels plus industriels. Elles tentent également de modifier la structure des filières en créant des **systèmes plus justes ou durables**, mais souvent avec un **impact plus localisé**. (Williams et al. 2023)

D'autres **réseaux d'alimentation civiles**, comme des épiceries solidaires cherchent à mobiliser la société civile pour rapprocher consommateurs et producteurs et redonner de l'importance aux sujets de l'alimentation qui sont des sujets communs à tous.

Finalement pour influencer les orientations stratégiques des opérateurs, les agriculteur·rices privilégient des modèles collectifs, quelle que soit la structure juridique.

Cette participation nécessite toutefois un **engagement** intense des éleveur-ses, un défi important, particulièrement en ce qui concerne le renouvellement des membres actifs et la transmission des responsabilités.

« Aujourd'hui, les responsables qui sont très investis, on ne va pas se mentir, on a eu des grosses périodes où c'était quasiment deux réunions par semaine. Pour des éleveurs qui font ça bénévolement, puisqu'on ne fait qu'indemniser sur frais réels, les kilomètres et autres. On n'a pas capacité à faire plus. »

Dans ces organisations, les membres bénévoles, sont souvent limités dans leur capacité à s'engager plus fermement. Pour pallier ces difficultés, certaines coopératives ont mis en place des compensations financières pour le temps consacré aux tâches de gestion.

« On a une indemnité, qui grosso modo correspond au remplacement. C'est un équivalent... Moi, c'est au moins 3 jours par semaine, mais après, il y a les coups de téléphone, des lectures de documents, etc. »

Cela est essentiel pour encourager l'engagement des membres, car sans elles, il serait difficile de trouver des personnes prêtes à investir autant de temps et d'énergie, tout en travaillant à plein temps sur leur ferme.

Ainsi, ces données montrent un secteur agricole en tension, où les agriculteur-rices doivent naviguer entre des influences multiples (coopératives, marchés, institutions) tout en cherchant à maintenir leur autonomie et leur rentabilité. La nature et la qualité des relations entre les agriculteur-rices et les structures commerciales agro-alimentaires jouent ici un rôle déterminant, comme le suggère notre hypothèse. En effet, **lorsque les relations sont équilibrées et basées sur la collaboration, les agriculteur-rices conservent une plus grande autonomie individuelle. Cependant, lorsque ces relations sont dominées par les exigences des marchés ou des coopératives, cette autonomie peut être compromise, et les agriculteur-rices peuvent se retrouver limités dans leur capacité à prendre des décisions stratégiques adaptées à leurs propres besoins et réalités locales.**

D'autres acteurs de services, non interrogés dans l'étude, sont également cités comme influençant la structuration des filières agricoles et ne doivent pas être négligés dans la compréhension des dynamiques en jeu.

« Un des gros défis du Sud-Ouest, [...] ça va être de maintenir les services. [...] C'est-à-dire qu'un éleveur, c'est bien, il va vivre, il va faire son taf, mais s'il n'a pas un technicien pour l'aider à avancer, c'est compliqué. S'il n'y a pas de vétérinaire, ça va être difficile. S'il n'y a pas les banques pour l'accompagner, pour développer le projet, ça va être compliqué. »

Ces organisations peuvent jouer un rôle clé dans le développement des projets agricoles sur un territoire, d'autant plus lorsqu'on y retrouve une diversité de systèmes et de produits, comme dans le Nord-Comminges.

On voit finalement émerger une **nouvelle gouvernance alimentaire locale** (Butin, 2016), en réponse aux problèmes posés par les grands opérateurs agroalimentaires. Cette **relocalisation** des pouvoirs entend **redonner du pouvoir décisionnel aux éleveur-ses**, en favorisant des **projets adaptés aux contraintes territoriales spécifiques** et en améliorant leurs revenus. **L'implication des agriculteur-rices dans les structures de gouvernance est donc cruciale pour maintenir leur autonomie et garantir que les décisions prises correspondent à leurs besoins et réalités**, que ce soit lors de l'émergence de projets que pour leur pérennisation.

C'est pour cela que la présence agriculteur-rices dans les instances publiques (communautés de communes, PETR, CD31, région...) apparaît comme essentielle pour le développement durable des filières agricoles.

« Il est important qu'il y ait encore des agriculteurs qui aient des responsabilités dans les structures quelles qu'elles soit. Les communes où il n'y a plus d'agriculteurs au conseil municipal, on s'aperçoit qu'il y a quand même des problèmes souvent. »

Ces politiques agricoles et alimentaires ont une portée collective et structurelle globale, influençant diverses pratiques : elles facilitent la création d'ateliers de transformation sur les fermes avec des programmes de subventions conséquents, encouragent le développement des circuits de commercialisation locaux en facilitant l'accès aux marchés publics (comme la restauration collective) ou bien fournissent un soutien financier et/ou humain pour la création ou la revitalisation d'infrastructures locales (abattoirs du Comminges, projet de plateforme logistique de Blajan, etc.).

La manière dont les filières de commercialisation interagissent avec les territoires joue donc un rôle clé dans la valorisation des produits agricoles. Ainsi, il est crucial d'examiner **comment ces interactions et cette représentation du territoire influencent les stratégies de commercialisation et le développement des filières agricoles, car elles peuvent significativement impacter l'autonomie, la rentabilité et la durabilité des fermes.**

5. Qu'elles sont les formes d'interactions existantes entre filières de commercialisation et territoires ?

a. Le territoire comme outil de développement

Nos premières analyses ont démontré des influences multiples dans les circuits de commercialisation des agriculteur-rices, que ce soit en matière de contractualisation ou d'implication dans la gouvernance des opérateurs. Ces questionnements ont également fait émerger des notions de filières territoriale ou de gouvernance locale, suggérant des liens intimes entre alimentation et territoire, que ce soit en matière de production ou de commercialisation des produits.

Les interactions entre filières agricoles et territoires se manifestent à travers trois dimensions principales, qui aident à mieux comprendre et renforcer l'intégration locale des filières tout en favorisant un développement durable (Madelrieux et al. 2017b) :

- **L'ancrage** des filières aux territoires, qui peut s'exprimer par la provenance des produits, l'origine, ou la proximité et la solidarité entre acteur-rices locaux-les
- La **dépendance** des territoires aux ressources externes et opérateurs pour la production agricole et sa valorisation
- **L'empreinte** des filières sur les territoires, qui inclut leurs impacts environnementaux et socioéconomiques

L'ancrage s'illustre par exemple au travers des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que les appellations d'origine protégée (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP), ainsi que par l'émergence de nouvelles marques territoriales dans les régions. Ces labels ou certifications sont autant de moyens de valoriser les spécificités locales et de répondre à une demande croissante des consommateurs, de plus en plus sensibilisés à l'origine et à la qualité des produits. En effet, **la représentation du territoire ne se limite pas à des aspects géographiques ou administratifs, mais englobe également des valeurs culturelles, historiques et écologiques qui renforcent l'image des produits agricoles.**

De nombreux-ses acteur-rices soulignent que les projets locaux, au-delà de la qualité des produits, véhiculent une « *image du territoire* », par exemple celle d'un pastoralisme en montagne ou d'une agriculture durable et écologique, contribuant également au maintien des paysages. Cette représentation territoriale joue un rôle clé non seulement dans la vente de produits, mais aussi dans la fidélisation des consommateurs, et elle est perçue comme un « *fonds de commerce* » vital pour certain-es.

« On a conscience du rôle que l'on joue dans notre territoire mais en même temps, le territoire joue un rôle pour nous. [...] Plus on sera fortement ancrés sur notre territoire, plus on sera stables dans notre démarche »

Il y a un réel enjeu socioécologique à reconnecter les dynamiques des filières agricoles à celles des écosystèmes, à l'échelle des territoires, là où les activités de production prennent place (Madelrieux et al. 2017b).

Les liens que les « expatriés » des zones rurales, désormais installés en ville, maintiennent avec leurs régions d'origine offrent également une opportunité précieuse pour valoriser ces territoires. En mettant en avant l'appartenance et la reconnaissance liées à des espaces perçus comme plus sauvages et naturels, la « valeur immatérielle » des produits peut être un levier pour trouver des débouchés, des financements et des consommateurs. La représentation du territoire joue donc un rôle majeur dans la valorisation des produits agricoles. (Hypothèse 5)

Cependant, **l'utilisation du territoire comme image de marque pose parfois des défis en matière de reconnaissance au-delà des frontières locales.** Par exemple, bien que de nombreux produits du Comminges soient labellisés, ils sont souvent associés à des images plus reconnues et à empreinte plus large, telles que les Pyrénées ou la Gascogne (Porc Noir

de Bigorre, IGP Agneau des Pyrénées, IGP Tomme des Pyrénées...). Cette stratégie de marketing territorial, bien que bénéfique pour la reconnaissance globale et la diffusion des produits, peut engendrer des malentendus chez certains consommateurs, qui se sentent trompés lorsqu'ils découvrent que des produits labellisés « Pyrénées » proviennent en réalité des contreforts pyrénéens, dans le Comminges. (Voir le documentaire « Fromages : où est passé notre terroir ? », 2024). Réciproquement, dans une dynamique de globalisation, certaines reconnaissances locales ne suffisent plus à distinguer les produits de leur concurrence ; si le Comminges était historiquement reconnu pour sa production de veau sous la mère, il est aujourd'hui occulté par les mêmes produits issus d'autres territoires.

« Si tu ne te différencies pas avec une identité propre dans ton territoire, des veaux sous la mère il y en a partout. Et forcément, celui de l'Aveyron est plus puissant que celui du Comminges, parce que le Comminges on ne sait même pas où il faut le foutre sur une carte, soyons clairs. »

Pour surmonter ces défis, il existe une **volonté croissante de mieux communiquer sur le territoire afin de l'identifier dans le paysage, et de faciliter la valorisation des pratiques et produits par les producteurs-rices**. Des initiatives comme la démarche « Produit en Comminges Pyrénées », engagée par le PETR PCP ou encore le projet de « Parc naturel régional (PNR) Comminges Barousse Pyrénées » visent à renforcer la reconnaissance du territoire au-delà de ses propres frontières, en mettant l'accent sur les qualités uniques et les pratiques agricoles locales.

« Il y a quelque chose à trouver [entre les filières de qualité et les marques territoriales] en termes de mise en valeur réciproque »

Ces initiatives démontrent également la posture importante des institutions publiques dans la valorisation des territoires, qui peuvent favoriser des débouchés mieux rémunérés et une meilleure reconnaissance des produits et du savoir-faire sur le marché global, rôle que nous allons questionner en suivant (III-5.b), dans le cadre de la mise à jour du PAT.

Comprendre les interactions entre filières de commercialisation et territoires est essentiel pour expliquer les filières alternatives, souvent associées à la notion de local, mais également pour analyser les filières longues et conventionnelles, dont la territorialisation est moins étudiée.

« On n'a pas une usine dans chaque canton, mais on a un agriculteur qui a des parts d'usine dans chaque canton »

Ces filières, bien qu'elles ne réalisent qu'une partie de leurs activités au niveau local, dépendent des ressources territoriales et ont un impact considérable à la fois sur l'environnement et sur le tissu socioéconomique.

« On est là, on crée de la valeur, on génère de l'alimentation. [...] Le laitier, passe tous les 2 jours, c'est presque comme le facteur ! [...] Le gars, qui a son camion, il le fait entretenir dans le coin. L'agriculteur, qui gagne de l'argent, il ne s'en va pas le mettre aux Bahamas : c'est le véto, c'est le marchand de matériel agricole, c'est une famille... enfin c'est là que ça vit quoi. »

Ainsi, l'implication des structures agri-alimentaires dans les débats publics apparaît tout autant essentielle. Il s'agit de penser le territoire non seulement comme un outil de développement des filières, mais aussi comme un **espace de travail partagé, où la gestion des ressources matérielles et humaines est partagée entre tous**.

b. Quel rôle des politiques locales pour maintenir et/ou redynamiser les activités agricoles ?

La partie III-5.a « Le territoire comme outil de développement » a montré comment les initiatives publiques peuvent valoriser les produits locaux et le savoir-faire, et ainsi générer des débouchés plus rémunérateurs. Cette perspective conduit naturellement à explorer le rôle déterminant que jouent les politiques locales pour maintenir et redynamiser les activités agricoles, notamment à travers la révision du PAT. À partir des données recueillies lors de notre enquête de terrain et des entretiens menés, **nous proposons des pistes d'action et des recommandations concrètes pour renforcer l'efficacité des politiques locales et garantir leur alignement avec les aspirations du territoire.**

i. Construire un PAT grâce à la concertation.

Sans chercher à se substituer aux projets mis en place par les opérateurs déjà présents sur le territoire (entreprises, coopératives, association, etc.), le PAT se révèle être un excellent outil pour **impliquer l'ensemble des acteur·rices locaux·les**, y compris les citoyens, **dans une réflexion commune sur leurs choix alimentaires et agricoles**. De ce constat, germe l'idée d'organiser une large concertation citoyenne et multi-partenariale pour interroger les habitant·es sur ce qu'ils souhaitent manger, comment iels veulent habiter le territoire, quels paysages iels aimeraient préserver, ou encore quelles pratiques agricoles iels sont prêt·es à soutenir autour de chez eux. Etant donné que ces politiques publiques sont financées par des fonds publics, la participation citoyenne semble légitime dans une démarche démocratique.

Les entretiens menés pour ce document appuient l'importance de **créer des espaces de dialogue réguliers entre tous les acteur·rices agricoles**, quelle que soit leur filière, afin de partager les réalités de tous et de décloisonner des convictions parfois isolées.

« Ce que j'attends des politiques publiques, moi, c'est [...] de matérialiser des espaces où ces gens-là se parlent. Parce que si déjà, on n'entend pas les réalités des uns des autres, chacun va rester dans son silo. Nous on se vante de faire de la coopération. Très bien, on fait de la coopération entre nous. Et de la coopération de gens déjà convaincus. »

Une réunion annuelle, par exemple, permettrait de partager les sujets de travail de chacun et éviter des redondances dans les projets ou les sollicitations envers les agriculteur·rices, créant ainsi une véritable dynamique collective sur le territoire.

« C'est les mêmes thématiques qui sont traitées par chacun, finalement sur un territoire qui est commun quoi, c'est ça qui ne va pas. [...] Je pense que tous les agriculteurs sont intéressés pour avancer sur ces sujets, mais au bout d'un moment ça questionne de voir 36 000 organismes qui viennent nous voir. »

Ces remarques suggèrent également le besoin d'avancer sur des objectifs concrets et efficaces car le temps des agriculteur·rices pour s'impliquer sur d'autres projets en dehors de leur ferme reste limité.

Ces espaces de travail communs permettraient également d'impliquer les responsables de PAT des territoires adjacents dans les discussions, afin d'explorer un éventail plus large de possibilités. Certaines questions, comme la logistique ou les outils collectifs, peuvent effectivement répondre à des enjeux plus systémiques et à des échelles plus larges, incluant la métropole de Toulouse.

L'accompagnement à la mise en place d'outils collectifs est également une responsabilité que les PAT peuvent assumer. Néanmoins, il est essentiel de responsabiliser certains porteurs de projets ou des collectifs engagés dans le développement de ces structures. Il est fondamental de former à la gestion de ces outils pour assurer l'autonomie des producteur·rices et la résilience des systèmes, tout en recherchant un modèle économique stable en dehors des subventions publiques.

ii. Des propositions concrètes de développement pour les besoins du territoire.

Dans l'esprit de la concertation, l'enquête menée dans ce rapport a identifié des besoins spécifiques sur le territoire :

- **L'installation d'une trieuse optique** pour encourager la production de légumineuses, répondant ainsi à la forte demande des épiceries et des grandes surfaces locales (actuellement, les outils les plus proches sont à Auch ou à Lectoure) ;
- **Le soutien des filières prometteuses mais sous-développées**, comme les petits ruminants (chèvres, brebis laitières), qui souffrent d'un manque de services disponibles dans la région. Une idée pourrait être de créer un système similaire à une pépinière maraîchère, mais pour la polyculture-élevage, ce qui nécessite tout de même une étude de faisabilité au vu du dimensionnement beaucoup plus important.
- **La création d'un service de restauration à domicile**, ancré localement avec des producteur-rices du territoire. Cela répondrait à une réelle demande des personnes âgées, particulièrement dans les territoires ruraux, où l'accès à l'alimentation est aussi vital que l'accès aux soins.

Il a également été suggéré de soutenir des filières prometteuses mais sous-développées, comme les petits ruminants (chèvres, brebis laitières), qui souffrent d'un manque de services disponibles dans la région. Une idée pourrait être de créer un système similaire à une pépinière maraîchère, mais pour la polyculture-élevage, ce qui nécessite tout de même une étude de faisabilité au vu du dimensionnement beaucoup plus important.

iii. Aborder la restauration collective sous l'angle des budgets.

En matière de politiques publiques, la restauration collective est souvent mise en avant comme un levier pour le développement de circuits locaux ; dans le Comminges, mais **ces débouchés ne semblent pas suffisants pour les producteur-rices**. Les volumes demandés sont soit trop importants, soit trop faibles ou trop spécifiques (comme le problème de la répartition des carcasses en viande), et la complexité des marchés publics rend l'accès difficile pour de nombreux-ses agriculteur-rices. Ce type de débouché profite ainsi à quelques individus, sans bénéficier à l'ensemble de la filière, ce qui suscite des critiques. Les plans d'actions soutenus par les dépenses publiques se doivent de servir le plus grand nombre et la notion d'intérêt générale.

Sur ce sujet, il apparaît aussi essentiel de **repenser les budgets alloués à la restauration collective**. Augmenter les enveloppes budgétaires permettrait aux cantines de s'approvisionner en produits bio ou locaux, favorisant ainsi l'inclusion des filières agricoles dans le processus.

« Combien d'euros on met sur la table pour nourrir les enfants dans les écoles ? Combien on met d'euros sur la table pour les restaurants universitaires ? Combien on met d'euros sur la table pour les EHPADs ? »

iv. Ancrer l'alimentation dans ses dimensions sociale et économique.

Dans le Comminges, les filières plus conventionnelles ou industrielles qui continuent d'apporter de l'emploi et des infrastructures localement. Pour répondre à certains besoins spécifiques de main d'œuvre comme dans la maintenance, les services d'abattage ou encore la production alimentaire, **l'ouverture de formations sur le territoire pourrait être pertinent**. Ces formations contribueraient à une meilleure intégration de toutes les filières dans le tissu local et permettraient de nourrir une population plus large. Cela pourrait également permettre l'insertion de personnes en difficulté ou handicapées.

D'autre part, les enjeux d'accessibilité ont couramment été abordées au travers des revenus des agriculteur·rices ou des prix des produits agricoles. La croyance populaire selon laquelle « manger bien, c'est cher » est en effet largement contestée par les producteur·rices locaux, qui dénoncent les marges excessives pratiquées sur leurs produits dans certains magasins, entraînant des prix élevés qui profitent surtout aux intermédiaires de vente. Une proposition serait de mettre en place avec ces magasins une **convention pour plafonner les marges sur les produits locaux et/ou bio et/ou territoriaux** (selon la définition que l'on souhaite donner). Cette idée pourrait servir d'expérimentation pour une mise en place nationale par exemple. Cela bénéficierait directement aux agriculteur·rices en augmentant les ventes de leurs produits, tout en maintenant une meilleure rémunération. De plus, cette approche répondrait à certains enjeux d'accessibilité alimentaire.

v. Développer l'éducation à l'alimentation et l'agriculture.

Enfin, un point clé évoqué à plusieurs reprises est la sensibilisation autour des questions agricoles et alimentaires, dès le plus jeune âge, dans les écoles, collèges, lycées et autres institutions. Il semble essentiel d'enseigner aux futur·es citoyen·nes diverses manières d'appréhender les territoires, les structures agricoles, les modes d'alimentation, etc. sans leur vendre un modèle idéal. Au contraire, il s'agit de stimuler leur créativité pour faire émerger de nouvelles idées. Cela peut aussi encourager le dialogue avec leurs parents et leur famille, en les amenant à réfléchir sur l'avenir et la façon dont ils souhaitent s'approprier ces enjeux tout en développant un esprit critique vis-à-vis d'une activité que nous pratiquons tous au moins deux fois par jour, à savoir se nourrir, et ce que cela implique, tant pour notre santé que pour les producteur·rices et l'environnement.

IV- DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

1. Limites et portée de l'étude

Avec cette étude, j'ai cherché à analyser aussi exhaustivement que possible les interactions entre filières de commercialisation et autonomie des agriculteur·rices dans le cadre restreint du projet COTERRA, à savoir, le Nord-Comminges. Toutefois, pour étudier de manière approfondie les flux à l'échelle des filières agricoles, il a été nécessaire d'élargir l'analyse à un territoire beaucoup plus large, afin de mieux appréhender les dynamiques globales en jeu.

De plus, la polyculture-élevage, qui est au cœur de cette recherche, englobe une grande diversité de pratiques agricoles, de débouchés, etc. Par manque de temps et en raison de l'ampleur du sujet, il n'a donc pas été possible de couvrir toutes les facettes de cette thématique. Ce projet de recherche était ambitieux, mais j'ai tenté de mettre en évidence les idées et les points essentiels que j'ai pu observer, entendre ou comprendre tout au long de mon immersion sur le terrain.

Les résultats obtenus doivent être vus comme une déclinaison locale de concepts plus larges et n'ont pas pour ambition de fournir des explications généralisables à une échelle plus grande ou sur d'autres territoires que celui du Comminges. En effet, comme nous l'avons constaté, les questions d'alimentation sont intimement liées aux territoires sur lesquels elles sont produites. De plus, l'agroécologie, en mobilisant le capital naturel local, renforce cette dépendance aux conditions spécifiques de chaque territoire. (Mauguin et al. 2024)

Il est important de noter que l'étude ne vise pas à être exhaustive en termes de représentations ou de perspectives, en partie parce que le nombre de personnes interrogées était limité à 18, et que la période d'immersion a duré seulement deux mois.

Par ailleurs, il est nécessaire de reconnaître le potentiel biais de ma personnalité qui pourrait influencer les résultats, malgré mes efforts pour demeurer aussi objective que possible. Il faut également tenir compte du biais de sélection lié à l'échantillon de personnes interrogées : bien que j'aie cherché à inclure une diversité de profils (comme le montre la matrice d'échantillonnage), je n'ai pu interroger que ceux qui ont accepté de participer et de m'ouvrir leurs portes. Cette situation pose la question de savoir dans quelle mesure mon appartenance à un projet local du PETR ou à une étude portée par l'INRAE a pu influencer la réception de ma démarche, et a pu m'ouvrir ou me fermer des portes.

Toutes ces considérations soulignent l'importance d'adopter une approche prudente quant à l'interprétation des résultats de cette étude, qui révèlent des dynamiques spécifiques au Nord-Comminges. Ces dynamiques mériteraient d'être explorées plus en profondeur pour dégager des conclusions plus généralisables.

Ainsi, quiconque souhaite s'emparer de ce travail doit le faire en tenant compte du contexte social, géographique et économique spécifique du territoire étudié. Il incombe à chaque utilisateur de ce travail de l'adapter de manière appropriée à leur propre contexte.

2. Comment ce diagnostic s'intègre dans le projet de recherche-action participative ?

a. Quelle contribution pour le projet COTERRA et le PAT ?

Le diagnostic réalisé s'inscrit dans la continuité des travaux du lot 1 du projet COTERRA. Il apporte un **nouvel éclairage sur l'autonomie agricole** et enrichit la compréhension des dynamiques locales. Les données collectées offrent aussi une opportunité pour le laboratoire Dynafor de valoriser scientifiquement les aspects liés aux collectifs, à l'ancrage territorial et aux dynamiques d'autonomisation. En replaçant le projet COTERRA dans le contexte plus vaste des filières agricoles, cette étude fournit une vision un peu plus globale et systémique des problématiques abordées.

La **dimension participative du diagnostic** apparaît tout d'abord au travers de la diversité des acteur·rices interrogé·es. Mon immersion au sein du territoire, notamment lors de journées techniques, m'a également donné l'opportunité de contribuer activement aux dynamiques du territoire. Cette action locale a renforcé l'ancrage du projet COTERRA auprès des partenaires actuels et potentiels.

Concernant le PAT, ce diagnostic a pour ambition de donner un aperçu qualitatif et quantitatif des flux agricoles, pour avoir un meilleur aperçu des opérateurs et des filières structurantes du territoire. En identifiant les besoins, les contraintes, et les problématiques du monde agricole local, **le diagnostic met en lumière des pistes d'action concrètes qui pourraient être intégrées dans les nouveaux axes du PAT niveau 2.**

Finalement, ce diagnostic apporte une réelle valeur ajoutée au projet COTERRA et au PAT en introduisant des **données inédites** et en renforçant les dynamiques participatives. Il favorise une approche globale et systémique des questions agricoles tout en restant attentif aux spécificités et aux besoins du territoire. Cette recherche ouvre ainsi des perspectives d'action et d'innovation pour l'avenir, en contribuant à une meilleure compréhension des filières de polyculture-élevage locales.

b. Freins et opportunités pour permettre une bonne appropriation des données par les partenaires

L'un des principaux obstacles à l'intégration des résultats dans les nouvelles orientations du PAT réside dans le changement de chargé de mission PAT au sein du PETR. L'un des tuteurs de mon stage, Clément Chesnais, anciennement responsable de ses sujets, a délégué ces responsabilités à une nouvelle personne arrivée fin mai 2024. Ce changement a entraîné des **modifications dans la méthodologie de travail et les dynamiques de collaboration, éléments clés dans les postes d'ingénierie territoriale.** Bien que j'aie eu l'opportunité d'échanger avec la nouvelle chargée de mission pendant ma période de terrain, permettant un certain transfert d'informations, les vacances d'été ont limité nos échanges et la possibilité de bien comprendre ses besoins pour intégrer les résultats de mon étude au PAT. Ainsi, la transmission des connaissances acquises nécessitera donc la mise en place d'une nouvelle collaboration entre le PETR et COTERRA. Toutefois, le projet étant encore en cours, je suis en mesure de transmettre mes travaux à Caroline Mouille, ingénieur d'étude en charge du projet COTERRA, qui pourra relayer mes recherches auprès des partenaires.

Un autre frein majeur est lié aux **délais différents entre la mise à jour du PAT et ma période de stage.** S'il était initialement prévu d'organiser des concertations citoyennes avant le dépôt du dossier, prévu à l'automne, des retards et modifications de calendrier ont reporté ce processus. En conséquence, je ne pourrai pas participer à ces concertations, ce qui aurait enrichi mon étude en lui donnant une portée plus large. Cependant, ce contretemps n'est pas définitif puisque Caroline Mouille, sera également en mesure d'y participer et de présenter les

résultats de ce travail lors de ces concertations pour engager des discussions avec l'ensemble des acteur-rices intéressé-es.

Il est également important de souligner le fait que la mise en place d'un PAT est totalement volontaire de la part des collectivités, ce qui le rend vulnérable aux changements de gouvernance. Un changement de majorité politique au sein du PETR PCP peut remettre en question les orientations définies, même si celles-ci ont été adoptées lors du mandat précédent. Ainsi, l'un des enjeux majeurs est de **garantir que le PAT soit porté et soutenu par le plus grand nombre d'acteur-rices possible, afin de lui assurer une continuité et une résilience face aux aléas politiques.**

Il existe par ailleurs de réelles opportunités financières à saisir. Si le PETR PCP décide de s'engager sur des actions concordantes aux conclusions du stage, ce rapport permettra de justifier les raisonnements derrière les actions menées et les choix politiques pris, pouvant faciliter l'obtention de subventions. De plus, l'implication d'institutions reconnues comme l'INRAE peut jouer un rôle capital dans l'adhésion des élus et partenaires au projet.

Une opportunité significative pour COTERRA, a été ma **participation à un bureau syndical avec les élus du PETR** pour présenter le projet et mon stage. Cela a permis de diffuser les objectifs de mon travail à un public plus large et diversifié, renforçant ainsi la visibilité et la portée du projet. J'envisage de participer à un comité syndical pour présenter une restitution plus complète de mon stage, en fonction des contraintes calendaires. Si cela n'est pas possible, d'autres membres du projet COTERRA pourront également relayer mes conclusions et ouvrir les débats.

Finalement, malgré les freins rencontrés, notamment en termes de changements de personnel et de calendrier, les opportunités qui se sont présentées ont permis de maintenir l'élan du projet et de me conforter dans l'intérêt des partenaires autour de mon sujet d'étude. **Ces expériences soulignent l'importance de l'adaptabilité et de la communication dans la recherche-action participative, et met en évidence les défis liés à l'appropriation et la transmission des données capitalisées, par l'ensemble des partenaires.**

3. Perspectives des filières et des dynamiques d'autonomisation

a. Diversifications et co-produits : des ressources non négligeables pour la pérennité des filières et l'apport de débouchés supplémentaires

Les systèmes de polyculture-élevage reposent intrinsèquement sur une certaine diversification des ateliers de production, liant cultures céréalières et élevage(s). La diversification des cultures, l'ajout de cultures associées, de couverts végétaux valorisables ou encore d'un nouvel atelier d'élevage sur la ferme sont autant de pratiques qui viennent **renforcer la complexité de l'agroécosystème étudié et donc son autonomie**. Comme évoqué précédemment, d'autres modèles tentent aussi de diversifier leurs débouchés pour renforcer leur autonomie économique.

Cependant, il est intéressant de constater que d'autres formes de diversification, non-agricoles, se développent dans les fermes avec par exemple la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les granges et autres bâtis agricoles, des projets de méthanisation (plus ou moins contestés) ou encore la valorisation de foncier en chambre d'hôtes, gîte à la ferme... Ces initiatives permettent de **diversifier les sources de revenus**, contribuant ainsi à la résilience économique des fermes.

Un autre modèle de diversification des revenus, assez peu quantifiable lors de notre étude, mais relativement fréquent dans le Comminges est celui de la **double-activité**. Ce phénomène prend racine dans les années 2000 avec l'effondrement de la filière laitière, causé entre autres par la fin des quotas laitiers, les coûts financiers des mises aux normes sanitaires pour les fermes, et amplifié par le départ d'un important opérateur local. En réponse, certain-es agriculteur-rices se sont tournés vers des productions de bovins allaitants, et beaucoup d'autres ont arrêté l'activité d'élevage pour se spécialiser en céréales. Toutefois, en raison des petites surfaces exploitées et des faibles rendements imposés par la topographie du territoire, beaucoup sont devenus double-actifs, combinant leur activité agricole avec un emploi salarié, la gestion de patrimoine, la vente de bois de chauffage ou encore l'entretien d'espaces verts. Ces réseaux sont complexes à analyser, en partie à cause de l'économie souterraine qui s'y développe, mais ils jouent un rôle important dans le soutien économique des familles locales.

Les **co-produits** constituent également une source de revenus importante pour certaines structures. Traditionnellement, des co-produits comme les tourteaux de soja ou les pailles sont utilisés dans les élevages, non pas pour augmenter les revenus, mais pour réduire les dépenses des fermes.

Toutefois, d'autres filières artisanales, comme celles du cuir et de la laine, directement liées aux systèmes d'élevage se développent aussi. Le **cuir** représente un débouché potentiellement plus rémunérateur que la viande pour certains chevillards ayant des partenariats avec des grandes maisons de couture. Néanmoins, la rentabilité dépend fortement de la qualité du cuir et des exigences du marché. Par exemple, le cuir de bovins est recherché tandis que celui d'agneau peut être difficile à écouler. La filière **laine** quant à elle, bien qu'encore peu développée sur le territoire, connaît des projets en cours qui pourraient, à terme, offrir des revenus complémentaires à certain-es producteur-rices.

Ces différentes stratégies de diversification, qu'elles soient agricoles ou non-agricoles, illustrent la **capacité des agriculteur-rices à adapter leurs activités pour assurer la pérennité de leurs fermes et renforcer leur autonomie financière**. En développant les sources de revenus, ces exploitations se protègent mieux contre les fluctuations du marché et les crises sectorielles. Cela met en évidence l'intérêt de soutenir et d'encourager ces initiatives sur le territoire, particulièrement à travers des politiques locales telles que le PAT, afin de contribuer au dynamisme et à l'autonomie économique et sociale du Comminges.

Toutefois, ce sujet soulève de nombreuses interrogations quant à ses implications politiques et économiques pour les exploitants. Lors de plusieurs entretiens réalisés dans le cadre du premier diagnostic agroécologique de COTERRA (2023), il est apparu que la diversification, en particulier vers des activités non-agricoles, est perçue par certain-es comme

une forme de **résignation face à la non-reconnaissance de la valeur des activités agricoles traditionnelles**. Cette perception reflète l'idée que se diversifier pourrait être synonyme d'accepter de ne pas être rémunéré à sa juste valeur pour le travail agricole. En ce sens, la double activité, bien qu'elle permette d'assurer des revenus complémentaires, est parfois vue comme un compromis peu valorisant, qui peut même mener à un épuisement professionnel.

De plus, la diversification par le biais des énergies renouvelables, comme l'agrivoltaïsme, illustre bien les tensions inhérentes à ce phénomène. En effet, l'installation de panneaux solaires sur des terres agricoles, observée dans le Nord-Comminges, a non seulement pour effet **d'élever le prix des terres, mais aussi de complexifier leur transmission** aux nouvelles générations d'agriculteur·rices. Ce phénomène, qui semble s'intensifier, pourrait conduire à une raréfaction des terres disponibles pour l'agriculture, transformant ainsi les espaces ruraux et redéfinissant les usages des terres.

En somme, bien que la diversification soit souvent présentée comme une stratégie d'adaptation essentielle pour permettre aux agriculteur·rices de maintenir un niveau de vie décent, elle reflète également les dynamiques économiques et sociales problématiques auxquelles le secteur agricole est confronté. Cela interroge sur le fait de savoir **si la diversification constitue véritablement une solution durable ou si elle n'est qu'une réponse aux dynamiques socio-économiques défavorables, accentuant ainsi la fragilité de la profession agricole ?**

b. Quel avenir pour la polyculture-élevage dans le contexte socio-économique et environnemental actuel ?

L'ensemble des résultats révèle un **secteur agricole en tension**, où chacun essaie d'optimiser son système pour répondre aux **enjeux alimentaires de demain** tout en essayant de **maintenir un niveau de vie satisfaisant**. Les défis rencontrés par les agriculteur·rices du Comminges sont nombreux et reflètent un **contexte politique et économique particulièrement complexe**.

En janvier 2024, le Comminges est devenu l'épicentre des manifestations agricoles qui ont enflammé tout le pays, revendiquant notamment de meilleures rémunérations, une plus grande considération, et la fin de la concurrence déloyale. Ce climat de mécontentement a largement été évoqué par les personnes interrogées lors de l'enquête, qui expriment un ras-le-bol général et s'interrogent sur leur avenir et les solutions pour sortir de la crise.

En plus de ces tensions sociales, le secteur de l'élevage dans la région est confronté à d'importants **problèmes sanitaires**, notamment la maladie hémorragique épizootique (MHE) et la fièvre catarrhale ovine (FCO), qui suscitent de vives inquiétudes chez les éleveur·ses et accentuent un sentiment de découragement.

À ces difficultés sanitaires s'ajoutent les **défis climatiques**, tels que les sécheresses récurrentes et la disponibilité incertaine de l'eau. Bien que certaines plaines du Nord-Comminges soient irriguées, la majorité des parcelles situées sur les coteaux ne le sont pas, ce qui pose des problèmes pour certaines filières, comme l'élevage de vaches laitières, nécessitant des fourrages plus qualitatifs et quantitatifs, questionnant l'avenir de ces ateliers sur le territoire.

Les **contraintes réglementaires**, telles que les mises aux normes des élevages, imposées pour des raisons de prévention sanitaire, notamment pour les animaux en plein air, ajoutent une couche de complexité. Ces exigences sont particulièrement contraignantes pour les éleveur·ses, notamment lorsque ces ateliers ne représentent qu'une activité complémentaire au sein des fermes.

En abordant l'avenir de l'agriculture dans le Comminges, les discussions se concentrent également sur la **transmission et l'installation**. Malgré le besoin de renouvellement, la région connaît une forte déprise agricole avec peu de jeunes qui s'installent. Les obstacles sont nombreux : le foncier agricole est souvent trop cher ou difficile à acquérir, avec par exemple de grandes disparités de prix entre les champs situés sur les coteaux et ceux des plaines. Pour s'installer, et plus particulièrement en élevage, il est nécessaire d'avoir suffisamment de terres, de bâtiments, et donc de disposer des fonds nécessaires pour investir, ce qui représente un risque d'endettement assez élevé.

Dans ce contexte, les dynamiques d'installation restent limitées et s'orientent souvent vers des reprises familiales et/ou des formes collectives avec des formes sociétaires de type GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée), etc. Lors de l'étude a émergé l'idée de l'intégration progressive de nouveaux partenaires dans les fermes tous les 10 à 12 ans. Cette stratégie permettrait une transmission partielle et progressive des exploitations, facilitant ainsi la pérennité de la structure et simplifiant l'installation de nouveaux agriculteur-rices.

En parallèle, l'installation en élevage demeure une option peu attractive pour la jeune génération en raison des nombreuses contraintes associées telles que **l'astreinte permanente liée aux soins des animaux**, constat largement relayé dans les entretiens. Aujourd'hui, les jeunes agriculteur-rices aspirent à un équilibre entre vie professionnelle et personnelle, incluant des vacances et du temps libre, ce qui nécessite une main-d'œuvre suffisante (salariés, service de remplacement...) et des salaires adéquats pour se libérer de ces contraintes. Pour répondre à ces attentes, certain-es agriculteur-rices se tournent vers **l'innovation**, en installant par exemple des robots de traite, des distributeurs d'aliments ou des poulaillers automatisés, afin de réduire le temps de travail sur certaines tâches et de se concentrer sur d'autres activités à la ferme ou à l'extérieur – quitte à augmenter leur dépendance énergétique.

Par ailleurs, la transition agroécologique et la **préservation de l'environnement** constituent des enjeux importants pour les individus interrogés. Cependant, le contexte économique difficile, marqué également par l'effondrement du marché de l'agriculture biologique, pousse de nombreux-ses agriculteur-rices à abandonner cette pratique, notamment ceux impliqués dans des filières longues et soumis encore plus fortement aux fluctuations des prix du marché. Les entretiens révèlent que, bien que conscients de ces enjeux, les agriculteur-rices sont souvent contraints de prioriser les considérations économiques.

Finalement, **avant même de s'intéresser à la structuration des filières de commercialisation de demain, nombreux-ses sont ceux-elles qui s'interrogent sur l'avenir des systèmes de polyculture-élevage en tant que tels**, dans le Comminges. Les opinions divergent quant à la question unanime : « *Comment être agriculteur demain ?* » dans ce contexte. Certain-es ont une vision plutôt pessimiste de l'avenir de l'agriculture, la réduisant à un rôle d'entretien paysager pour les touristes. « *Les paysans auront une tondeuse, et tondront le paysage, pour faire joli. [...] On sera des paysagistes.* ». A l'inverse, d'autres perçoivent dans la polyculture-élevage un **système d'avenir, viable et relativement autonome** sur les plans agronomique et économique, grâce à la **circularité entre les différents ateliers** de la ferme et la moindre dépendance aux marchés extérieurs.

L'avenir de l'agriculture et de la polyculture-élevage dans le Comminges reposent donc sur une multitude de facteurs et de stratégies. Les défis sont nombreux, mais les opportunités existent pour ceux qui sauront s'adapter et innover. Le chemin vers une agriculture durable et résiliente est encore long, mais il est essentiel de poursuivre cette réflexion pour construire des modèles viables et soutenables pour les agriculteur-rices de demain.

Conclusion

Cette étude met en évidence la **complexité des réseaux et des relations au sein des filières de commercialisation des produits issus de la polyculture-élevage dans le Nord-Comminges**. Cette diversité de circuits préserve l'autonomie des agriculteur·rices en renforçant leur résilience économique et leur dépendance à un marché ou une structure unique. Cependant, ces mécanismes, bien qu'avantageux sur le plan économique, ne sont pas sans conséquence : l'autonomie sociale peut être compromise par une surcharge de travail ou un manque de main-d'œuvre.

L'étude a également permis de conceptualiser différents espaces d'échanges selon la typologie des ressources échangées : matérielles, cognitives, financières ou humaines. En explorant ces relations, il apparaît clairement que la dimension collective renforce l'autonomie économique des agriculteur·rices, leur capacité à innover et à s'adapter aux défis contemporains. Toutefois, l'adhésion à ces démarches nécessite des compromis, impliquant souvent un transfert de l'indépendance décisionnelle individuelle au profit du collectif.

La manière dont ces échanges sont structurés, — par des contrats formels ou des accords tacites — influence également les dynamiques d'autonomisation collective. Utilisés comme outils de collaboration et de renforcement mutuel, ces contrats participent à la construction d'une vision commune, quoique la gouvernance des opérateurs et l'implication de la voix agricole dans les processus décisionnels posent encore des questions sur l'effectivité de cette participation. Une gouvernance alimentaire locale, plus en phase avec les réalités du terrain, pourrait s'avérer plus efficace pour établir des relations équilibrées et collaboratives, favorisant ainsi une plus grande autonomie des agriculteur·rices.

Par ailleurs, cette étude souligne l'importance de la représentation du territoire dans les dynamiques des filières et les débouchés proposés. Les politiques alimentaires territoriales se révèlent être un levier essentiel pour renforcer les dynamiques locales et engager des actions collectives adaptées aux besoins du territoire et aux aspirations des citoyen·nes.

Ces réflexions invitent donc à adopter une **approche plus systémique des relations et des dynamiques à l'œuvre dans le territoire**. En plaçant l'autonomie au cœur de cette étude, il devient évident qu'il n'existe pas de réponse unique à la problématique abordée. Cela s'explique notamment par la complexité de la notion d'autonomie en elle-même, englobant des dimensions variées, de la production agricole aux enjeux sociaux et économiques. Ce concept met donc en lumière la nécessité de **compromis**, notamment pour les agriculteurs et agricultrices, qui doivent naviguer entre différentes échelles d'acceptation (perte d'autonomie individuelle technique ou décisionnelle mais gain en autonomie de savoir collectif et d'organisation circulaire par exemple). **Les leviers ou les freins pour accroître l'autonomie des agriculteur·rices doivent donc être envisagés à la lumière des objectifs propres à chacun et du contexte local**.

Cette enquête ouvre aussi de nombreuses pistes de réflexion sur l'**avenir des circuits de commercialisation de la polyculture-élevage** et l'organisation du territoire du Nord-Comminges. Elle pose des questions essentielles sur le futur de ces pratiques : Quelles filières résisteront aux évolutions des pratiques agricoles et aux nouvelles contraintes, sanitaires, environnementales ou politiques ? Quelles perspectives offrent les fermes en polyculture-élevage face à ces défis ? La diversification non-agricole (co-produits, artisanat, production d'énergies renouvelables, etc.), pourrait-elle représenter une opportunité ou au contraire une menace pour le maintien des activités agricoles dans l'espace rural ? Et plus largement, comment se nourrir de manière durable ? Et quelle autonomie alimentaire peut-on espérer pour le territoire demain ?

Ces questions, loin d'apporter des réponses définitives, sont une invitation à continuer la réflexion. Elles nous incitent à envisager l'avenir avec un regard neuf, en prenant en compte la diversité des enjeux et des acteur·rices impliqué·es. Plus qu'un espace géographique, un territoire est avant tout une construction collective, façonnée par les choix et les actions de celles et ceux qui l'habitent. Ce sera donc **collectivement** qu'il faudra envisager son avenir.

Bibliographie :

Ouvrages

Beaud S., Weber F. (2010) *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte (Grands Repères Guides). 336p. ISBN : 9782707160089

Carrié F., Doré A., Michalon J. (2023) *Sociologie de la cause animale*. La Découverte, 797, pp.128, Repères, 978-2-348-06801-0. fihal-03988685f

Lepiller O., Fournier T., Bricas N., Figuié M. (2021) *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs : MIAM*. Nouvelle édition [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, (généré le 29 novembre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/quæ/41462> ISBN : 9782759237548

Mauguin P., Caquet T., Huyghe C. (2024) *L'agroécologie*. Paris : Que sais-je ? (1ère édition : 04/2024) ISBN 978-2-7154-2189-

Paillé P., Mucchielli A. (2016) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (4e éd.). Paris : Armand Colin. 10.3917/arco.paill.2016.01

Van der Ploeg J. D. (2008). *The New Peasantries, struggles for autonomy and sustainability in an era of empire and globalization*. London: Earthscan. DOI : 10.1111/j.1471-0366.2011.00323.x

Documents scientifiques

Amirault D. (2020). *Le lien entre l'amont et l'aval : coordonner la transformation au niveau de tous les maillons de la filière*. Annales des Mines - Réalités industrielles, 2020, 73-76. <https://doi.org/10.3917/rindu1.202.0073>

Auffray M. (2024) *Faire avec le gouvernement des prairies. Politique Agricole Commune et subjectivités environnementales dans une région de polyculture-élevage*.

Bart D. (2011) *L'analyse de données textuelles avec le logiciel ALCESTE*, Recherches en didactiques, 2011/ 2 (N° 12), p.173-184. DOI : <https://doi.org/10.3917/rdid.012.0173>. URL : https://shs.cairn.info/article/RDID_012_0173?lang=fr

Butin E. (2016) *La vente locale des légumes frais : dynamiques de relocalisation des filières maraîchères et légumières en Midi Pyrénées*

Choisis J.-P., Sourdril A., Deconchat M., Balent G., Gibon A., (2010). *Comprendre la dynamique régionale des exploitations de polyculture élevage pour accompagner le développement rural dans les Coteaux de Gascogne*. Cah. Agric. 19. DOI : 10.1684/agr.2010.0375

COTERRA (2024b) *Des indicateurs pour illustrer et accompagner l'autonomie des agriculteur·rices sur le territoire du Nord-Comminges* [document de travail]

Esquerre D. (2018) *Vers une gestion concertée des enjeux de réduction des pesticides et de l'érosion des sols sur le territoire des Coteaux de Gascogne*

Forney J. (2020). *Interdépendances et collaborations dans les systèmes agro-alimentaires : penser l'autonomie en agriculture au-delà de l'agricole*. ISSN : 1662-744X

Frayssignes J., Pouzenc M., Olivier-Salvagnac V. (2021) *La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs*. Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 12, n°1 | 05/2021, DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18584>

Gillerot A. (2023) *Les modes de coordination mis en oeuvre par les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées: un levier pour la transition agroécologique?*. Economies et finances. Université Clermont Auvergne. Français. NNT:2023UCFA0153. tel-04586818

Gillerot A., Jeanneaux P., Polge E. (2023) *Le rôle des collectifs d'agriculteurs organisés autour de filières territoriales dans les trajectoires de transition agroécologique des exploitations agricoles : analyse par la méthode des narrations quantifiées*. hal-03962520v2"

Jansen K., Vicol M., Nikol L. (2021) *Autonomy and repeasantization: Conceptual, analytical, and methodological problems*. Journal of Agrarian Change published by John Wiley & Sons Ltd. DOI: 10.1111/joac.12468

Lucas, V. (2018). *L'agriculture en commun : gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité : Expériences d'agriculteurs français en Cuma à l'ère de l'agroécologie*. Université d'Angers.

Lucas, V., & Gasselin, P. (2018). *Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie*. Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires, (364), 73-89. DOI : 10.4000/economierurale.5554

Madelrieux S., Buclet N., Lescoat P., Moraine M. (2017) *Caractériser les formes d'interaction entre filières agricoles et territoires : quelles méthodes ?* Cah. Agric., 26, 24002 DOI: 10.1051/cagri/2017014

Magrini M-B, Bettoni L, Bouroullec-Machado M., Cholez C., Dervillé M., Krajieski D., Nguyen G. (2023) *Quelle singularité des contrats sur la production, en France, dans un contexte de transition des filières agricoles ?* Économie rurale [en ligne], 385 | juillet-septembre, URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/11830>. DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.11830>

Magrini M-B, Cholez C., Bettoni L., Machado-Bouroullec M., Dervillé M., et al.. (2021) *Le contrat de production est-il un levier de transition dans les filières agricoles ?* Proposition d'un agenda de recherche. 15èmes Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS) SFER-INRAE-CIRAD, 12/2021, Toulouse, France. 29p. hal-03564289

Magrini M-B. (2022) *Transition écologique : les filières sous le prisme des systèmes d'innovation responsable*. Printemps de l'innovation du RRI-Réseau de Recherche sur l'Innovation, Webinaire, 03/2024. France. fhal-03619361f

Pouzenc M., Bühler E-A., Coquart D., Girou S., Fontorbes J-P., et al. *Les relations de proximité agriculteurs-consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*. [Rapport de recherche] UMR Dynamiques Rurales. 2008. hal-01620990

Stock P., Forney J., Emery S., Wittman H. (2014) *Neoliberal natures on the farm: Farmer autonomy and cooperation in comparative perspective*, Journal of Rural Studies, Volume 36, P.411-422, ISSN 0743-0167, <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2014.06.001>.

Van der Ploeg, J. D., Barjolle, D., Bruil, J., Brunori, G., Madureira, L. M. C., Dessenin, J., ... & Wezel, A. (2019). *The economic potential of agroecology: Empirical evidence from Europe*. Journal of Rural Studies, 71, 46-61. DOI : 10.1016/j.jrurstud.2019.09.003

Williams T.G., Bui S., Conti C., Debonne N., Levers C., Swart R., Verburg P., (2023) *Synthesising the diversity of European agri-food networks : A meta-study of actors and power-laden interactions*, Global Environmental Change, Volume 83, 102746, ISSN 0959-3780, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2023.102746>.

Documents techniques

CD31 (2021) *Les collines du Comminges*, Atlas départemental des paysages de la Haute-Garonne, Disponible sur : <https://paysages.haute-garonne.fr/wp-content/uploads/2021/06/Atlas-des-paysages-de-la-Haute-Garonne-Les-Collines-du-Comminges-2021.pdf>

CD31, (2021) *Les collines gasconnes du Saves*, Atlas départemental des paysages de la Haute-Garonne, Disponible sur : <https://paysages.haute-garonne.fr/wp-content/uploads/2021/06/Atlas-des-paysages-de-la-Haute-Garonne-Les-Collines-gasconnes-du-Saves-2021.pdf>

Chiffolleau Y., Brit A-C. (2021) *Guide méthodologique : accompagner la reterritorialisation des filières alimentaires par l'innovation collective* Inrae. fihal-03603834v2f

Clement, F., Esquerré, D., Barnaud, C., Hervé C. et Vialatte, A. (2020). *Rapport technique projet « Concertation à l'échelle du territoire pour l'agroécologie (COTERRA) »*. DOI: 10.13140/RG.2.2.25649.81768.

Cour des comptes (2024) *Le contrôle de la contractualisation dans le cadre des lois egalim : premiers enseignements pour les éleveurs bovins*. Exercices 2022-2023. Audit Flash. Disponible sur : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-02/20240214-Controle-contractualisation-dans-cadre-des-lois-Egalim.pdf>

Delavigne V., (2003) *Alceste, un logiciel d'analyse textuelle*. Texto ! Textes et Cultures, pp.n.a. fihal-00924168f

DRAAF Occitanie (2022). *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « COTEAUX DE GASCOGNE - 31 »*

Équipe Épistémè (2020). *Guide d'autoévaluation des démarches participatives à la lumière des inégalités épistémiques*, Version 4 du 25 mars 2020, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS), Montréal, 8 p.

Etienne M. (2009) *Co-construction d'un modèle d'accompagnement selon la méthode ARDI : guide méthodologique*., 76 p. fihal-02824306f

Gaudin M., Marsan A. (2020) *Diagnostic agraire des coteaux du bas Comminges*

Gibon A., Feulet P., Balent G., Choisis J-P. & Devienne S. (2016). *Diagnostic Agraire du terrain SEBIOPAG*, Vallées et Coteaux de Gascogne. Document Sebiopag-Phyto, 8p. DOI : 10.1017/S1751731112002091

PETR PCP (2019) 1.1 - *Diagnostic - Rapport de présentation*, Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Comminges Pyrénées (SCOT) approuvé le 04/07/2019. Disponible sur : <https://www.commingespyrenees.fr/schema-de-coherence-territoriale-du-pays-comminges-pyrenees/>

PETR PCP (2020) « *Projet alimentaire territorial* » Comminges Pyrénées. V2 – mai 2020

PETR PCP (2024), *Présentation Projet Alimentaire Territorial Comminges Pyrénées*. Diaporama [Présenté le 09 avril 2024]

Pin C. (2023) *L'entretien semi-directif*. LIEP Fiche méthodologique n°3. hal-04087897

Sites internet

AGRESTE (2020) Recensement agricole 2020 [en ligne] Disponible sur : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-RA%202020/methodon/> [consulté le 16/07/2024]

COTERRA (2024a), *Exposition itinérante : Des agricultures pour des paysages vivants*. [en ligne] Disponible sur : <https://projet-coterra.fr/nos-productions/evenements/#exposition>

COTERRA. Repenser les collectifs agricoles dans leurs territoires pour plus d'autonomie [en ligne] Disponible sur : <https://projet-coterra.fr/> [Consulté le 28/08/2024]

Dumant (2024). *Sur le front – Fromages : où est passé notre terroir ?* Documentaire. 52 min. Winter Productions France Télévisions [en ligne] Disponible sur : <https://www.france.tv/france-5/sur-le-front/5836533-fromages-ou-est-passe-notre-terroir.html> [Consulté le 15/04/2024]

Dynafor, Dynamiques et Écologie des Paysages Agriforestiers [en ligne], 2024. Disponible sur : <https://www.dynafor.fr/> [consulté le 06/04/2024]

INSEE (2016) Filière [en ligne] Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1734#:~:text=La%20fili%C3%A8re%20d%C3%A9signe%20couramment%20l'en%20passant%20par%20les%20%C3%A9quipements>) [consulté le 29/08/2024]

INSEE (2024) *Dossier complet - Commune de Saint-Gaudens (31483)*, Données issues du recensement de la population en 2021 (RP2021), [en ligne], Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31483> [consulté le 26/08/2024]

Les Greniers d'Abondance (2020) *Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires*. Deuxième édition, 184 pages.

Martin G., Choisis J-P, Ryschawy J., Magne M-A (2016) *Polyculture-élevage : Définition*. Dictionnaire d'agroécologie. [en ligne] Disponible sur : <https://doi.org/10.17180/9fny-q253>

Ministère de l'Agriculture. LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (1) [en ligne] Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029573022> [consulté le 12/08/2024]

Salaun C., Experton *La Polyculture-Elevage*. [en ligne] Disponible sur : https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/RMT_SPYCE/31.definition_PCE.pdf [consulté le 12/06/2024]

Winter Productions / France Télévisions (2024) *S5 : Fromages : où est passé notre terroir ?* Sur le Front. Présenté par Clément H.

Table des annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien

Annexe 1 : grille d'entretien

Nom enquêtrice :

COTERRA

Date :

QUESTIONNAIRE FILIERES - ORGANISATION AGRICOLE

Présentation :

COTERRA : Projet de recherche-action participative interdisciplinaire / production de connaissances scientifiques + actions sur le terrain
DIAGNOSTIC : caractériser les formes de commercialisation des produits issus de la polyculture-élevage existant sur le territoire et comprendre le lien des agriculteurs avec celles-ci / autonomie, collectif
 INTERETS : pp locales (PAT, SCot...) / partenariat PETR / **espace de dialogue = exprimer besoins et attentes**

Combien de temps disposez-vous ?

Enregistrement + droit d'interrompre à tout moment

Thème	Questions	Données à récolter
Description générale <i>organisation, acteurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> Pouvez-vous rapidement présenter la structure, son fonctionnement et votre rôle dans cette organisation ? Combien de personnes travaillent ou sont investies (associés, bénévoles...) dans cette structure ? 	Nom : _____ Localisation _____ Statut : _____ Personne itw : _____ Rôle dans l'organisation : _____ Autres responsabilités : _____ Ancienneté : _____ Contact téléphone : _____ Email : _____ Main d'œuvre : _____ - associés _____ - salariés _____ - ETP _____
	<ul style="list-style-type: none"> Comment votre organisation s'est-elle développée ? Pouvez-vous revenir sur l'historique de l'organisation ? Êtes-vous associé à d'autres structures, filiales, marques ? 	Historique (année de création, fusions, agrandissement, installation/reprise...) Structures associées / filiales / marques : _____

1

Organisation interne <i>Ressources mobilisées</i>	<ul style="list-style-type: none"> Quels services proposez-vous dans votre structure ? De quel matériel disposez-vous pour répondre à ces activités ? Concernant l'appui technique, quels sont les sujets pour lesquels vous apportez un accompagnement à vos producteurs ? Avez-vous recours à d'autres organismes, associations, entreprises en appui de votre activité ? 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Activités</th> <th style="width: 33%;">Détails</th> <th style="width: 33%;">Équipement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Collecte</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Stockage</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Tri</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Conditionnement</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Transformation</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Approvisionnement</td><td>engrais, semences, matériel...</td><td></td></tr> <tr><td>Appui technique</td><td>sujets, qualité du conseil</td><td></td></tr> <tr><td>Autre</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>Acteurs extérieurs en appui de l'activité : CIVAM, PNR, banques, asso semences, syndicat...</p>	Activités	Détails	Équipement	Collecte			Stockage			Tri			Conditionnement			Transformation			Approvisionnement	engrais, semences, matériel...		Appui technique	sujets, qualité du conseil		Autre		
Activités	Détails	Équipement																											
Collecte																													
Stockage																													
Tri																													
Conditionnement																													
Transformation																													
Approvisionnement	engrais, semences, matériel...																												
Appui technique	sujets, qualité du conseil																												
Autre																													
Fournisseurs <i>Acteurs, ressources, dynamiques, relations</i>	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont vos fournisseurs actuels ? Quels sont aujourd'hui les produits agricoles que vous achetez ? Quelles sont les productions les plus importantes en terme de volume ou de valeur d'achat ? Qu'elles sont vos exigences ? Avez-vous mis en place un cahier des charges spécifique ? De quelle zone géographique sont issues la majorité des productions ? Comment gérez-vous la saisonnalité des productions ? 	Nombre et qualité des fournisseurs (nom si structures importante) : _____ Dont producteurs (en direct) : _____ Typologie des achats <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <thead> <tr> <th style="width: 12.5%;">Produit</th> <th style="width: 12.5%;">Type de produit</th> <th style="width: 12.5%;">Volume d'achat</th> <th style="width: 12.5%;">Valeur d'achat</th> <th style="width: 12.5%;">SIQO</th> <th style="width: 12.5%;">Cahier des charges</th> <th style="width: 12.5%;">Autre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>brut, transformé, sec...</td> <td>%V, tonnage</td> <td>%charges, €</td> <td></td> <td>oui / non → doc officiel + noter les points clés</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Empreinte géographique : Nombre de fournisseurs / producteurs sur la zone étudiée (3 cantons) : _____ Saisonnalité des produits (vélages groupés, désaisonnement...) : _____</p>	Produit	Type de produit	Volume d'achat	Valeur d'achat	SIQO	Cahier des charges	Autre		brut, transformé, sec...	%V, tonnage	%charges, €		oui / non → doc officiel + noter les points clés														
Produit	Type de produit	Volume d'achat	Valeur d'achat	SIQO	Cahier des charges	Autre																							
	brut, transformé, sec...	%V, tonnage	%charges, €		oui / non → doc officiel + noter les points clés																								

2

	<ul style="list-style-type: none"> Qu'elles sont vos relations avec les fournisseurs / producteurs ? Mettez vous en place des contrats avec vos fournisseurs / clients ? Quels sont les avantages ou inconvénients de chacun de ces contrats, autant pour votre structure que pour vos fournisseurs ? Selon-vous, la mise en place d'un contrat est-elle nécessaire pour organiser des filières collectives ? 	<p>Typologie de relations :</p> <p>Fréquence :</p> <p>Lieu (déplacement, sur site, via réseaux...) :</p> <p>Contractualisation</p> <table border="1" data-bbox="635 331 1481 409"> <thead> <tr> <th>Contrats possibles</th> <th>Durée d'engagement</th> <th>Détails</th> <th>Part sur l'ensemble des contrats</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>contrôles, € avantageux...</td> <td>%, chiffres</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="635 427 1481 506"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Type de contrat</th> <th colspan="2">Pour l'organisation</th> <th colspan="2">Pour les fournisseurs</th> </tr> <tr> <th>Avantages</th> <th>Inconvénients</th> <th>Avantages</th> <th>Inconvénients</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Est-ce que vous percevez un lien entre le type de contractualisation mis en place et l'autonomie des agriculteurs ? Autonomie en ressources ? De savoirs ? De décision ? Financière ?</p>	Contrats possibles	Durée d'engagement	Détails	Part sur l'ensemble des contrats			contrôles, € avantageux...	%, chiffres	Type de contrat	Pour l'organisation		Pour les fournisseurs		Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients					
Contrats possibles	Durée d'engagement	Détails	Part sur l'ensemble des contrats																					
		contrôles, € avantageux...	%, chiffres																					
Type de contrat	Pour l'organisation		Pour les fournisseurs																					
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients																				
Transformation <i>Ressources, dynamiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Comment s'organisent vos activités de transformation ? 	<p>Processus de transformation</p> <table border="1" data-bbox="635 667 1481 719"> <thead> <tr> <th>Produit brut</th> <th>Étape 1</th> <th>E2, E3 ...</th> <th>Conditionnement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Produit brut	Étape 1	E2, E3 ...	Conditionnement																		
Produit brut	Étape 1	E2, E3 ...	Conditionnement																					
Débouchés <i>Acteurs, ressources, dynamiques, relations</i>	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les produits que vous commercialisez ? Qui sont vos principaux clients ? Dans quelles zones géographiques sont vendues / exportées vos productions ? 	<p>Produits et volumes commercialisés :</p> <table border="1" data-bbox="635 763 1481 815"> <thead> <tr> <th>Produit</th> <th>Volume vente</th> <th>Valeur vente</th> <th>Autre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>%, tonnages</td> <td>%CA, €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="635 837 1481 911"> <thead> <tr> <th>Clients</th> <th>Produits vendus</th> <th>Importance</th> <th>Systèmes de vente</th> <th>Exigences du circuit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>volumes</td> <td>détail, colis, semi-gros, gros</td> <td>froid, sec, rapide</td> </tr> </tbody> </table> <p>Attraction des bassins de consommation : Exportation : Vente locale :</p>	Produit	Volume vente	Valeur vente	Autre		%, tonnages	%CA, €		Clients	Produits vendus	Importance	Systèmes de vente	Exigences du circuit			volumes	détail, colis, semi-gros, gros	froid, sec, rapide				
Produit	Volume vente	Valeur vente	Autre																					
	%, tonnages	%CA, €																						
Clients	Produits vendus	Importance	Systèmes de vente	Exigences du circuit																				
		volumes	détail, colis, semi-gros, gros	froid, sec, rapide																				

3

	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont aujourd'hui vos objectifs économiques, sociaux ? Quelles sont vos priorités actuelles ? Avez-vous connaissance des autres acteurs de la filière avec qui vous êtes en potentielle concurrence ? Comment vous vous positionnez ? Comment vous vous démarquez ? 	<p>Philosophie de l'organisme :</p> <p>Stratégie commerciale :</p> <p>Marché cible :</p> <p>Connaissance de la structure des filières : <i>Acteurs identifiés :</i></p> <p>Positionnement sur le marché :</p>
Dynamiques techniques <i>Ressources, dynamiques, relations</i>	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que vous cherchez à vous diversifier ? ... spécialiser ? ... agrandir ? ... étendre géographiquement ? ... ouvrir à un nouveau marché ? Est-ce que l'innovation est un sujet important pour votre organisation ? Comment est-ce que cela se met en place dans votre stratégie d'entreprise ? Comment appréhendez-vous le sujet des cultures de diversification ? 	<p>Évolution des produits</p> <ul style="list-style-type: none"> Achetés : Transformés : Vendus : <p>Dynamiques de la structure :</p> <p>Innovations (service R&D, prise en compte des enjeux actuels...)</p> <p>Si OUI Mise en place : Implication des acteurs dans les réflexions VS les décisions ? Intérêts d'intégration : <i>(appui au développement d'une action sur le territoire VS investissement en interne)</i></p> <p>Si NON : Pourquoi ? Freins ?</p> <p>Place des cultures de diversification (légumineuses, soja, légumes plein champ...) dans la stratégie de l'entreprise :</p>

4

BESOINS	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous des besoins ou des attentes particulières pour le développement des filières sur le territoire ? 	<p>Quels sont vos besoins actuels en termes d'organisation collective ou d'outils pour faciliter la transformation et/ou la commercialisation de vos productions ?</p> <p>Est-ce qu'il y a des demandes de la part de vos producteurs adhérents de mise en place d'outils spécifiques, de plateformes de logistique, de facilitation des circuits de transformation ou de commercialisation ?</p>
PP LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> • Comment considérez-vous les politiques publiques locales en lien avec les sujets agricoles ? (PAT...) 	<p>Faites-vous la distinction entre politiques publiques européennes, nationales, régionales ou ultra locales ?</p> <p>Pensez-vous que les actions mises en place par les politiques publiques locales</p> <ul style="list-style-type: none"> – peuvent avoir un vrai impact sur le territoire ? – sont un levier pertinent pour traiter des sujets agricoles ? <p>Quels sont vos attentes actuelles vis-à-vis de ces institutions ?</p>
AUTONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que l'autonomie agricole est un sujet qui est abordé au sein de votre organisation ? 	<p>Est-ce qu'il vous semble nécessaire de s'y intéresser ?</p> <p>Si oui quelles actions pourraient y contribuer à votre échelle ou plus largement à l'échelle du territoire (comcom, Pays Comminges Pyrénées, Dpt, Occitanie, autre...) ?</p>

7

ATOUTS	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	MENACES

—> co-construction à la fin si j'ai le temps

8